

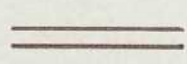
44
cc

JUILLET
1916

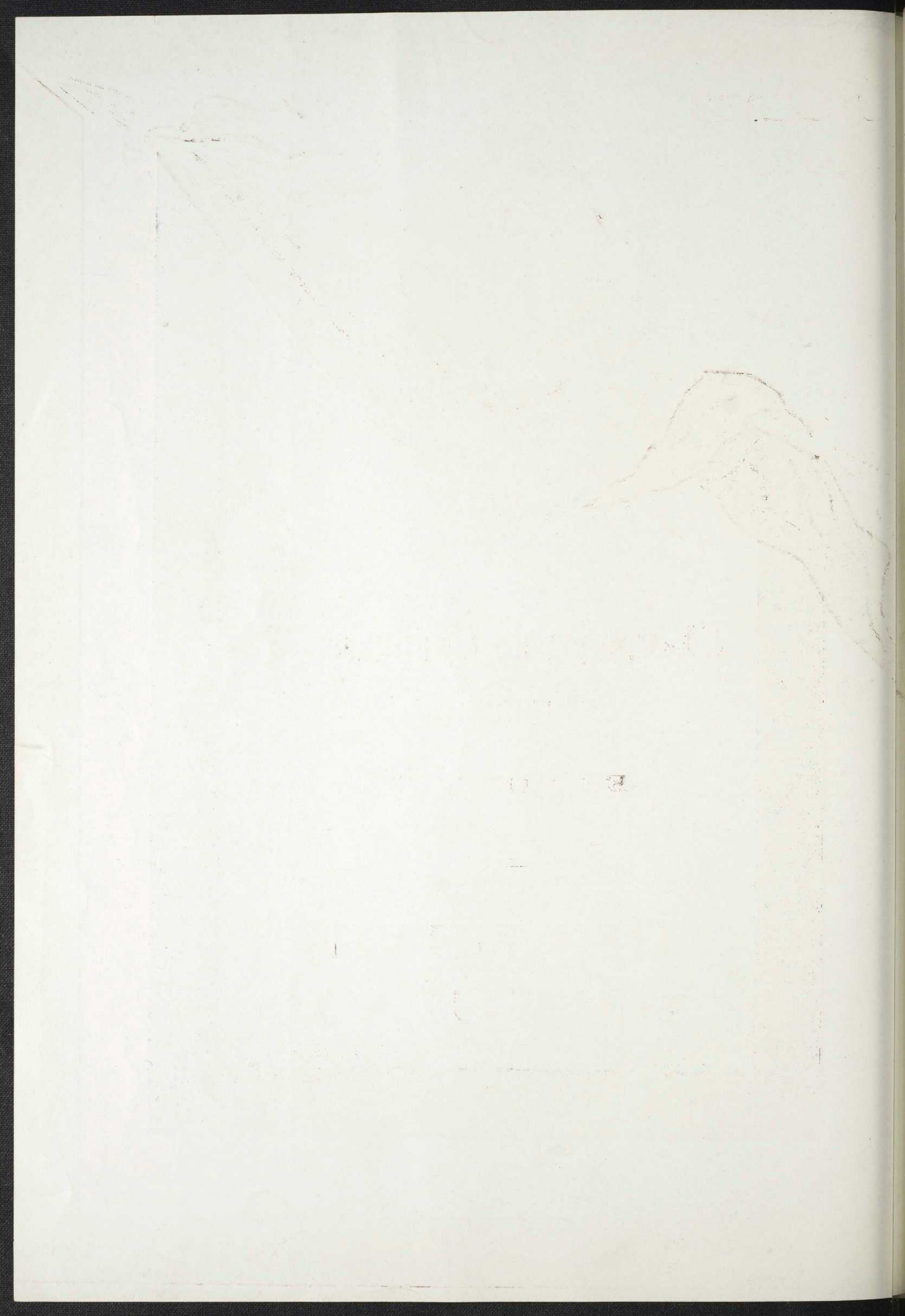


Chambre de Commerce
Française

DE MONTREAL



BULLETIN
SPECIAL



Chambre de Commerce Française

DE MONTREAL

Membres d'honneur :

- | | |
|---|---|
| M. Paul Delombre , Ancien Ministre, Rédacteur du "Temps", Paris. | M. André O. Honorat , Directeur Honoraire au Ministère de l'Intérieur, Député des Basses Alpes, Paris. |
| M. C. Dubail , Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Québec, Fondateur de la Chambre de Commerce Française de Montréal. | M. Charles Humbert , Sénateur, Directeur du "Journal" de Paris. |
| M. Yves Guyot , Ancien Ministre, Paris. | M. A. Kleckzkowski , Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Montréal. |
| M. Gabriel Hanotaux , Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris. | M. J. de Loynes , Ministre Plénipotentiaire, Ancien Consul Général de France à Montréal. |
| M. Edouard Herriot , Sénateur, maire de Lyon. | M. J. Siegfried , Député, Ancien Ministre, Paris. |
| | M. Schowb , Ancien président de la Chambre de Commerce Française de Montréal. |

Conseil d'administration - Année 1916

PRESIDENT D'HONNEUR:

M. C. E. BONIN, Conseiller d'Ambassade, Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| PRESIDENT | J. R. GENIN, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Agent Gén. de la Cie Gén. Transatlantique. |
| VICE-PRESIDENTS | A. de MONTGAILLARD, de la maison Rougier Frères, importateurs.
A. TARUT, de la maison O'Brien et Williams, agents de change. |
| SECRETAIRE | P. SEUROT, Ingénieur Conseil. |
| SECRETAIRE-ADJOINT | Louis E. BERNARD, Importateur. |
| TRESORIER | L. FRECHON, Importateur. |
| CONSEILLERS | C. A. CHOUILLOU, P. BRISSET des NOS, H. B. de PASSILLE,
J. PREVOT, E. VAUTELET, E. GALIBERT, E. LALOY. |
| CONSEIL D'ARBITRAGE | A. de MONTGAILLARD, M. FERRAND, J. PREVOT,
C. A. CHOUILLOU, L. FRECHON, A. MACHERAS,
J. R. GENIN, P. GALIBERT, E. VAUTELET,
H. JONAS, J. POTTIER, |
| AVOCAT-CONSEIL | J. BISAILLON, C. R., de la Société Bisailon, Bisailon et Béique, avocats, 11 Côte de la Place d'Armes, Montréal. |

Sommaire :

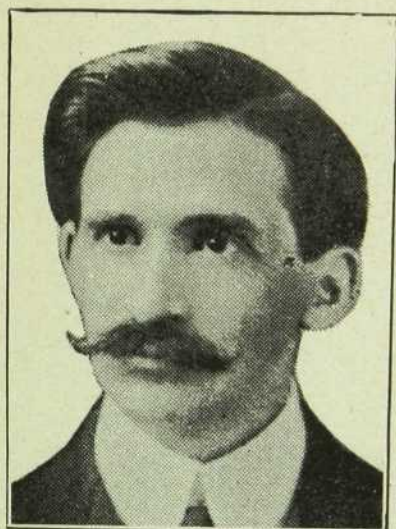
- Le 14 Juillet à Montréal.
- Tableau d'honneur de l'Union Nationale Française.
- La Fête de Jeanne d'Arc et
Les Décorés Canadiens.
- Les Décorés Français.
- Le Fonds Patriotique Canadien.
- La Langue et les Idées Françaises au Canada.
- Quelques Lettres.
- O Canada ! (Chant National Canadien).
- Le Canada Economique.
- Le Canada et les Colonies Françaises.
- Concurrence au Commerce Austro-Allemand.
- Comment préparer l'après Guerre.
- Les Vins Français. Leur Commerce au Canada.
- Lignes Directes France-Canada.
- La Mission Canadienne en France.
- Importations et Exportations du Canada.
- Ce que le Canada achetait en Allemagne.
- Ce que le Canada achetait en Autriche-Hongrie.

ANNEE

1916



M. J. R. GENIN,
Conseiller du Commerce Extérieur
de la France,
Président de la Chambre de Com-
merce Française de Montréal.



M. de MONTGAILLARD,
1er Vice-Président.



M. C. A. CHOUILLOU,
Conseiller du Commerce Extérieur de
la France. Ancien Président.
Résidant à Paris.



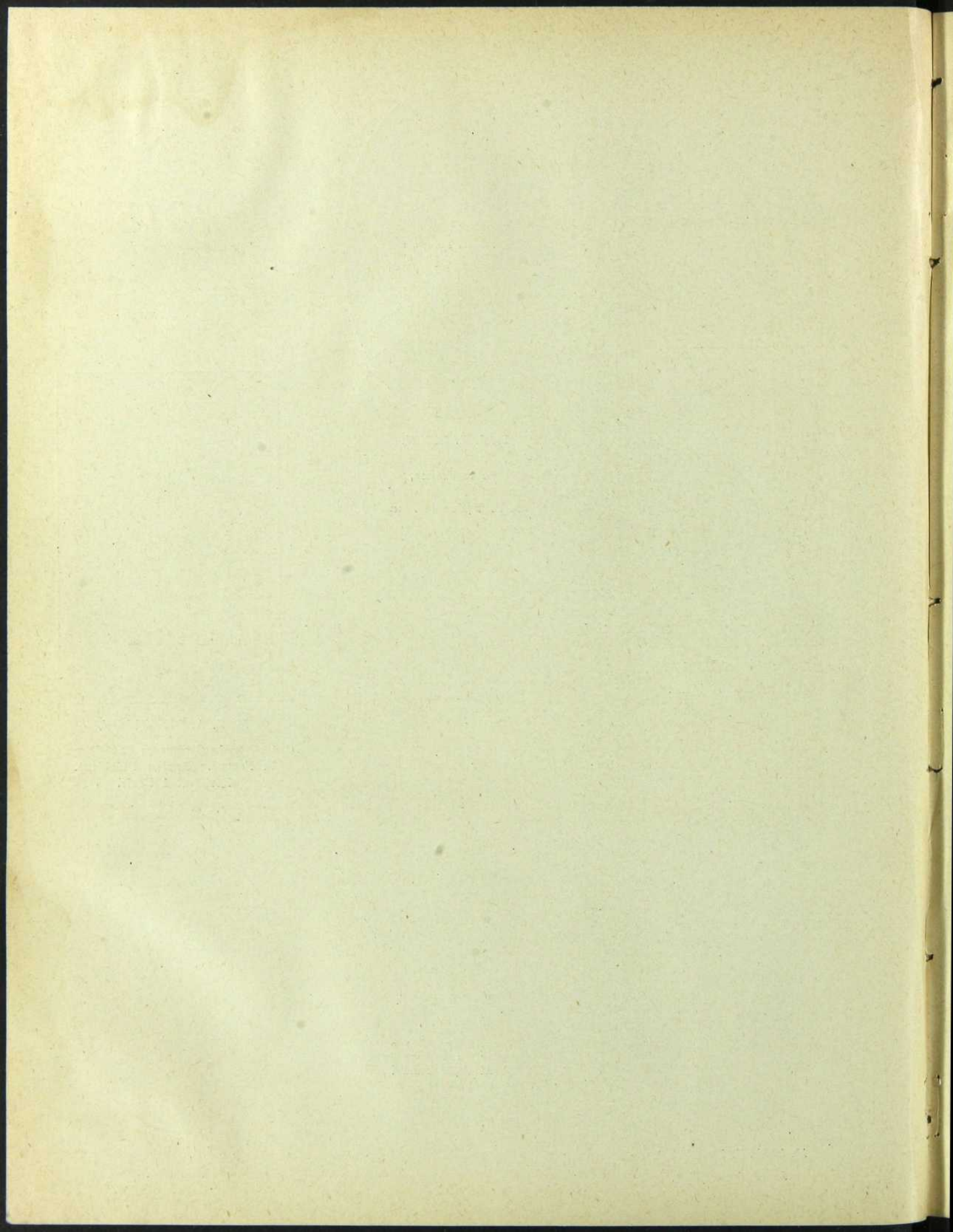
M. Paul SEUROT,
Secrétaire,
Délégué par la Chambre pour ac-
compagner en France la Mis-
sion Economique Canadienne.



M. Louis E. BERNARD,
Secrétaire-adjoint.



M. L. FRECHON,
Trésorier.



Le 14 Juillet 1916 à Montréal



Devant le Consulat général de France.

La Fête du 14 juillet à Montréal a été célébrée avec calme et dignité. Le moment des réjouissances publiques n'est pas encore venu. Il serait mal séant de se livrer à des manifestations bruyantes alors que les nôtres luttent héroïquement et font le sacrifice de leur vie pour défendre cette France qui nous est si chère à tous.

Les membres de la colonie, réunis à onze heures du matin dans les salles de l'Union Nationale, furent reçus par le Représentant du Gouvernement de la République, M. C. Bonin, Consul Général de France au Canada. Toutes les Sociétés françaises étaient représentées par leurs présidents et les membres de leurs Conseils d'administration.

M. le Dr Brisset des Nos, parlant au nom de l'Union Nationale, du Fonds Patriotique Canadien, de la Société des Vétérans, de la Chambre de Commerce, de la Mutuelle, du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture et de la société des Sacs au dos, prononça le discours suivant :

M. le Consul Général,

L'Union Nationale Française, la Chambre de Commerce française de Montréal, la Section française du Fonds Patriotique, la Mutuelle française, la Société des Vétérans de Terre et de Mer de 1870, ainsi que la Société des "Sacs au dos" 1914, et le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, m'ont fait l'honneur de les représenter au matin de ce jour de fête Nationale pour vous exprimer les sentiments que tous ressentent pour la France Immortelle, notre héroïque et tant aimée Patrie.

Amour et reconnaissance, fierté, confiance et espérance, tels sont les sentiments profondément gravés dans nos âmes françaises.

Qui de nous ne garde pas dans son coeur un amour et une reconnaissance infinie pour cette France qui nous a donné le jour et qui maintenant nous assure à jamais l'avenir par le sang le plus pur et le plus généreux de ses enfants !

Rails en acier

RAILS LOURDS : -- 60 à 100 livres par verge linéaire. Section étalon anglais à base plate. Section étalon américain et canadien. Sections diverses spéciales. Cornière ajustée pour l'accouplement des rails.

RAILS LEGERS : -- Pour la traction ou autres fins industrielles : 16 à 45 livres par verge linéaire. Section étalon A.S.C.E. Plaques ajustées pour accouplements.

LINGOTS - BARRES - PLAQUES

Acier Architectural : -- Poutres à section double T.U.Y.

Acier en barres : -- Rondes, carrées, méplates et toutes autres formes.

Barres d'acier renforcées : -- Pour béton armé, barres à section ordinaire tordues à froid.

TOUS NOS ACIERS SONT DE LA QUALITE SUPERIEURE BASIQUE OBTENUE A FOUR OUVERT.

The Algoma Steel Corporation, Limited

USINES ET BUREAU GENERAL :

SAULT STE-MARIE, ONTARIO, CANADA.

BUREAUX DES VENTES :

66 OLD BROAD STREET, LONDRES E. C. ANGLETERRE.

Chambre 606, Edifice MCGILL, MONTREAL, QUE. CANADA.

Chambre 504, Edifice TRADERS BANK, TORONTO, ONT. CAN.

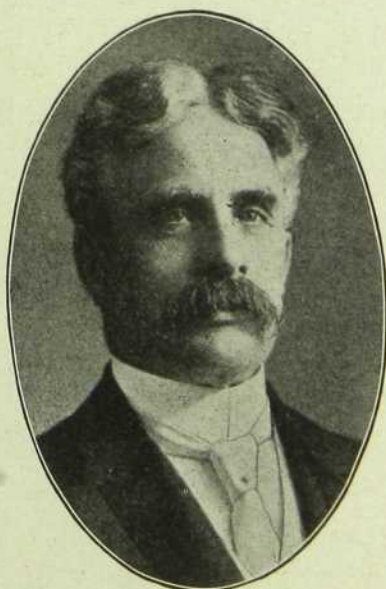
Chambre 401, Edifice McARTHUR, WINNIPEG, MAN., CANADA.



Monsieur C. E. BONIN,
Conseiller d'Ambassade,
Consul Général de France dans la Puissance du Canada.



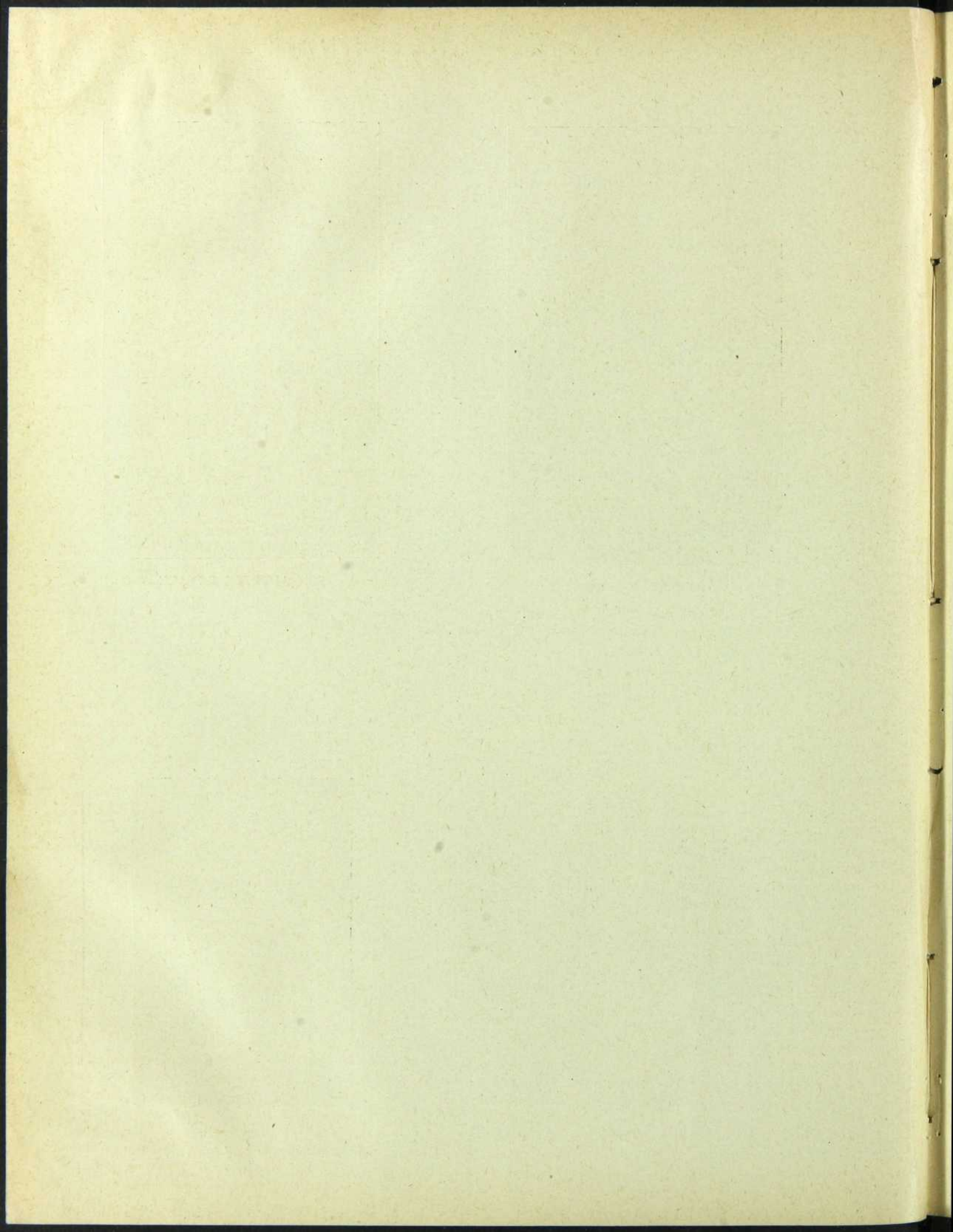
SON ALTESSE ROYALE
LE DUC DE CONNAUGHT,
Gouverneur Général de la Puissance du Canada.



Sir R. L. BORDEN,
Grand Croix de la Légion d'Honneur,
Premier Ministre de la Puissance du Canada.



Sir Wilfrid LAURIER,
Grand Officier de la Légion d'Honneur,
Ancien Premier Ministre de la Puissance du Canada.





L. RAYNAUD,
Docteur en Droit,
Consul chargé de la Chancellerie
du Consulat Général de France.

Qui de nous ne sent pas monter de son âme un sentiment de fierté et d'orgueil à la pensée de la gloire impérisable de nos chefs et de notre armée qui préparent pour demain une France Nouvelle; non pas nouvelle pour nous qui la connaissons si bien, mais nouvelle pour le monde entier en ce qu'il reconnaîtra en elle les qualités merveilleuses d'une race qui ne s'est jamais démentie!

Qui de nous, enfin, perdrait espoir et confiance sur le résultat final de cette grande épopée où nos chefs et nos soldats, protégés par le droit et armés par la justice, repoussent chaque jour un ennemi qui est venu creuser sa propre tombe dans nos campagnes de l'Est? Les plus belles pages de notre histoire s'écrivent aujourd'hui; César, Alexandre, Napoléon, ont fait l'admiration de l'humanité! Comment dans l'avenir nos enfants apprécieront-ils leurs grands exploits quand ils leur compareront une journée de la Marne ou un siège de Verdun!

Ils s'étonneront, nos descendants, et admireront tout à la fois et l'endurance de nos soldats et leur courage et la valeur de nos chefs et leur génie, mais ils admireront peut-être davantage encore l'unité merveilleuse de tous les coeurs et de toutes les volontés, tendant au même but, la solidarité complète et absolue qui les réunit. Tous pour la France afin de rendre la France à tous: Consécration réelle et définitive de l'Unité et de l'Indivisibilité de notre première République, décrétée il y aura bientôt un siècle et quart!

Les héros que nous louons et que nous honorons ne doivent cependant nous faire oublier ceux qui ont donné



Sir Lomer GOUIN,
Officier de la Légion d'Honneur,
Premier Ministre de la Province de Québec.

leur vie pour nous! Gloire, honneur et reconnaissance infinie à nos frères qui sont tombés face à l'ennemi, payant de leur sang le salut de la France! Ils ne sont plus, mais leur souvenir restera gravé dans l'histoire de la France pour donner aux générations futures le plus noble exemple de l'amour de la Patrie!

Pour nous, M. le Consul Général, pour nous qui, en raison de nos âges ou de nos infirmités, sommes restés éloignés du théâtre de la lutte, nous avons pourtant conscience que dans une sphère plus modeste nous aidons un peu au grand travail de la mère Patrie! La Chambre de Commerce Française, soucieuse des intérêts commerciaux de la France au Canada, prépare dans un ordre économique le lendemain de la victoire; un de ses membres délégué s'occupe déjà sur place d'en assurer la réalisation.

La Section Française du Fonds Patriotique continue avec un zèle admirable à soutenir les familles privées de leur soutien. Parlerai-je du dévouement inlassable de ces sociétés de charité fondées par le plus pur amour patriotique, qui, depuis le commencement des hostilités, s'ingénient par tous les moyens possibles à venir en aide à ceux qui souffrent des tristesses de la guerre; France-Amérique, l'Alliance Française, l'Aide à la France, sans compter tous les ouvriers des dames charitables qui travaillent pour la France, à tous et à toutes qu'il me soit permis de dire merci! Je n'aurai garde non plus d'oublier toutes nos autres sociétés soeurs, la Mutuelle, les Vétérans, les Sacs au dos, qui, dans leur ordre d'action, se dévouent chaque jour à la cause française. Parlerai-je, M. le Consul Général, de



GRANDS MOULINS "OGILVIE"

LES PLUS GRANDS DE L'EMPIRE BRITANNIQUE
Meuniers de Sa Majesté le "Roi Georger V"

PAR DECRET SPECIAL

Capacité : 35,000 sacs par jour

145 élévateurs distribués dans tout l'Ouest Canadien

Blé acheté directement des cultivateurs

ROYAL HOUSEHOLD

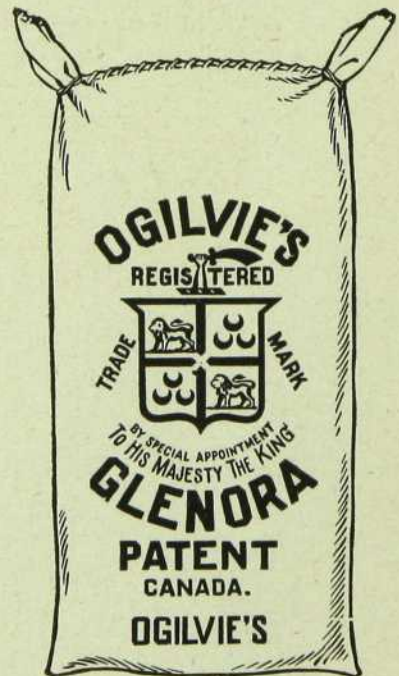
GLENORA



Marques:

Royal Household
Glenora
Spéciale Patente
Manitoba

Etc., Etc., Etc.



The Ogilvie Flour Mills Company Limited

Bureau principal:

MONTREAL, Canada

Adresse télégraphique:

"OGILVIE, MONTREAL"

Moulins: MONTREAL, WINNIPEG, FORT WILLIAM, MEDICINE HAT

l'Union Nationale, ce n'est pas à moi d'en faire ici l'éloge; un jour, quand rentré dans les rangs, je pourrai parler plus librement, je me ferai alors devoir et plaisir de dire à tous la somme de bien, de dévouement et de charité qui a été dépensée par mes dévoués collègues pour venir en aide à nos compatriotes malheureux. Si l'accomplissement du bien et de la charité porte généralement en lui-même sa douce récompense, il y a malheureusement de pénibles exceptions et s'il m'est permis d'exprimer un regret, c'est celui de constater que trop souvent on interprète mal dans notre colonie ces mêmes dévouements et ces mêmes bonnes volontés; que sous l'égide de notre glorieux drapeau, qui ce matin s'agite joyeusement dans des frissons de victoire, l'Union se fasse de plus en plus grande, de plus en plus forte, comme elle se fait là-bas chaque jour davantage devant l'ennemi!



Dr BRISSET des NOS
Président de l'Union Nationale Française.

Cette année, M. le Consul, comme l'année dernière, nos réjouissances en l'honneur de la France seront encore toutes de charité: L'âme qui souffre ne peut trouver de consolations que par les joies du coeur. Les femmes et les enfants de nos braves compatriotes viendront passer avec nous quelques doux instants au Parc Dominion, devant le beau fleuve qui ramènera bientôt, dans la victoire et dans la joie, les êtres chéris qu'il a emportés dans les pleurs et dans le sacrifice. Et pendant que nous leur ferons oublier les tristesses de l'heure présente, des personnes généreuses et dévouées parcoureront les rues de Montréal, sollicitant une fois de plus encore les générosités déjà mises tant de fois à l'épreuve. Elles feront bonne moisson, nous n'en doutons pas, car le mot de passe qui ouvrira les bourses sera: "Pour la France!"

En terminant, M. le Consul Général, au nom de toute la colonie française de Montréal, au nom de toutes les sociétés que j'ai l'honneur de représenter, je vous prie de bien vouloir vous faire auprès de notre respecté Président,

Monsieur Raymond Poincaré, l'interprète des voeux que nous formons aujourd'hui pour lui comme chef très sympathique de la grande nation française et pour notre patrie si chère, afin que bientôt notre douce terre de France, délivrée et victorieuse, dicte au monde entier les conditions d'une paix complète et définitive!

Et maintenant, Monsieur le Consul Général, il ne me reste plus qu'à reconnaître au nom de tous, la valeur, le dévouement et le zèle si patriotique du représentant de notre pays pour la colonie française de Montréal; en maintes circonstances, nous avons été à même de les apprécier et je suis heureux, ce matin, d'être l'interprète de ces sentiments.

Vous me permettrez aussi de ne pas oublier Madame Bonin, dont le zèle et la charité inépuisables ont été tant appréciés par notre colonie, à elle et à tous vos dévoués collaborateurs, nous disons, merci!

Vive la France, vive la République, vive l'Armée!

M. A. Durantel prit alors la parole au nom de La France Républicaine, et dit:
Monsieur le Consul Général,

En ce jour de fête nationale, la France Républicaine s'empresse d'apporter ses respectueux hommages au représentant de la République Française et d'affirmer, une fois de plus, sa foi indestructible en ses immortelles destinées.

A pareil jour, en 1789, nos aïeux ont détruit la Bastille, qui incarnait à leurs yeux l'autocratie, et sur ses ruines encore fumantes, ils inscrivaient leur fière devise: "Liberté, Egalité, Fraternité".

Depuis deux ans, le peuple français tout entier, animé d'une seule âme fraternelle et virile, lutte avec une admirable constance et un héroïsme sans égal dans l'histoire, pour la conservation de ses libertés en danger. A son ardeur à les défendre, il montre combien ses libertés lui sont chères et prouve qu'il est digne de les posséder.

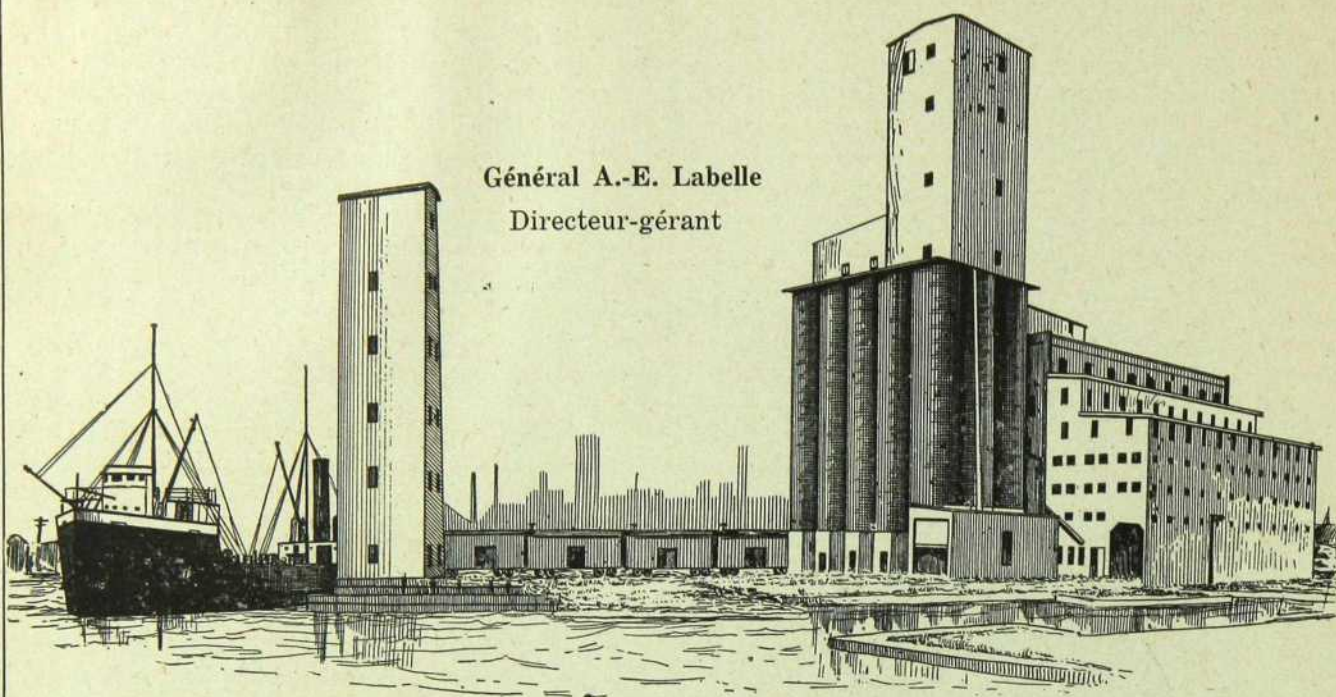
Et dans sa générosité, la nation française étend sa protection sur des peuples plus faibles, menacés dans leur indépendance, car la liberté qu'elle revendique pour elle doit être le commun apanage de l'humanité.

Ces fils de la Révolution Française, dont les grondements firent trembler les trônes, offrent aujourd'hui refuge et asile sur le sol français aux monarques malheureux. Quelle leçon pour l'univers!

Malgré ses deuils et ses blessures, notre France adorée resplendit aux yeux du monde entier, nimbée d'une auréole de gloire; plus que jamais elle brille au premier rang des nations, et ses enfants, armés pour sa défense, ont acquis la réputation indiscutable d'être les premiers soldats du monde.

Leurs sacrifices ne seront pas vains; la victoire viendra les couronner. La justice immanente, qu'invoquait autrefois Gambetta, assurera le triomphe de la civilisation.

De tout le sang répandu, de toutes les ruines amoncelées, de tous les sacrifices consentis, de toutes les larmes versées par les nobles femmes françaises, nous voyons irradier, comme une nuée lumineuse, la bonté souveraine. Les Français constatent aujourd'hui que l'égalité et la fraternité ne sont pas de vains mots. Les souffrances endurées



Général A.-E. Labelle
Directeur-gérant

Les grands Moulins de la St-Lawrence Flour Mills Co., Limited

Les Moulins à farine les plus modernes et les mieux outillés du Canada,
sollicitent les commandes de MM. les négociants français pour leur

FARINES ST-LAWRENCE

fabriquées avec le choix des blés de l'Ouest Canadien, les meilleurs au
monde pour la farine à boulanger.

Général A. E. LABELLE,
Directeur-Gérant.

St. Lawrence Flour Mills Co. Limited

MONTREAL, Canada.

en commun, la solidarité dans le danger et dans la mort, rapprochent les coeurs de nos valeureux soldats, effacent tout souvenir des anciennes querelles, des dissensions politiques, des luttes de classes. Ouvriers et patrons, pauvres et riches, roturiers et nobles, en se coudoyant dans la tranchée, ont appris à se mieux connaître, à s'estimer les uns les autres. La seule rivalité qui existe maintenant entre eux est une sublime émulation, qui les porte à se surpasser en abnégation, en dévouement, en courage.

Les vertus qu'ils acquièrent sur le champ de bataille les suivront dans leurs foyers, après la victoire. Ils nous donneront alors le magnifique spectacle d'un peuple uni et libre, pratiquant l'égalité dans la fraternité.

Monsieur Gonzalve Desaulniers, ayant été appelé à présenter les voeux des Canadiens-Français présents, parla au nom de l'Alliance Française dont il est Président et du Comité France-Amérique :

Monsieur le Consul,

Vous connaissez le vieux dicton : c'est dans le malheur que l'on connaît ses amis. Il faut croire que la France avait beaucoup d'amis de par le monde, puisque dès le début des hostilités les sympathies de l'univers entier se sont tendues vers elle. Tous les peuples ont compris que le droit humain était de nouveau menacé par l'invasion des hordes allemandes et ils ont su gré à la France d'avoir mis au service de ce droit, sa glorieuse et forte épée.

Nous aussi, Canadiens-Français, nous avons voulu lui exprimer notre admiration en mettant d'accord nos sympathies et nos obligations morales vis-à-vis elle comme vis-à-vis l'Angleterre. On a essayé dans une certaine presse d'amoindrir notre effort pour légitimer l'ostracisme dont on veut frapper le verbe français dans ce pays et pourtant lorsqu'après la guerre on fera le compte de nos morts et de nos blessés on s'apercevra que les nôtres ont fait leur devoir, tout leur devoir.

Soyons donc, Monsieur le Consul, à la joie d'un anniversaire qui rappelle l'effort des ancêtres pour introduire la liberté dans le monde. Grâce à eux et grâce surtout aux vainqueurs de la Marne, les peuples, comme après Marathon, connaîtront la douceur de vivre. C'est aux sacrifices héroïques de la France, de l'Angleterre et de leurs alliés qu'ils le devront.

Plusieurs représentants de la colonie syrienne, le Rév. Père Nasré, MM. de Cazen, Jarjour, Malouf, Aboud, Boosamra, Tabah Cousin, Salahni, Shamy, Matta, Assaly, Bouzane et autres étaient présents à la réception. Au nom de ses compatriotes M. de Cazen présenta au représentant du Gouvernement français les bons voeux de la colonie syrienne pour une prompte victoire des alliés : "Monsieur le Consul Général,

C'est au nom de la colonie syrienne de Montréal que je viens à l'occasion de la fête du 14 Juillet renouveler l'expression des sentiments de reconnaissance et d'admiration, de l'attachement le plus sincère et des sympathies les plus profondes de mes compatriotes envers la France.

Le coeur plein d'émotion, je me contente de déclarer au Représentant de la République française que nous ne cessons de demander à l'Être suprême de veiller sur la

France et d'accorder à ses vaillants soldats une victoire éclatante sur ses ennemis. En nous exprimant ainsi nous ne faisons que suivre l'exemple et imiter les sentiments de nos malheureux compatriotes "isolés" en Syrie.

Malgré les persécutions et les exécutions continuelles qui les fauchent par milliers sans distinction de conditions, d'âge ou de sexe, nos compatriotes martyrs meurent les yeux tournés vers l'occident et leur dernier soupir s'échappe avec le cri de : Vive la France.

Nourrie des mêmes sentiments et épris d'un même amour pour notre grande amie restée toujours si fidèle, nous aussi, nous crions du plus profond de nos coeurs : Vive la France ! Vive la grande armée des Alliés !



Rev. P. NASRE,
Curé des Syriens Catholiques.

M. le Consul Général après avoir remercié les représentants de la colonie syrienne pour les sentiments et les bons voeux qu'ils venaient d'exprimer lut le message suivant que lui avait transmis Sir Robert Borden, premier Ministre du Canada :

"L'anniversaire de la fête nationale française ravive la mémoire impérissable de tout ce que la nation française a enduré et a accompli pendant ces deux dernières années. Point n'est besoin de chercher des mots d'appréciation parce que le monde entier connaît ces glorieux faits. Il y a un an j'étais en France et j'ai eu l'occasion d'apprendre un peu des sentiments et de l'oeuvre de son peuple. Il est impossible de décrire en termes appropriés l'impression indélébile que m'a causée le grand courage, la patience et l'imperturbable sang-froid de la nation française.

"Courage magnifique, confiance inaltérable, détermination indomptable, un sang-froid splendide, voilà l'impression que m'a causée le sentiment du peuple français. Les armées françaises avec celles de notre propre empire soutiennent avec succès l'attaque sur le front ouest. Avec elles se trouve un corps d'armée de ce Dominion qui a amplement démontré que les Canadiens ne sont pas in

Tétrault Shoe Manufacturing Company

RUE DEMONTIGNY EST

MONTREAL, Canada.

Les plus grands fabricants de

GOODYEAR WELT

pour hommes en Canada

Informations pour le commerce français
peuvent être obtenues à

9 rue de Marseille - PARIS.

dignes de combattre dans les armées de l'Empire à côté de celles de la France pour la défense de la même noble cause. Le Canada acclame le retour de cet anniversaire avec la plus grande admiration pour la valeur, le courage et les succès de la France, et avec une nouvelle et inflexible détermination de faire sa part dans le conflit, confiant que la victoire couronnera la cause que la France et l'Angleterre défendent."

Après la lecture de ce message M. le Consul Général annonça aux membres de la colonie qu'il avait envoyé, en leur nom, au Président de la République française, un télégramme exprimant l'attachement des Français du Canada au Gouvernement de la France et leur foi inébranlable dans la victoire complète des armées alliées sur les hordes teutoniques. Il répondit ensuite aux discours déjà prononcés dans les termes suivants :

Mes chers compatriotes,

Nous nous réunissons aujourd'hui, Français et amis de la France, pour célébrer le deuxième anniversaire de notre Fête Nationale depuis le commencement de la guerre. Les paroles qui viennent de m'être adressées en votre nom à tous sont le vibrant témoignage de vos sentiments de patriotisme et d'union et je serai heureux de m'en faire l'interprète en transmettant à M. le Président et au Gouvernement de la République les vœux exprimés pour notre France immortelle et la victoire de ses armes.

L'un de nos ministres disait il y a quelque temps déjà que l'on commençait à entrevoir la fin de la plus terrible guerre qui ait ensanglanté l'Europe et, depuis la glorieuse résistance de Verdun qui a marqué le point d'arrêt de la puissance militaire allemande, les succès de l'offensive de nos troupes et de celles de nos alliés sont pour accroître notre confiance et justifier tous nos espoirs.

Nous pouvons donc profiter de cette réunion annuelle pour jeter un regard en arrière et rappeler brièvement l'effort de ces deux années en ce qui touche particulièrement la colonie française du Canada.

Tout d'abord il faut évoquer — car on ne saurait assez le rappeler — l'admirable élan avec lequel notre colonie a répondu à l'appel aux armes. Comme je l'ai déjà fait connaître, le pourcentage des Français du Dominion partis sous les drapeaux n'a été surpassé, si même il a été égalé, nulle part ailleurs. Chaque semaine, depuis deux ans, nos mobilisés continuent à s'embarquer au fur et à mesure des appels et nous avons dépassé le chiffre du centième convoi de réservistes mis en marche par ce Consulat Général.

Cet empressement même à obéir à l'ordre du plus noble devoir n'explique que trop le grand nombre de pertes que nous avons à déplorer parmi ceux qui nous ont quittés pour l'accomplir et, si nous tenons à commémorer cette fois encore ce retour de fête dans le calme et le recueillement, c'est que notre pensée ne peut se détacher de ces tombes trop fraîchement ouvertes, de ces femmes, de ces enfants en deuil qui supportent leur douleur avec un courage aussi admirable que le sacrifice de ceux qui sont tombés pour la Patrie.

En commandant sa dernière charge un de nos officiers criait à ses hommes : "Allons, mes enfants, en avant ; si nous succombons, nos femmes pleureront des héros !" Il avait raison : ce sont des héros que nous pleurons, et si quelque chose peut adoucir l'immense douleur des êtres chers qu'ils laissent derrière eux ce doit être notre active sympathie, notre respect et notre admiration pour leur dévouement sublime.

C'est pour nous rendre dignes de ces grands morts, pour nous préparer à honorer mieux encore ceux qui vont revenir vainqueurs, que nous avons cherché pendant ces deux années à maintenir avant tout parmi nous cet esprit de concorde et de patriotisme qui était le vrai moyen de les aider dans leur tâche.

Laissez-moi vous dire, moi qui en suis le témoin quotidien, combien est touchante et méritoire cette entente établie depuis la guerre dans notre colonie. Si un peu de bien a pu être fait par nous, comme le rappelait tout à l'heure M. le Président de l'Union Nationale, si les familles de nos soldats ont pu être assistées dans une mesure très supérieure à celle qui leur aurait été accordée en France, c'est précisément grâce au dévouement et au désintéressement des bons Français et des généreuses Françaises qui ont consacré le meilleur de leur temps et de leurs efforts au soulagement de leurs compatriotes, et c'est aussi, je suis heureux de le redire ici, grâce à l'appui vraiment fraternel des Canadiens qui ont accordé à nos soldats le même traitement qu'aux leurs et fait généreusement participer les nôtres aux ressources réunies par l'oeuvre admirable du Fonds Patriotique et aux innombrables organisations créées par eux pour venir en aide à la France. Je dois rappeler aussi que le gouvernement fédéral a bien voulu sur ma demande assurer aux propriétés de nos mobilisés une protection toute spéciale pendant la durée de la guerre et que d'autres mesures sont encore envisagées pour améliorer la situation de nos soldats et de leurs familles à leur retour au Canada.

Pendant qu'à cette même heure la mission économique envoyée par le Gouvernement Canadien et la Chambre de Commerce Française de Montréal est reçue à bras ouverts en France et va contribuer très certainement à développer les échanges entre les deux pays, nous avons ici même une marque éclatante de la sympathie qui nous entoure par l'organisation de cette journée française et par le concours que lui donne la presse canadienne, toujours prête et unanime, comme le disait un des grands journaux de Montréal, quand il s'agit "d'aider la vieille France".

A tous merci, et merci aussi à vous, mes chers compatriotes, pour nous avoir aidé par votre concorde et votre patriotisme dans notre tâche toujours intéressante, mais parfois bien délicate. Vous avez compris que plus que jamais il fallait se serrer autour du drapeau, qu'il n'y avait plus en temps de guerre de différend possible entre Français, qu'une seule idée dominait tout, l'honneur et le salut de la patrie. Et puisque vous l'avez compris et que vous avez su maintenir sans défaillance ces sentiments depuis deux ans parmi vous, vous saurez les garder jusqu'au bout et vous aurez su ainsi faire votre devoir et contribué

BUVEZ TOUJOURS

La

Bière

Frontenac

Exquise, pétillante, rafraichissante, c'est la meilleure des bières, l'égale des célèbres bières importées.

Fabriquée avec des éléments de choix, par des experts, dans la plus grande et la plus moderne brasserie du Canada, où toutes les opérations se font avec précision et automatiquement. La BIERE FRONTENAC dans tout le cours de sa fabrication ne vient jamais en contact avec la main de l'homme et elle est toujours à l'abri de toute contamination possible.

Voilà pourquoi la BIERE FRONTENAC est un breuvage bienfaisant, hygiénique et reconstituant, une nourriture liquide pure et précieuse.

Chacune de ces bières Frontenac possède son caractère distinctif et individuel, et est conditionnée pour remplacer les différents types de bières importées.

"SPECIALE"

Etiquette Bleue

Type des Grandes Marques Américaines pour les Dîners, les Réceptions, les Clubs, les Restaurants, etc.

"STANDARD"

Etiquette Rouge

Douce et saine au goût net et fin. La Bière des Familles, la favorite des pays d'Europe. La "Blonde" de France et de Belgique.

"TRIANON"

Etiquette Brune

La "Brune" de France, Forte, stimulante, nutritive, riche, mousseuse et d'un goût exquis.

selon votre pouvoir au triomphe de la cause commune.

C'est bien peu de chose, d'ailleurs, tout ce que nous pouvons faire à côté du sacrifice quotidien de nos héros, et cependant c'est eux qui trouvent le temps de nous remercier, de nous écrire pour nous réconforter et nous dire d'espérer. Comme je voudrais vous lire ces lettres admirables reçues par chaque courrier où nos Poilus nous disent leur confiance et leur reconnaissance pour le soin pris ici de leurs familles et de leurs intérêts.

Vous vous rappelez, messieurs, cette fête nationale que rehaussait encore, il y a trois ans, la présence à Montréal, de notre beau croiseur de guerre "Le Descartes"; vous savez que son commandant et les fusilliers-marins dont nous avons eu l'honneur de recevoir un détachement dans cette même salle, ont pris la part la plus glorieuse à la campagne des Flandres et à la défense de Dixmude. En leur remettant l'an dernier le drapeau régimentaire comme témoignage et récompense de leurs exploits, M. le président de la République disait à la brigade des fusilliers marins :

"Mes amis, ce sont les plus lointaines destinées de la patrie et de l'humanité qui s'inscrivent en ce moment sur le livre d'or de l'armée française. Notre race, notre civilisation, notre idéal, sont l'enjeu sacré des batailles que nous livrons; quelques mois de patience, de résistance morale et d'énergie vont décider des siècles futurs."

Ces nobles paroles du chef respecté de notre mère-patrie doivent être notre devise et notre enseignement: comme il l'a si bien dit, encore quelques mois de patience, de résistance morale et d'énergie, et l'avenir de la France va être assuré par ses enfants que le courage et l'union conduisent à la victoire.

Vive la France, Vive la République !

Pendant que les personnes présentes applaudissaient les paroles si éminemment patriotiques du Représentant de la France, un petit garçon de cinq ans, habillé en poilu présentait à Madame Bonin, au nom des membres de la colonie une superbe gerbe de fleurs aux couleurs nationales.

L'après-midi, l'Union Nationale Française rassemblait au Parc Dominion les femmes et les enfants des réservistes français et leur offrait un splendide goûter. Plus de six cents personnes étaient réunies autour des tables qui étaient surchargées de sandwiches, de gâteaux, et de boissons rafraîchissantes. M. le Consul général et

Madame Bonin étaient présents ainsi que M. Louis Raynaud, Consul de France.

Au cours du goûter, M. le Docteur Paul Villard qui présidait à cette grande fête de famille, prononça une courte allocution et remercia M. le Consul Général et Madame Bonin qui depuis les débuts de la guerre ont prodigué leur sympathie et leur sollicitude pour assurer le bien être des femmes et des enfants de ceux qui luttent pour la défense de la Patrie. Il remercia aussi ceux des membres de la colonie qui ont rivalisé de zèle et de dévouement pour protéger les foyers de nos réservistes. "Le deuil, il est vrai, dit le Dr Villard, a déjà frappé plusieurs de ces foyers, mais les membres de la colonie sauront se souvenir des veuves et des orphelins des héros qui sont tombés au Champ d'Honneur en accomplissant leur devoir de soldat et de Français." En terminant, M. le Dr Villard, au nom des femmes et des enfants des réservistes, demanda à M. le Consul général de vouloir bien transmettre au Chef respecté du Gouvernement de la République le message suivant :

"Les femmes des réservistes français de Montréal réunies sous les plis du drapeau tricolore en ce jour de fête nationale, prient M. le Consul général de France au Canada de faire particulièrement part en leur nom et au nom de leurs enfants, à M. le Président de la République et au Général Joffre, de leur affection pour la France et de leur admiration pour l'armée dans laquelle leurs maris et leurs fils font bravement leur devoir de bons Français, et de bien dire à M. le Président de la République qu'elles font de tout coeur le sacrifice de leur foyer désert pour la victoire de la France en laquelle elles ont une confiance complète et inébranlable."

M. le Consul général répondit avec une émotion non dissimulée à cette requête des femmes françaises de Montréal et leur donna l'assurance qu'il transmettrait leur message au Chef du Gouvernement français avec le plus grand plaisir.

M. le Dr Villard présenta alors à la grande famille des femmes et des enfants de nos réservistes M. J. R. Genin, président de la Chambre de Commerce et M. le Dr Brisset des Nos, président de l'Union Nationale qui, tous deux, surent adresser de bonnes et affectueuses paroles à celles qui font bravement leur devoir en attendant le retour glorieux des absents.



UNION NATIONALE FRANÇAISE

Tableau d'Honneur

***A la Mémoire des Membres de la Colonie Française
de Montréal, tombés glorieusement
pour la France.***

Capt. E. L. Grisez	Herman
Lieut. A. F. Revol	M. Fleury
Lieut. J. de la Tour Fondue	P. Bernigaud
Lieut. F. Bergoend	J. Audrain
S. Lt. P. Herbart	A. Peyrard
P. Boisseau	A. Auzéby
P. Le Moal	L. Leguyon
L. Blondeau	E. Morel-Fourrier
B. Le Roux	Francis Hooper
P. de Mailly	F. Guicheret
J. Fournier	M. Leborgne
J. Grasset	L. Leborgne
C. Laurens	S. Muterel
E. Monier	A. Brieu
L. Agulhon	L. Trohel
J. Eloquin	J. Le Dû
F. Lidouren	C. Galibert
H. L. Allain	N. Renaut
A. Stervinou	P. Huchery
L. Getin	E. Menager
P. Fleuriel	J. Aulagnon
C. Chabance	P. Rostiaux
J. Omnès	M. A. Desqueroux
A. Thuillier	Y. Rannou
J. B. Boyer	Major G. Janin.

La Fête de Jeanne d'Arc

La colonie française de Montréal a célébré le dimanche 14 mai 1916, la première fête nationale de Jeanne d'Arc.

La Fête de la Pucelle libératrice du sol de la France a été grandiose. Les Français et les Canadiens de Montréal se sont unis une fois encore, et à eux se sont jointes les autorités civiles et religieuses du pays pour donner tout l'éclat qui devait se manifester dans cette fête.

M. le Dr Brisset des Nos, Président de l'Union Nationale Française, rappelant pourquoi on a créé la Fête de Jeanne d'Arc, fait l'éloge de celle qui ranimant les courages défaillants sût les conduire au triomphe. Il rappelle les paroles de M. Poincaré, alors Ministre de l'Instruction Publique et qui résumait toute l'histoire de Jeanne d'Arc: "Elle voit, elle sent, elle croit, elle est



Colonel H. BARRE — Capitaine QUINTAL,
Chevaliers de la Légion d'Honneur.

L'église Notre-Dame s'est ouverte en sanctuaire pour glorifier la Sainte. Le sermon de M. le Curé Labelle emplit d'émotion tous les coeurs.

La fête se transporta au sortir de l'église à l'Union Nationale Française, devant le Consulat Général de France, où devait se dérouler la cérémonie civile, devant une assistance des plus nombreuses comprenant les personnalités les plus marquantes du pays ou leurs représentants.

toute flamme, tout coeur, tout instinct." L'orateur montre comment Jeanne appartient réellement à toute la France, car elle a incarné dans sa forme la plus pure, l'amour sacré de la Patrie.

Les statues de Jeanne d'Arc et de la République disparaissent bientôt sous les nombreuses couronnes offertes par de généreux donateurs.

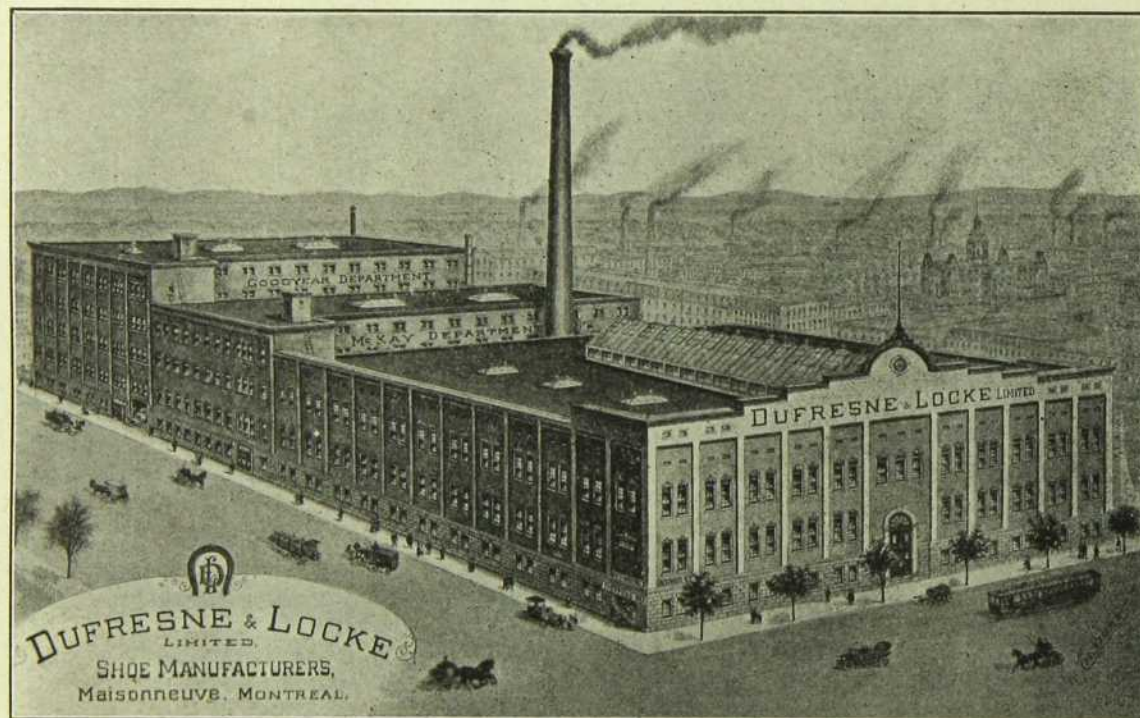
Puis M. C. E. Bonin, Consul Général de France, re-

DUFRESNE & LOCKE

LIMITEE

MAISON NEUVE

MONTREAL, Canada



Fabrique de Chaussures en tous genres

Spécialité :

Brodequins militaires

EXPORTATION

Capacité : = 5000 paires par jour



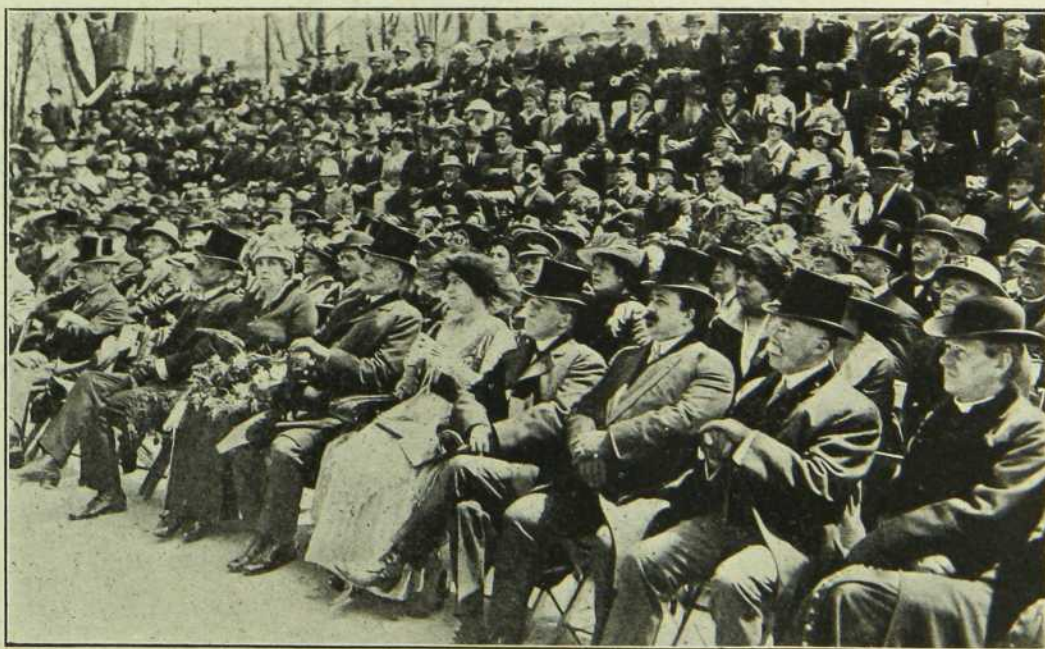
Les nouveaux légionnaires reçoivent l'accolade.

mercie l'assistance venue pour "célébrer cette fête patriotique française et canadienne à la fois."

A la suite des discours devait se célébrer une cérémonie plus émouvante encore. Celle de la remise des Croix de Chevaliers de la Légion d'Honneur décernées par le Gouvernement de la République à deux officiers Canadiens-français, le Colonel H. Barré, et le Capitaine Quintal, pour leur héroïque conduite à la guerre.

Monsieur Bonin rappelle que le Gouvernement Fran-

çais s'est empressé d'accéder à sa demande en réservant un certain nombre de décorations pour les troupes canadiennes qui combattent en Europe. Quatre croix d'Officiers de la Légion d'Honneur, cinq de Chevaliers, ont été attribuées, plus de dix Croix de Guerre et dix Médailles militaires sont allées décorer la poitrine de soldats et d'officiers Canadiens. Cet hommage rendu au mérite est comme le proclame quelques instants après dans son discours M. le Sénateur Dandurand, un remerciement au



Avant la remise des décorations.



La fin de la cérémonie. La Marseillaise, O Canada.

peuple Canadien tout entier pour son dévouement envers la France.

La cérémonie de la remise des décorations rappelle tout un passé historique et les deux nouveaux Chevaliers, ayant reçu l'accolade du représentant de la République Française regagnent leur place sous un tonnerre d'applaudissements qui trahit l'émotion et l'enthousiasme général.

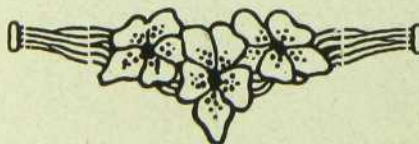
Au nom de la Colonie française de Montréal, Monsieur le Président de l'Oeuvre du "Fonds patriotique canadien", sir Herbert Ames, M.P.P., reçoit une médaille d'or.

M. le Sénateur Dandurand au nom du Comité France-

Amérique montre combien est identique le sentiment national immortalisé par la Pucelle et celui qui unit les Français de la guerre actuelle debout pour la défense de leur sol et de la liberté.

La Marseillaise rallie toujours l'enthousiasme de l'auditoire et l'hymne "O Canada" est entendu au milieu du plus imposant silence. Le défilé des soldats du 163ème entraîne la foule qui se disperse au milieu d'une joie générale.

Les photographies que nous publions montrent les instants les plus marquants de la cérémonie de la remise des décorations.



L'Union Nationale Française nous communique quelques citations de membres de notre colonie qui ont reçu des distinctions honorifiques pour leur bravoure et leur belle conduite sur le champ de bataille, nous les accompagnons de quelques photographies qui nous ont été remises.

Dans une publications ultérieure, exclusivement consacrée aux braves de la colonie française, nous compléterons cette nomenclature, et nous prions instamment les parents et amis des intéressés de faire parvenir tous les documents à l'Union Nationale Française, Avenue Viger, Montréal.



BARON, Pierre

Décoré de la Croix de Guerre le 15 septembre 1914 pour avoir sauvé son capitaine blessé et avec qui il était prisonnier.



BOISSEAU, Prosper

Décoré de la Médaille Militaire. Soldat dévoué à ses devoirs et d'une belle tenue au feu. Grièvement blessé à son poste dans les tranchées a été amputé des deux jambes. La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.



BOURGEOIS, René

Médaille Militaire comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec palme. "Fils de Français né au Canada, engagé volontaire pour la durée de la guerre. Le 8 octobre 1915, après une reconnaissance des tranchées allemandes au cours de laquelle il avait fait preuve du plus grand sang-froid et du plus grand courage, est reparti seul en plein jour en avant de nos tranchées pour aller chercher un blessé et l'a ramené dans nos lignes."

DE CARDAILLAC, G.

Croix de Guerre. Cité à l'ordre du jour.

DE NECKER, Marius

Croix de Guerre. Cité à l'ordre du jour.

DEVEAUX, Roger

Cité à l'ordre de la Brigade. Sous-officier d'Artillerie venu volontairement dans l'Infanterie. A été blessé à la tête de sa section en la conduisant à l'attaque des tranchées allemandes.

GRISEZ, Emile-Charles

Capitaine. Cité à l'ordre de l'Armée. "A montré dans la conduite de sa batterie une énergie et un zèle inlassables. A été blessé sérieusement le 16 mai en se portant, pour observer, sur un point de la première ligne violemment battu."

GUYOT, Fernand

Croix de Guerre. Cité à l'ordre du jour.

LE BAILLY, Fernand

Cité à l'ordre du jour de l'Armée.



LECOINTE, Pierre

Croix de Guerre. Cité à l'ordre du Régiment. "Caporal brancardier très dévoué, s'est fait remarquer à différentes reprises par son sang-froid et son courage, s'offrant toujours pour les missions périlleuses. A été grièvement blessé en se portant seul sur la ligne de feu sous un violent bombardement pour y reconnaître l'emplacement occupé par un blessé avant d'y conduire son équipe de brancardiers."



TOUR FONDUE, Jean de la

Sous-Lieutenant. Cité à l'ordre de l'Armée. "Officier d'une bravoure et d'un sang-froid admirables. Malgré le feu violent de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies à l'attaque du 11 octobre 1915, est sorti le premier des tranchées de sa compagnie entraînant ses hommes au cri de: "Mes enfants, en avant! Vive la France!" Est tombé presque aussitôt mortellement frappé."



VALADE, François

Cité à l'ordre du Régiment. "Sous-officier plein d'allant, venu dès les premiers jours de la mobilisation du Canada pour servir son pays. Etant avec ses mitrailleuses sur une position réperée par l'artillerie ennemie, a montré beaucoup de sang-froid sous un bombardement violent. Blessé très grièvement a donné à tous ses mitrailleurs l'exemple du calme et de la résignation dans la souffrance."



VENNAT, Raoul

Capitaine. Décoré de la Croix de Guerre, Classe 1886, parti volontairement au début de la guerre, malgré ses quarante-six ans et ses huit enfants, rejoindre comme Lieutenant son Régiment: le 138 territorial.
Son fils Jean, 20 ans, parti en avril 1915, est actuellement caporal au 419ème Régiment d'Infanterie.

Fonds Patriotique Canadien

Les lecteurs du bulletin spécial de la Chambre de Commerce Française de Montréal, de juillet 1915, y ont trouvé un article sur le Fonds Patriotique Canadien, qui leur a montré l'effort fait au Canada, pour assister les familles des volontaires canadiens et des mobilisés des nations alliées, tous traités sur le même pied.

La tâche, que les promoteurs de cette oeuvre se sont imposée au début, s'est considérablement amplifiée, car personne à la fin de 1914 ne supposait que les effectifs de l'armée canadienne dépasseraient 100,000 hommes.

Or, d'après les chiffres fournis par le département de la guerre, le nombre des enrôlements s'élève aujourd'hui à 340,000. Il a donc fallu que le Fonds Patriotique Canadien se mette en mesure de faire face aux besoins de tous ceux que les soutiens de familles laissaient derrière eux. En janvier dernier, un second appel fut fait à la

générosité du public. Dans toutes les villes, des équipes organisées frappèrent à la porte de ceux qui pouvaient donner. Cette campagne dura six jours et les résultats obtenus dans chaque province furent les suivants:

Province de Québec	2,600,000
Province d'Ontario	5,450,000
Province de la Nouvelle-Ecosse	500,000
Province du Nouveau-Brunswick	350,000
Province de l'Île du Prince-Edouard	40,000
Province de la Saskatchewan	500,000
Province d'Alberta	500,000
Province de la Colombie-Ang.	600,000
Province Yukon	20,000
Province Manitoba	Indépendant

TOTAL \$10,560,000



Sir H. B. AMES,
Président du Fonds Patriotique Canadien.

Cliché Notman.

Ceux de l'arrière ont fait leur devoir, car c'est plus de 52,000,000 de francs qui furent récoltés ainsi, en quelques jours, pour assurer l'existence des familles de ceux qui se battent en France.

Les 40,830 familles assistées par le Fonds Patriotique depuis le début de la guerre, ont reçu jusqu'au 1er mai 7,929,226 dollars, et en raison de l'accroissement constant des effectifs de l'armée Canadienne le montant mensuel des allocations dépasse actuellement 800,000 dollars par mois.

L'article mentionné plus haut signalait l'empressement des Français mobilisables à répondre à l'appel de la Patrie. Dès les premières semaines de la guerre, en effet, 2500 mobilisés ont été embarqués par les soins du Consulat Général de France à Montréal et depuis ce chif-

fre, d'après Monsieur le Consul Général Bonin, a doublé.

Le recensement de 1911 permet d'estimer la population française au Canada à 25000. C'est donc un pourcentage de 20% qui a répondu à l'appel aux armes. Les pertes au feu, qui ne sont encore qu'approximativement connues, sont lourdes. Dans la seule ville de Montréal on compte déjà 53 tués et à ce chiffre s'ajouteront sans doute les noms de plusieurs disparus.

On a parlé en France de la dénaturalisation des Français d'Amérique. Cette critique ne s'appliquera certes pas à la Colonie Française du Canada qui a donné les preuves du plus beau patriotisme et qui sera sans doute citée tout en tête de celles des pays étrangers qui ont répondu à l'appel aux armes.

A. TARUT.

PARTOUT POURQUOI. QUALITE SUPERIEURE

QUALITE



DISTINCTION

10 POUR 15¢

Vivent
L'ALSACE ET LA LORRAINE
FRANÇAISES

SAVERNE

La propagation de la langue et des idées Françaises au Canada.

*Extrait du Rapport du Secrétaire de l'Alliance française
de Montréal pour l'année 1915-1916.*

M. le Consul Général de France,
M. le Président,
Mesdames et Messieurs,

Douze mois déjà se sont écoulés depuis le jour où M. le Consul Général de France, Président d'Honneur du Groupe de Montréal, nous adressait la parole et dans une courte allocution, toute vibrante d'émotion et de patriotisme, avec ce bonheur d'expression qui lui est propre, nous parlait de la France, de cette bonne France qui nous est chère à tous et qui depuis bientôt deux ans donne au



Dr PAUL VILLARD,

Secrétaire de l'Alliance Française.

monde l'héroïque et touchant exemple de tous les sacrifices et de toutes les vertus. Félicitant le Groupe de Montréal pour le rôle important qu'il a joué dans la diffusion des idées françaises au Canada, M. le Consul Général déclarait qu'il ne doutait nullement que notre Conseil d'administration saurait garder en ce pays la place que la belle langue de France a conquise dans le monde par sa beauté. La série des conférences de l'année écoulée a pleinement justifié les affirmations de notre Président d'Honneur, et nous achevons aujourd'hui un des exercices les plus brillants et les plus féconds dans l'histoire de l'Alliance Française à Montréal.

Le 22 octobre, notre groupe inaugurerait sa série annuelle de conférences. M. A. Foucher, le grand indianiste, professeur à la Sorbonne et ancien directeur de l'Ecole Française d'Orient, parla d'Angkor la Grande, de ses temples et de ses palais. S'excusant de ne point parler de la France, dont l'histoire présente est encore trop mélangée de douleurs et d'espoirs, M. Foucher avec sa simplicité de grand savant, séduisit son auditoire et le tint sous le charme de sa parole, en faisant dérouler sous ses yeux les merveilleuses ruines du Cambodge que l'humanité du vingtième siècle n'a pu encore achever d'inventorier, ruines si belles encore, travaillées avec passion par des artistes inconnus qui s'ignoraient eux-mêmes mais dont la maîtrise était singulièrement remarquable.

Le 27 novembre, M. Henri Coville, professeur au Lycée de Rouen, traitait comme sujet: "La France et l'indépendance de la Grèce". Après avoir montré comment la nation hellénique, grâce à l'aide de la France, parvint à secouer le joug du Turc et à retrouver sa nationalité distincte, M. Coville qui est soldat et qui arrivait de la ligne de feu où il a été blessé, parla du soldat français dans la guerre actuelle, et, au moyen d'anecdotes intéressantes, empreintes de l'héroïsme le plus pur, il fit ressortir les traits principaux du caractère du soldat français: la gaieté, l'initiative et l'esprit de corps.

Le 18 décembre, M. le professeur Cohn de l'Université Columbia intéressa vivement son auditoire dans sa conférence sur "La France et l'Allemagne dans l'Histoire". Le conférencier s'efforça de montrer par l'histoire la divergence des idées dirigeantes dans les deux pays. En Allemagne: la cupidité, la science utilitaire, le désir de posséder et de gouverner par la force brutale. En France: l'amour de la justice, de la liberté, de la civilisation, de la gloire la plus pure révélée par le génie de ses écrivains et de ses penseurs.

Le 11 janvier, M. Joachim Merlant, professeur de littérature à l'Université de Montpellier, était le conférencier de la soirée. Parlant du "Goût public en France depuis quelques années", M. Merlant montra que l'un des caractères les plus frappants de l'intelligence française en matière littéraire, c'est qu'elle a le goût de la réalité et de la clarté, et que, tout en ayant un goût extraordinaire pour toutes les nouveautés, elle n'en admire pas moins tout ce qui est conforme avec les traditions de la race française, c'est-à-dire l'amour de la culture classique.

Le 2 février, M. A. de Lapradelle, professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Paris, traitait comme sujet: "Les lettres françaises et la guerre". Les lettres françaises ont été cruellement éprouvées par la guerre. Un grand nombre des écrivains de la jeune école ont payé de leur sang et de leur vie leur dette envers la patrie. Leur perte est irréparable. La guerre,

il est vrai, a suscité les oeuvres nouvelles, mais il est trop tôt encore pour pouvoir porter un jugement sûr sur le développement de la littérature qui a pris naissance depuis le début des hostilités. Il faut attendre. Toutefois, nous savons que la littérature, comme la France, est immortelle. Comme la nation, elle se sera, par la guerre, retremée dans l'épreuve.

Le 22 février, M. Paul Leyssac, du Théâtre du Vaudeville de Paris fit une conférence sur "La vie des mots". Le conférencier expliqua comment une langue s'enrichit, non seulement par la création spontanée de mots nouveaux, mais aussi et surtout par l'harmonie qui existe entre le mot et la chose, harmonie qui communique au mot un son, une couleur, la vie enfin.

Le 23 mars, les habitués de l'Alliance avaient un régal littéraire des plus exquis. Notre conseil d'administration avait eu, en effet, l'heureuse inspiration d'inviter Mlle Yvonne Garrick, l'éminente artiste de la Comédie française, à nous donner une causerie suivie de récitations. Avec sa grâce innée et le grand talent qui lui valent l'insigne honneur de faire partie de la première scène du monde, la charmante artiste fit passer son auditoire par toute une gamme de frissons délicieux.

Le 7 avril M. Maurice Caullery, professeur de science à la Sorbonne, donna une remarquable conférence sur Pasteur. Il passa en revue la vie et les oeuvres de ce grand savant qui au lieu de révolutionner le monde par les armes, à la façon allemande, l'a révolutionné au contraire par la méthode scientifique, la méthode pacifique par excellence. Malgré la difficulté du sujet qui ne se prêtait pas aux grandes envolées, ni aux tirades vibrantes, M. Caullery fut un des orateurs les plus intéressants que nous ayons entendus.

La série de nos conférences se termina d'une façon brillante le 29 avril. M. Joachim Merlant était de nouveau avec nous. Avec sa parole si chaude, si simplement éloquente, si vibrante de foi et de patriotisme, en racontant ses "Impressions de guerre", il enthousiasma l'audi-

toire qui remplissait la grande salle du Ritz Carlton. Il semblait à l'entendre qu'on était dans les tranchées, tout près de ceux qui veillent, qui luttent et qui meurent. Cette boue des tranchées, on la sentait molle, visqueuse, fatigante, écrasante. Et puis ce bombardement qui dure, qui dure! et l'attaque qui ne déclanche pas. Tout cela on le sentait, on le vivait. L'auditoire était littéralement suspendu aux lèvres du conférencier. Chacun comprenait pourquoi, dans les nuits d'attente et d'angoisse, l'âme de nos soldats se remplit de tendresse à la pensée qu'ils défendent la "douce" France contre le barbare envahisseur et qu'après tout il vaut bien la peine de mourir pour la France.

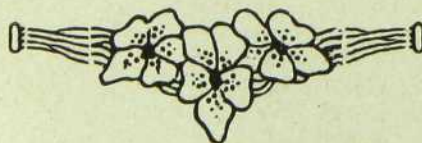
En terminant ce court exposé de nos conférences, vous me permettrez de vous dire, Messieurs, que vous avez lieu d'être fiers de l'oeuvre accomplie par le groupe de l'Alliance Française de Montréal. Le choix de nos conférenciers n'a rien laissé à désirer. Ils ont su nous parler de la France, de ses poètes, de ses romanciers, de ses auteurs dramatiques, de ses savants, de sa langue, de sa civilisation. Ils ont su aussi nous parler, sans haine, sans appels bruyants à notre sympathie, mais avec dignité, avec patriotisme, de la France qui lutte et qui souffre pour assurer, de concert avec ses alliés, le triomphe du droit, de la justice et de la civilisation.

Qu'il me soit permis de remercier en votre nom, notre président d'honneur, M. le consul général de France, qui s'intéresse si vivement à notre oeuvre. Sa présence dans nos conférences est pour tous un précieux encouragement.

En remerciant le public qui nous a honorés de sa présence, nous lui donnons l'assurance que nous nous efforcerons toujours de maintenir les traditions de l'Alliance française en faisant de notre mieux pour faciliter ou perfectionner au Canada, l'étude de la langue, de la littérature, des arts et de l'histoire de la France.

Paul VILLARD

Montréal, 6 juin 1916.



QUELQUES LETTRES

A la suite de la publication de notre Bulletin Spécial du 14 Juillet 1915 et dans le cours de l'année, nous avons reçu un certain nombre de lettres fort encourageantes pour

nous-mêmes et pour les oeuvres françaises de Montréal qui se sont occupées de propagande et d'assistance. Nous sommes heureux d'en publier quelques-unes ci-après:



Son Exc. M. JUSSERAND,
Ambassadeur de France aux Etats-Unis.

*Ambassade de France,
à Londres.*

Ce 23 septembre 1915.

Monsieur,

M. l'Ambassadeur me charge de vous accuser réception de votre lettre du 9 courant.

M. Paul Cambon a pris connaissance avec un vif intérêt du numéro spécial publié par la Chambre de Commerce Française de Montréal et me prie de vous adresser tous ses remerciements pour cet envoi.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Signé) T. MORAND.

*Ambassade
de la République Française
aux Etats-Unis.*

Washington, le 4 septembre 1915.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre du 31 août et de la belle publication qui l'accompagnait. J'y ai trouvé un tableau saisissant de l'oeuvre



M. de LOYNES,
Ancien Consul général de France à Montréal.

accomplie par le Canada dans la grande et cruelle guerre déchaînée sur le monde par l'Allemagne. De même que nos Alliés, en présence de tant de courage et de si nobles efforts nous pouvons être fiers les uns et les autres de la race à laquelle nous appartenons.

Avec mes voeux pour le succès de vos efforts dans l'ordre économique comme dans tous autres, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signé) JUSSERAND.

Monsieur J. R. Genin,
Président de la Chambre de
Commerce Française,
Montréal.

*Ambassade
de la République Française
Près S. M. le roi d'Italie.*

Rome, le 27 septembre 1915.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 de ce mois ainsi que la brochure qui l'accom-

pagnait, et dont j'ai pris connaissance avec intérêt.

Vous pouvez être assuré de toute ma sympathie à l'occasion de vos patriotiques efforts et je vous engage à faire parvenir votre intéressant bulletin à nos postes consulaires et à nos Chambres de Commerce en Italie.

Recevez, Monsieur le Président, les assurances de ma considération très distinguée.

(Signé) BARRERE

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce Française,
Montréal.

*Ambassade
de la République Française
en Espagne.*

St-Sébastien, le 22 septembre 1915.

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le Numéro Spécial édité par la Chambre de Commerce Française de Montréal à l'occasion de notre Fête Nationale.

J'en ai pris connaissance avec un vif intérêt et je ne puis que vous féliciter pour votre si louable et si patriotique effort.

Recevez, Monsieur le Président, les assurances de ma considération distinguée.

(Signé) GEOFFRAY.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce Française,
Montréal.

*Ambassade de la
République Française
en Suisse.*

Berne, le 25 septembre 1915.

Monsieur le Président,

A la date du 9 septembre, vous avez bien voulu m'adresser une publication spéciale élaborée par votre Compagnie à l'occasion de notre Fête Nationale afin d'exposer l'effort accompli par la Colonie Française et vos amis canadiens pour collaborer à l'oeuvre française depuis le début de la guerre et pour développer au Canada notre influence économique.

Je vous remercie de l'envoi de cette publication dont j'ai apprécié tout l'intérêt et que je m'emploierai autant que possible à faire connaître.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Signé) BEAU.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce Française,
726 Power Building,
Montréal.
Canada.

*Ambassade
de la
République Française
au Japon.*

Tokyo, le 3 décembre 1915.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier du numéro spécial publié par la Chambre de Commerce Française de Montréal à l'occasion de notre dernière Fête Nationale qu'elle a bien voulu m'adresser.

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de cette publication qui atteste, en même temps que l'effort patriotique fait par la Colonie Française de Montréal pour venir en aide à la France dans la guerre actuelle, les disponibilités commerciales et industrielles qu'offre le Canada.

Je ne manquerai pas de saisir toutes les occasions qui se présenteront pour divulguer dans la plus large mesure les renseignements qu'elle contient.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(Signé) REGNAULT.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce
de Montréal,
Canada.

*Légation de France
en
Belgique.* *République Française.*

Le Havre, le 28 septembre 1915.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire du Bulletin Spécial, publié par la Chambre de Commerce Française de Montréal, à l'occasion de notre Fête Nationale.

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de cette intéressante publication et des efforts réalisés par votre groupement.

Dès que les circonstances le permettront je ne manquerai pas d'informer les Chambres de Commerce Françaises de Belgique de votre programme et de mettre à la disposition de nos compatriotes de Bruxelles les informations susceptibles de les intéresser en vue d'une collaboration éventuelle avec votre compagnie.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de France,

(Signé) KLOBUKOOSKI.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce Française,
de Montréal.

*Légation
de la
République Française
en
Serbie.*

Nish, le 5 octobre 1915.

Monsieur le Président,

La Légation de France en Serbie a pris connaissance avec un grand intérêt du numéro spécial du Bulletin que la Chambre de Commerce Française de Montréal a si heureusement publié pour exposer l'effort fait par la Colonie Française et par nos amis du Canada en vue de venir en aide à la France depuis le début de la guerre.

En félicitant la Chambre de Commerce Française de Montréal de son initiative si patriotique je tiens à l'assurer du soin avec lequel je mettrai le commerce serbe en mesure de se renseigner sur les disponibilités qui s'offrent à lui au Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Signé) A. BOPPE.

Monsieur le Président

de la Chambre de Commerce Française,
de Montréal (Canada).

*Légation
de la
République Française
au
Brésil.*

Petropolis, le 16 octobre 1915.

Monsieur le Président,

A la date du 8 septembre dernier, vous avez bien voulu m'adresser un exemplaire du numéro spécial de votre Bulletin destiné à faire connaître l'effort fait par la Colonie Française et nos amis Canadiens pour venir en aide à la France, et en même temps à renseigner nos négociants et nos industriels sur la place qui s'offre à eux au Canada.

Je vous remercie de cet envoi et je ne manquerai pas de faire connaître votre très intéressant Bulletin à ceux de nos compatriotes habitant Rio et qui de leur côté travaillent avec le même dévouement pour la même cause.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Signé) E. LANEL.

Monsieur le Président

de la Chambre de Commerce Française
Montréal (Canada)

*Légation de France
en Haïti.*

République Française.

Port-au-Prince, le 5 novembre 1915.

Monsieur le Président,

J'ai reçu avec votre lettre du 9 septembre dernier le numéro spécial que la Chambre de Commerce Française de Montréal a fait publier et qui avait pour but d'exposer

l'effort fait par la Colonie Française et nos amis Canadiens pour venir en aide à la France depuis le début de la guerre.

Je vous remercie de l'envoi de cette publication qui figurera dans la bibliothèque de la Légation à la disposition de tous ceux qu'elle pourrait intéresser.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de France,

(Signé) Pierre GIRARD.

Monsieur le Président

de la Chambre de Commerce Française,
726 Power Building, Montréal.

*Légation
de la
République Française
au Vénézuéla.*

Caracas, le 25 septembre 1915.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu sous la date du 9 de ce mois, m'informer que la Chambre de Commerce Française de Montréal venait de publier à l'occasion de notre fête Nationale un numéro spécial exposant l'effort fait par la Colonie Française et nos amis Canadiens pour venir en aide à la France depuis le début de la guerre et destiné en même temps à renseigner nos négociants et industriels sur les disponibilités qui s'offrent à eux au Canada, notamment pour y remplacer les produits austro-allemands.

En vous accusant réception de cette obligeante communication, j'ai l'honneur de vous aviser que je serai heureux d'accepter cette publication et de m'employer de mon mieux à la faire connaître au Vénézuéla.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma considération la plus distinguée.

(Signé) Jean FABRE.

*Résidence générale
de la
République Française.*

Au Maroc.

Cabinet Civil

du

Résident Général.

N° 1200 cc

Rabat, le 18 octobre 1915.

Monsieur le Président,

C'est avec le plus haut intérêt que j'ai pris connaissance du Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal, que vous avez bien voulu m'adresser et qui me montre tout l'effort fait par nos frères et nos amis au Canada pour venir en aide aux Alliés depuis le début de cette grande guerre.

J'y trouve aussi de précieuses indications pour la lutte que, sur tous les marchés du monde, nous livrons pour supplanter les produits austro-allemands. Vous

n'ignorez pas que, dans ce but même, j'ai ouvert à Casablanca une Exposition Franco-Marocaine des produits d'importation et d'exportation. Je m'empresse de communiquer votre bulletin à M. Berti, Commissaire Général de notre Exposition, en le priant de vous adresser, de son côté, les rapports publiés à l'occasion de cette manifestation de travail.

Avec encore tous mes remerciements et mes félicitations pour les si brillantes initiatives de votre compagnie, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Le Commissaire Résident Général,
(Signé) LIAUTEY.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce Française,
Montréal, Canada.

Mairie de Lyon

*Cabinet
du
Maire.*

Lyon, le 5 juin 1916.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire connaître, par votre lettre du 11 mai, que j'avais été nommé Membre d'honneur de la Chambre de Commerce Française de Montréal, sur la demande de Messieurs Chouillou et Seurot.

Je vous remercie sincèrement de ce témoignage de sympathie et je m'empresse de vous faire connaître que je suis à la disposition de la Chambre. Je vous serais très reconnaissant de me renseigner sur ce que je peux faire pour elle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

*Le Maire de Lyon,
Sénateur du Rhône,*
(Signé) HERRIOT.

Monsieur le Président de la
Chambre de Commerce Française,
de Montréal, Canada.

*Le Journal
Direction*

Paris, le 16 juin 1916.

Monsieur le Président,

Je suis en possession de votre aimable lettre du 11 mai m'informant que sur la proposition de M. Chouillou, Membre du Conseil de votre Chambre, secondé par votre Secrétaire, M. Seurot, vous avez bien voulu me nommer Membre d'Honneur de la Chambre de Commerce de Montréal.

Je suis très touché de l'honneur que vous me faites et j'y suis très sensible.

Je lis toujours avec intérêt le compte rendu de vos travaux et j'ai pu apprécier l'effort des Membres de la Chambre de Commerce en vue de développer le Commerce Extérieur de la France. Je suis persuadé que cet effort ne restera pas stérile et je ne puis que vous encourager à persévérer dans cette voie.

Il faut à la France des hommes d'action. Votre devise et la mienne se confondent: de l'action, toujours de l'action et encore de l'action.

Nous sommes donc faits pour nous entendre.

Agréez, Monsieur le Président, avec l'expression de mes remerciements, l'assurance de ma plus parfaite considération.

(Signé) Charles HUMBERT,
Sénateur.

Monsieur le Président de la
Chambre de Commerce Française de Montréal,
726 Power Building, à Montréal, Canada.

Versailles, le 7 janvier 1916.

Cher monsieur Genin,

Je veux tout d'abord vous dire combien j'ai été sensible à l'aimable attention qu'a eue la Chambre de Commerce de m'envoyer son bulletin extraordinaire avec une dédicace spéciale. J'y ai trouvé la certitude que tout lien n'est pas rompu entre cette Compagnie et moi, et je vous serai reconnaissant de dire à nos collègues que j'en ai été profondément touché.

J'ai pu voir par ce bulletin et par ceux qui l'ont précédé et suivi l'admirable activité de la colonie française sur le terrain économique comme sur celui de la charité. Le patriotisme dont elle a donné tant de preuves trouve de nouvelles occasions de s'affirmer pendant cette terrible crise.

Le bulletin m'a appris également les vides cruels qui se sont produits dans vos rangs et parmi les canadiens: Revol, Calixte Galibert, A. V. Roy, etc... Comment ne pas croire que de tels sacrifices seront couronnés par la victoire de la grande cause pour laquelle ces nobles victimes ont versé leur sang ?

J'ai déploré aussi la mort du Juge Honoré Gervais. Vous savez mieux que moi quel ami dévoué la France a perdu avec lui.

J'entends dire qu'au Canada on rend un hommage mérité au rôle magnifique joué par notre pays dans le grand drame actuel; je n'en suis pas surpris, car nous pouvons dire que plus que jamais on est fier d'être Français !

L'effort Canadien est également au-dessus de tout éloge; j'admire les sacrifices de tout genre que fait ce pays surpris par la guerre en plein développement, alors qu'il aurait besoin de toutes ses ressources pour préparer son merveilleux avenir. Il en sera récompensé.

Nous sommes toujours à Versailles où nous resterons tant que durera la guerre. Aurons-nous le plaisir de vous voir bientôt en France ?

Au revoir, cher Monsieur Genin; veuillez, je vous prie, présenter à Madame Genin, mes respectueux hommages en la priant d'agréer ainsi que vous et tous les vôtres nos meilleurs souhaits; veuillez aussi transmettre mes amitiés à tous ceux qui veulent bien me garder un bon souvenir et croire à mes sentiments bien cordialement dévoués.

(Signé) J. de LOYNES.

*Consulat Général de France
au Canada*

Montréal, le 8 septembre 1915.

Monsieur le Président,

Je tiens à vous exprimer tous mes remerciements pour l'exemplaire artistiquement relié à mon nom du numéro spécial du Bulletin de la Chambre de commerce que vous avez bien voulu me faire parvenir aujourd'hui et que je conserverai comme un précieux souvenir de votre collaboration et de celle de la Chambre de commerce française de Montréal pour servir au mieux les intérêts de la Patrie. Les résultats déjà obtenus doivent être pour nous un motif d'encouragement et de persévérance pour aider à l'oeuvre nationale.

Je vous accuse réception de la lettre de S. Exc. M. l'ambassadeur Jusserand qui accompagnait la vôtre et je serais heureux de recevoir également communication de celles qui vous parviendront en réponse à vos envois.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

Le Consul Général,

C. E. BONIN.

Monsieur Genin,
Président de la
Chambre de Commerce Française,
En Ville.

*Consulat Général de France
au Canada.*

Montréal, le 14 septembre 1915.

Monsieur le Président,

Ayant fait connaître à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie la perte éprouvée par la Chambre de Commerce Française de Montréal en la personne de son président, M. Obalski, et votre élection à sa succession, je viens de recevoir de lui la lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie ci-jointe.

J'en donnerai lecture à la Chambre à sa première séance et je communique directement à Mme Obalski la partie qui concerne son regretté mari.

Vous remarquerez dans cette lettre la mention exceptionnelle faite par M. le Ministre du Commerce de la satisfaction avec laquelle a été accueillie votre élection à la Présidence, et cette haute approbation sera certainement pour vous un précieux encouragement en vous mon-

trant combien vos efforts en faveur des intérêts français sont appréciés à Paris même.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Consul Général,

C. E. BONIN.

*Consulat Général de France
au Canada.*

Montréal, le 25 septembre 1915.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier de l'exemplaire du numéro spécial du 14 juillet 1915 du Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal que vous m'avez adressé.

Cet ouvrage témoigne, sous une forme à la fois attrayante et utile, du patriotique désir qui anime votre Compagnie de promouvoir, surtout dans les circonstances actuelles, au Canada comme chez nous, les intérêts commerciaux — qui se confondent avec les intérêts moraux — de notre France, de notre "plus grande France".

Il est à souhaiter que vos efforts, soutenus et appréciés de tous ceux qui ont à coeur l'essor économique futur de notre pays, soient couronnés d'un succès rapide et durable qui contribuera à écarter le "péril allemand" dont la force la plus menaçante est moins — même aujourd'hui — l'obusier de 420 ou la bombe asphyxiante que la technique commerciale d'un ennemi astucieux, méthodique et tenace dans ses procédés de conquête économique.

Agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes distingués sentiments.

(Signé) RAYNAUD,

Docteur en droit,

*Consul chargé de la Chancellerie
du Consulat Général.*

Monsieur J. R. Genin,
Président de la Chambre
de Commerce Française,
Montréal.

*P. Prioux et Cie.
3 et 5 Impasse Reille
Paris.*

Le 17 septembre 1915.

Messieurs Genin, Trudeau et Cie,
Montréal.

Messieurs,

Nous venons vous remercier de l'envoi du bulletin spécial de la Chambre de Commerce Française No du 14 juillet.

Il nous a été particulièrement très agréable de prendre connaissance du dit bulletin; nous nous permettons de féliciter le Conseil d'Administration de votre Chambre de Commerce, laquelle a su comprendre son rôle comme bien peu de Chambres Françaises l'ont compris à ce jour; nous

pouvons vous en parler sagement car nous connaissons bien des Chambres Françaises au loin, et malheureusement combien de critiques à l'adresse de plusieurs d'entre elles; or, en lisant votre bulletin l'on se rend compte de la valeur des personnes qui le rédigent et du rôle influent des Membres de la dite Chambre.

Il est certain que si toutes nos Chambres de Commerce agissaient aussi sérieusement que celle de Montréal, si toutes se rendaient compte de la nécessité qu'il y a à prendre des mesures rapides pour enrayer définitivement la concurrence austro-allemande, nous pourrions dès maintenant envisager une très jolie perspective de reprise d'affaires une fois la guerre terminée et si nous avons à déplorer la mort de combien de nos braves soldats, nous pourrions dire enfin qu'ils ne se sont pas dévoués en pure perte et qu'ils auront non seulement sauvé le territoire, mais fait reprendre à la France la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre dans le monde commercial.

Comme industriels français et patriotes, nous vous félicitons sincèrement du bon travail que vous faites et nous voulons espérer avec vous qu'il n'aura pas été fait en pure perte.

A l'heure actuelle ici, en France, l'on commence à comprendre la nécessité qu'il y a de réagir contre l'élément allemand qui s'était infiltré chez nous, comme dans tous les pays, et nous envisageons pour l'avenir un grand développement de notre industrie pour outre-mer, le jour où nous n'aurons plus contre nous cette concurrence souvent déloyale de l'Allemagne.

En tous cas, vous avez raison, Messieurs, il faut agir et si tout le monde opère comme vous, nous devons réussir.

Veillez, nous vous prions, agréer, Messieurs, avec nos sincères remerciements, l'assurance de notre profonde considération.

Vos bien dévoués.

Le DIRECTEUR.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous faire inscrire comme membre de votre Société et nous vous faisons adresser par notre service "comptabilité" le bulletin d'inscription que nous avons rempli.

*Delacour Brothers,
Limited.*

*Briar Pipe Manufac-
turers.*

Monsieur J. R. Genin,
Montréal.

Cher monsieur Genin,

Je suis très touché de la marque d'attention que vous avez eue à mon égard en m'envoyant une copie du beau spécimen du bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Je l'ai parcouru très attentivement et dois dire qu'au point de vue des renseignements qu'il renferme et des sentiments très élevés qui ont inspiré les articles ayant rapport à la situation actuelle au point de vue patriotique,

107, Salisbury Road,
West Kilburn.

London, N. W. 17 sept. 1915.

cette publication est parfaite, et fait grand honneur à ceux qui la dirigent.

C'est avec le plus grand plaisir que je vous félicite d'avoir été élu président de la Chambre de Commerce qui s'est honorée en vous mettant à sa tête, et dois dire que personne mieux que vous n'était si bien désigné pour remplir cette fonction.

Votre expérience parfaite des affaires, vos relations très étendues avec les membres du Gouvernement Français et nombre de maisons européennes, et surtout votre dévouement sans borne à la cause française au Canada et vos grandes qualités personnelles vous désignaient d'office pour la présidence de cette Société qui j'espère vous conservera longtemps à sa tête.

Quand cette horrible guerre aura pris fin, nous espérons vous revoir à St-Claude et commencer une ère d'affaires qui ira en augmentant pendant de longues années.

Nous craignons toutefois que dans l'avenir, par suite du renchérissement de la vie causé par les taxes énormes que nous aurons à payer et par la diminution de la main d'oeuvre due à l'absence de tant d'hommes tués pendant la guerre, la marchandise ordinaire devra être vendue beaucoup plus cher, et pour cela nous pensons que la marchandise fine sera plus intéressante à vendre.

Il y a toutefois le temps de reparler de ces choses quand les affaires auront repris leur marche normale, et quand nous aurons des données plus certaines que celles que nous avons actuellement.

Je vous prie de présenter à toute votre famille et à Monsieur Trudeau mes respectueuses salutations, et à vous, cher Monsieur Genin l'assurance de mes meilleurs sentiments.

(Signé) A. DELACOUR.

Mon. D. SAUDINOS-RITOURET.
SAUDINOS & GAUDRIOT, Succrs.

*Manufacture d'objets
de religion.*

Spécialités pour Pèlerinages.

Paris, le 18 sept. 1915.

2, 4 et 6, Place St-Sulpice
Ateliers: 23 et 25, rue des
Canettes, Paris.

Monsieur J. R. Genin,
de la Maison Genin Trudeau & Cie,
Montréal, Canada.

Mon cher Genin,

J'ai reçu avec plaisir et lu avec infiniment d'intérêt le numéro spécial du Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal que vous avez bien voulu m'envoyer.

J'ai communiqué ce numéro à quelques amis qui, comme moi, l'ont trouvé extrêmement intéressant.

Depuis quelques années, la France a des relations de plus en plus étendues avec le Canada, tant commerciales

qu'amicales, mais pourtant l'intimité de la France avec le Canada est devenue depuis la guerre beaucoup plus impressionnante.

Pour ceux qui comme moi ont longtemps voyagé dans votre beau pays et qui ont su apprécier les sentiments que conservait le Canada pour la France, le concours du Canada à la guerre que nous subissons ne les a pas étonnés, il était dans la logique. Par un chemin très long, les Canadiens viennent défendre sur la terre de France les principes de liberté et de libéralisme dont la France a toujours été le Champion. Il ne pouvait en être autrement.

Pour moi particulièrement, j'en ai éprouvé une joie intense et des publications comme celle du Bulletin de votre Chambre de Commerce ne peuvent que développer chez nous cette intimité.

S'il vous est possible de m'envoyer quelques numéros, vous m'obligerez; je m'en ferai avec plaisir le propagandiste.

Que deviendrait le monde et quel intérêt des nations comme la France, l'Angleterre, le Canada pourraient avoir à subsister si l'hégémonie allemande se réalisait ?

Nous sommes tous d'accord en France que la mort vaudrait mieux que cette situation.

Nous sommes convaincus qu'avec nos alliés et particulièrement avec le concours de l'Angleterre nous arriverons à vaincre et à soumettre l'Allemagne ou pour parler d'une façon plus précise: détruire le militarisme prussien.

Que la guerre soit longue, cela n'a qu'un intérêt restreint, le résultat est tout...

Veillez croire, mon cher Genin, à l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

(Signé) SAUDINOS.

14 déc. 1915.

26 rue Victor Massé.

Cher Monsieur,

Le tabac Canadien et les pipes sont enfin arrivés dans mes deux hôpitaux de Chartres.

Il faut que vous excusiez ce long retard. Les ports de Bordeaux et du Havre étaient, comme vous le comprenez, envahis par les arrivages de munitions et de matériel de guerre, il est assez naturel qu'on leur ait donné un tour de faveur. De plus, nous avons un système fiscal qui tire une grande partie de ses ressources des droits sur le tabac, comme vous le savez, et les bureaux du Ministère des Finances ne se sont pas résolus facilement à l'entrée libre en France d'un produit frappé d'impôts.

Je vous envoie un certain nombre de lettres qui vous sont adressées par les blessés à qui l'on a remis vos dons. Vous jugerez par là avec quel plaisir ces dons ont été accueillis et vous verrez que nos blessés n'ignorent pas l'attachement du Canada à la France.

A tous ces remerciements j'ajoute les miens et les plus cordiaux.

Voici un an j'étais avec vous et je vous prie de croire que je n'ai pas perdu le souvenir de toutes les amabilités

dont nous avons été l'objet. Dites-le à votre aimable famille et à mes collègues du Cercle Saint-Denis.

Je vous serre affectueusement la main.

(Signé) BRIEUX.

M. Genin,
22 Notre-Dame Ouest,
Montréal, Canada.

National Blank Book Company.

Holyoke, Mass., 30 juin 1916.

M. Genin,
Montréal, Qué.

Cher Monsieur Genin,

Pour faire suite à la conversation que j'ai eue récemment au sujet d'une contribution pour les orphelins de guerre en France, je vous remets ci-joint un chèque de 50 dollars, non parce que nous ne continuons pas à contribuer d'ici aux œuvres françaises, mais parce que je désire que vous sentiez bien que nous sommes intéressés aussi dans le travail qui se fait pour cette cause à Montréal. Notre maison vient de donner 1000 dollars au fonds de secours des enfants en Europe, ceci en plus des dons que nous faisons régulièrement tous les mois. Quand vous inscrirez notre nom sur votre liste, veuillez bien mentionner que cette contribution est faite parce que nous aimons la France.

Votre bien dévoué,

(Signé) George SAVOY.

*Les Sous-Officiers en traitement aux Hôpitaux
Nos 10 et 11 (Salle 25) aux Canadiens,
leurs donateurs.*

Chartres, le 10 décembre 1915.

Messieurs,

Des pipes et du tabac... Quel meilleur présent pouvait-on faire à des soldats comme nous qui, aux tranchées, avons fait d'une "bonne pipe" la confidente de nos rêves, d'amie inséparable toujours prête à nous distraire, à nous réchauffer, à nous faire oublier fatigue et douleur, à stimuler notre ardeur.

Mais hélas! parmi ceux qui n'avaient pas cassé leur "pipe" et qui, après tant de péripéties étaient arrivés, plus ou moins meurtris, à cet hôpital, combien ne la retrouveront pas, cette amie fidèle tombée... au champ d'honneur.

Aussi quelles joyeuses exclamations accueillirent notre gestionnaire, venu dans nos chambres nous distribuer des pipes resplendissantes, habillées et équipées de neuf, comme nos braves petits "bleus" et... abondamment pourvues de munitions.

Et quelle plus grande joie nous vint à la nouvelle que ce don nous arrivait, par Monsieur Brieux, du Canada si cher à nos cœurs, de Canadiens à l'âme française, émus de nos douleurs, dévoués à notre cause, heureux de notre gloire.

Comme une décoration, c'est avec fierté que nous nous empressons de montrer aux parents, aux amis venus nous visiter la "pipe du Canada". Et (le croiriez-vous) nos pipes ont converti de farouches ennemis du tabac: c'est que tout le monde en a voulu, de ces fameuses pipes, et de la pipe... aux lèvres il n'y avait pas loin.

Que le fardeau d'une telle responsabilité vous soit léger. L'auteur de ces lignes (un de ceux qui succombèrent à la tentation) pour sa part, vous absout.

Soyez donc, Messieurs, sincèrement et cordialement remerciés de votre geste dont il restera, en nos coeurs de soldats et d'amis, le plus cher souvenir.

(Par délégation des sous-officiers en traitement aux Hôpitaux 10 et 11) (salle 25).

(Signé) GOUBEAU,
adjutant.

9 oct. 1915
Royal Hotel,
Dieppe.

"Mon cher Président,
"Mon cher Ami,

"Notre excellent ami Revol n'est plus! Il est tombé, comme vous le savez, à la tête de sa section, le 27 dernier, lors de notre récente offensive en Champagne.

"Si, dans ce deuil qui frappe notre Chambre et ses nombreux amis de Montréal une manifestation de sympathie à sa mémoire se manifestait sous une forme quelconque, je vous prie, mon cher Monsieur Genin, d'inscrire mon nom parmi vous et eux.

"Vous savez toute la bonne amitié que je n'ai cessé d'avoir en lui. C'était de plus un bon Français, aimant notre belle France et notre Chambre.

"Il l'a prouvé en maintes occasions.

"C'est vous dire combien je m'associe à cette perte qui touchera tous les coeurs français et autres qui le connaissent là-bas.

"Où habite sa soeur aînée? Je vousdrais tant lui écrire!

"Je suis embêté, en ce moment, car je suis immobilisé ou presque.

"Avec les "poilus" de ma section, nous sommes partis à la baïonnette... à midi 25, le 25 septembre sur les "Boches" que nous tenions "en haleine" à coups de grenades, d'obus, de torpilles et de balles à 25 m.

"Je faisais partie, malheureusement, de la 1ère vague d'assaut. Je dis malheureusement car en 19 ou 20 secondes, mes 52 braves "poilus" et moi nous avons été tués ou blessés sauf 3, de sorte que nous n'avons pu sauter dans la première ligne ennemie.

"Mais, qu'importe, notre 2ième vague a pu sauter dedans, "nettoyer" ceux qui s'y trouvaient. Notre 3ème vague a fait le reste.

"Ah! les chics types et braves hommes que ces Normands.

"J'ai reçu un éclat d'obus dans la jambe gauche. Il est maintenant presque "digéré". Je ne boite presque plus.

"Ce qui m'embête, c'est mon bras gauche. J'ai là un très sérieux "beefsteak" d'enlevé, mettant à nu tous les tendons et... je souffre passablement.

"Très heureux de m'en tirer à si bon compte. Car ces s...là m'ont flanqué cette grenade à bout portant; je suis tombé à 2 mètres de leur tranchée dans un trou d'obus où j'ai fait "le mort" de midi et demi à 6 h. du soir. C'est ce qui m'a sauvé.

"Je ne puis vous donner de détails sur la marche de nos opérations, cela nous est interdit. Tout ce que je puis vous dire c'est que tant en Artois qu'en Champagne et surtout notre front, chaque fois que notre Joffre nous dira: en avant! nous sommes sûrs de reconduire l'ennemi plus près de ses frontières.

"Nous l'avons battu sur la Marne, nous l'avons obligé à battre en retraite. Depuis cette époque dans cette lutte infâme appelée guerre de tranchées (coupe-gorges s'il en fut) nous l'avons sans cesse fait reculer.

"A chaque effort de notre artillerie (des obus et toujours des obus) l'effort de notre infanterie a triomphé.

"Or, n'oublions pas que nous tenons en Artois la côte 140; que nous sommes maintenant aux portes de Leus! Ça y a bon, décidément, ça y a bon, comme disent les "poilus".

"Patience donc et surtout, dites-le bien haut, là-bas: confiance.

"En vous priant de me rappeler au bon souvenir de tous mes amis ou connaissances à Montréal, je pousse avec les membres actifs de notre Chambre un vigoureux "Vive la France" et je vous serre affectueusement la main.

(Signé) Fernand LeBAILLY.

"Heureux de vous informer que je viens d'être cité à l'ordre du jour du corps d'armée auquel j'ai l'honneur d'appartenir."



Contre
Envoi 35c
Canada

**La publicité au Canada réussit
grâce aux informations que l'on puise dans la
DESBARATS "ALL CANADA" NEWSPAPER DIRECTORY.**

3
francs
étranger

Ce volume d'au-delà de 300 pages, 6 vo. Joliment relié fait autorité au Canada. Le prix de la population des villes où elles sont publiées, etc., etc.

Ce volume d'au-delà de 300 pages, 6 vo. Joliment relié fait autorité au Canada. Le prix de détail en est de \$5.00, mais aux annonceurs exclusivement — non pas les libraires ni bibliothèques, nous l'enversons sur réception de 35c, pour le Canada. 3 frs à l'étranger — pourvu que cette annonce accompagne la demande.

AGENCE DE PUBLICITÉ DESBARATS

LIMITÉE

BATISSE UNITY, MONTREAL.

BATISSE STAIRS, TORONTO, ONT.

Papier d'Égypte

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

Dépositaires pour l'Amérique du Nord

ROUGIER FRÈRES,

63, rue Notre-Dame Est MONTREAL

Tel. Main 4165

Hamon & Hess

Travaux en Tuiles et Mosaïques

920 POWER BUILDING

83 rue Craig Ouest

MONTREAL.

O CANADA!

Paroles de l'Honorable Juge ROUTHIER.

Musique de C. LAVALLÉE.

Maestoso è risoluto.

O Ca - na da! Ter - re de nos aï - eux, Ton front est
Sous l'œil de Dieu, près du fleu - ve gé - ant. Le Ca - na -

De son pa - tron, pré - cur - seur du vrai Dieu, Il porte au
A - mour sa - cré du trône et de l'au - tel, Rem - plis nos

The first system of the musical score for 'O Canada!'. It features a vocal line and a piano accompaniment. The vocal line is in a soprano or alto register, and the piano accompaniment is in a lower register. The music is in a major key and common time. The tempo and mood are indicated as 'Maestoso è risoluto'. The lyrics are in French and describe the land of Canada as a land of God, with a front that is the source of life and a love that is sacred.

ceint de fleu - rons glo - ri - eux! Car ton bras sait por - ter l'é -
dien gran - dit en es - pé - rant. Il est né du - ne ra - ce

front l'au - ré - o - le de feu. En - ne - mi de la ty - ran -
coeurs de ton souffle im - mor - tel! Par - mi les races é - tran

The second system of the musical score. The vocal line continues with the lyrics 'ceint de fleurons glorieux! Car ton bras sait porter l'é-dien grandit en espérant. Il est né d'une race front l'aurole de feu. Ennemi de la tyrannie, Parmi les races étrangères'. The piano accompaniment provides a steady accompaniment. The tempo and mood remain 'Maestoso è risoluto'.

pé - e, Il sait por - ter la croix! Ton his - toire est une é - po
fiè - re, Bé - ni fut son ber - ceau. Le ciel a marqué sa car

ni - e Mais plein de loy - au - té, Il veut gar - der dans l'har - mo
gè - res, No - tre guide est la loi: Sachons être un peu - ple de

The third system of the musical score. The vocal line continues with the lyrics 'père, Il sait porter la croix! Ton histoire est une épopée fière, Béni fut son berceau. Le ciel a marqué sa carrière. Mais plein de loyauté, Il veut garder dans l'harmonie, Notre guide est la loi: Sachons être un peuple de'. The piano accompaniment continues with the same accompaniment. The tempo and mood remain 'Maestoso è risoluto'.

Chant National Canadien

pé - e Des plus bril - lants ex - ploits. Et ta va - leur,
 riè - re Dans ce mon - de nou - veau. Tou - jours gui - dé

ni - e, Sa fiè - re li - ber - té; Et par l'ef - fort
 frè - res, Sous le joug de la foi. Et ré - pé - tons,

de foi trem - pé - e, Pro - tè - ge - ra nos foy - ers et nos
 par sa lu - miè - re. Il gar - de - ra l'honneur de son dra -

de son gé - ni - e, Sur no - tre sol as - seoir la vé - ri
 com - me nos pé - res. Le cri vain - queur: "Pour le Christ et le

droits. Pro - tè - ge - ra nos foy - ers et nos droits.
 peau. Il gar - de - ra l'honneur de son dra - peau.

té. Sur no - tre sol as - seoir ... ve - ri - té.....
 roi." Le cri vainqueur: "Pour le Christ et le roi."

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital versé et Fonds de réserve - - - - - \$ 7,700,000

Total de l'actif, au-delà de - - - - - 38,000,000

Directeurs :

J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général; Yvon Lamarre, inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.
F.-G. Leduc, Gérant, bureau de Montréal; P.-A. Lavallée, assistant-gérant.

Siège social : MONTREAL

165 Succursales et Agences en Canada.

Principaux correspondants

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon; Londres, Bruxelles — Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris, Londres, Bruxelles — Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres — Société Générale, Paris et Succursales — Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris — Anglo-Foreign Banking Co., Londres — Banca Commerciale Italiana, Rome, Gênes — Banco di Napoli, Naples — Banque Commerciale, Bâle — Banque de Rotterdam, Rotterdam — Incasso Bank, Amsterdam — Deutsche Bank Berlin — Commerzund-Disconto Bank, Hambourg — Banque Impériale et Royale des Pays-Bas Autrichiens, Vienne — Boehmische Union Bank, Prague — National City Bank, National Park Bank, Merchants National Bank, Irving National Bank, New York — First National Bank, Boston — Philadelphia National Bank, Philadelphie.

Edouard R. Dufresne

Tél. Bell Main 2431-2452

Joseph Alfred Nadeau

Dufresne & Nadeau

NOTAIRES

PRETS, DEBENTURES
INCORPORATION de COMPAGNIES

Bâtisse Versailles

90 rue St-Jacques,

Montréal.

Le Canada économique

Le premier juillet, fête de la Confédération canadienne, présente une occasion exceptionnellement précieuse pour établir le bilan économique de ce pays.

L'année civile se trouve coupée par la moitié; les spéculations sur la récolte canadienne sont closes et les opérations qui vont se pratiquer sur la récolte nouvelle ne sont pas encore commencées, et à peine amorcées.

D'un autre côté, la proximité de cette date avec l'anniversaire de la déclaration de la guerre qui a bouleversé le monde du commerce et de l'industrie donne aussi une valeur toute spéciale aux enseignements à tirer de cet anniversaire dont vont dater bien des changements dans l'existence économique du Canada.

A ce double titre, ces deux anniversaires, coïncidant avec la préparation de ce numéro, nous permettent d'appeler l'attention sur la situation du Canada pris comme terrain spécialement intéressant en vue du développement du commerce avec la France, comme centre de vente et d'achat, et comme lieu d'élection pour l'épanouissement des oeuvres d'après-guerre auxquelles les nations alliées consacrent actuellement tous leurs soins.

La situation économique actuelle du Canada est spécialement encourageante pour une reprise des affaires avec le marché français qui, sous l'heureuse influence du traité franco-canadien passé par les soins des hon. Fielding et Brodeur, avaient pris un élan fructueux propice aux échanges des deux pays.

Ainsi, l'année qui avait suivi la Confédération du Canada donnait un total d'exportations de \$57,567,888 et les importations atteignaient le chiffre de \$73,459,644.

Les importations pour le mois de mai dernier se sont élevées en un mois seulement à \$70,230,181 et les exportations prises en chiffres ronds se sont montées à \$75,000,000.

Le chiffre total du commerce général du Canada pour les derniers mois d'avril et mai a été de \$284,000,000 comparé à \$145,000,000 pour les dix premiers mois de 1915.

Une avance aussi caractérisée ne peut manquer d'être vue d'un oeil favorable de la part de tous ceux qui désirent faire des affaires avec le Canada.

Et la situation financière n'est pas moins avantageuse. Le rapport de la Trésorerie sur les opérations bancaires du mois de mai dernier est particulièrement réconfortantes.

Comme le faisait prévoir l'activité croissante du commerce et de l'industrie au Canada, le dernier bordereau du Trésor accuse une augmentation considérable des dépôts.

Ceux-ci ont atteint la somme de \$1,177,365,522, ce qui représente cent trente huit millions d'augmentation sur les dépôts d'avril 1915. Les dépôts d'épargne en particulier ont subi un progrès considérable, dépassant seize

millions de dollars. Les dépôts à demande se sont augmentés de dix millions environ sur le mois précédent. Les prêts à demande au Canada dépassent de treize millions ceux de mai 1915 et les prêts courants ont dépassé 763 millions.

Cet état financier doit réjouir profondément tous ceux qui commercent avec le Canada. Le pays possède tout l'argent qu'il lui faut pour faire des achats et si le terrain est sagement préparé, il n'y a aucune raison pour que des affaires fructueuses ne se fassent pas entre le Canada et les nations qui s'appliqueront à devenir ses clientes.

Voilà cent cinquante millions de dollars qu'en une année le Canada prête à la mère-patrie pour lui faciliter ses achats et aider à la lutte.

Ce sont là de petits services qui ont une grande importance dans les circonstances actuelles où la guerre économique va nécessiter des échanges de concessions, où il va falloir traiter et trafiquer, donner des faveurs et en recevoir. La Grande-Bretagne est obligée de compter sur ses colonies pendant la lutte, il faudra leur donner des compensations sur le terrain commercial, avoir pour elles des égards et leur accorder des avantages, des faveurs. Ce sera donc un grand point pour le Canada, dans ces négociations, d'avoir une position privilégiée, par suite des avances et de l'assistance qu'il a données à la mère-patrie, de se trouver enfin du bon côté du manche.

En même temps, on annonce que le Canada émettra à l'automne un nouvel emprunt de cent millions de dollars pour ses besoins particuliers et s'il est, comme tout le fait supposer, enlevé aussi prestement que celui de l'automne dernier du même montant qui a été couvert deux fois, rien ne viendra entraver la marche du Canada vers le progrès, que n'ont pas pu interrompre les péripéties les plus angoissantes de la lutte actuelle.

Le blé qui est le baromètre de la situation économique du Canada, présente de belles perspectives. Naturellement la récolte prochaine ne sera pas aussi forte que la dernière, attendu que la superficie emblavée dans l'Ouest est de 11.491,500 arpents, soit 1.494.000 de moins qu'en 1915; mais cette superficie est de 11.6 pour cent plus vaste que celle consacrée au blé en 1914.

L'argent de la récolte précédente rentre encore sans arrêt dans l'Ouest. En mai, on y a inspecté à peu près vingt-sept millions de minots, tandis qu'en 1914 le même mois, on n'en avait inspecté que six millions. A Winnipeg, on reçoit quotidiennement 800 wagons de blé; tandis qu'en mai 1915, il n'en arrivait que 200 à 300 par jour. Il est à remarquer même que le prix des céréales reste ferme avec une certaine tendance à la baisse. Sous l'effet de ce mouvement les recettes des chemins de fer ont subi une augmentation sensible qui est du meilleur augure.

De ce qui précède il résulte que la situation écono-

Industriels et Manufacturiers Français:—

Si vous avez l'intention d'étendre vos affaires au Canada, de placer vos produits manufacturés sur le marché Canadien, nous sommes en mesure de vous renseigner sur les possibilités de vente, sur les méthodes et sur les usages commerciaux du pays.

L'Agence de Publicité Limitée

se chargera de placer votre publicité dans tout le Canada. Ses relations suivies avec la presse Canadienne lui permettent de vous garantir les taux les plus bas, et de vous assurer un service de premier ordre.

CANADIAN ADVERTISING AGENCY. LIMITED

AGENCE CANADIENNE DE PUBLICITE, LIMITEE.

UNITY BUILDING, MONTREAL, CANADA.

M. S. R. D'agréables promenades en M. S. R. Tramways Electriques pour Residents et Touristes

Bout de l'île

"Le confluent". C'est la plus agréable des promenades en tramways, sur un parcours de douze milles à travers une magnifique campagne, le long du fleuve St-Laurent. La compagnie des tramways possède un magnifique terrain pour pique-niques, au terminus de cette ligne, où l'on peut trouver tous les divertissements. Il y a aussi un grand hôtel, où les repas sont servis à des prix raisonnables. Prenez n'importe quel tramway allant vers l'est, rues Ontario, Sainte-Catherine ou Notre-Dame, et correspondez à l'avenue LaSalle.

SERVICE.—Les tramways partent de l'avenue LaSalle et de la rue Notre-Dame, toutes les trente minutes.

Autour de la Montagne

C'est un des plus charmants voyages en tramways que l'on puisse faire: il fournit aux visiteurs une superbe occasion de voir et apprécier les beautés du Mont-Royal et des pittoresques villes suburbaines situées le long de la montagne.

SERVICE RÉGULIER.—Toutes les 20 minutes, depuis 10 heures a.m.

Char Observatoire Spécial

Passant rues Peel et Sainte-Catherine, à 10 h. a.m., et à toutes les heures ensuite, excepté à midi.

LACHINE

Un charmant voyage de 9 milles à la ville historique de Lachine. Ceux qui désirent sauter les rapides devront prendre le tramway de 4 p.m.

SERVICE.—Les tramways partent de la Place d'Armes toutes les vingt minutes.

mique du Canada est aussi satisfaisante que possible et de nature à inspirer les plus fructueux espoirs et les plus brillantes expectatives.

Mais cet exposé ne vise que l'avers d'une médaille qui a deux côtés. Il ne suffit pas de songer à ce que le Canada offre de ressources disponibles et prêtes à être mises en oeuvre, il faut songer aux moyens dont le commerce peut utiliser ces ressources, à l'avantage qui peut en résulter pour le Canada et pour ceux qui trafiquent avec lui. Le commerce est un balancier sans cesse en mouvement, qui se déplace avec une régularité incessante, qui peut avoir des arrêts et des précipitations suivant les cas, mais reprend finalement sa marche normale. Les articles produits ou fabriqués sortent du pays, une fois que les besoins domestiques ont été satisfaits, et sont remplacés par d'autres articles importés que le pays ne peut pas produire mais qui sont nécessaires pour répondre à ses besoins de confort, de vie, ou de fabrication.

C'est un mouvement inévitable, une loi draconienne à laquelle on ne peut se soustraire, c'est une règle inéluctable. Le Canada ne peut pas plus y échapper qu'aucun autre pays, et c'est pourquoi il s'agit actuellement, sous l'impulsion énergique de son ministre du Commerce, Sir Geo. Foster, en vue de se mettre au courant des besoins des nations disposées ou aptes à commercer avec le Canada, à acheter ses produits naturels ou manufacturés et en vue de connaître aussi les articles que ces nations pourraient lui offrir en échange et qu'il serait à même de se procurer avantageusement.

La Commission Canadienne qui voyage actuellement en Europe répond à cet objet et les commerçants établis au Canada ont une importante tâche à remplir dans le moment actuel. Il leur faut préparer les voies pour assurer le succès du voyage de la Commission dont le résultat pourrait rester infructueux si des dispositions exécutoires n'étaient pas prises dès maintenant.

Une partie du travail est déjà fait. La mission française qui est venue au Canada en 1915, dirigée par M. Damour, et à laquelle on doit l'éveil du mouvement pour faire naître l'exportation française au Canada de certains articles qui ont été négligés dans le passé ou abandonnés aux accapareurs allemands, a été le premier pas. Il a été suivi par les Expositions en France de Lyon et de Bordeaux, où les commerçants français ont montré que la production française n'était pas aussi connue qu'elle croyait et qu'elle devait l'être en Canada. C'est un grand pas de fait; une tentative que les fabricants français doivent pousser plus à fond.

La conséquence de ce mouvement initial a été l'envoi de la Commission Canadienne en France, enfantée par l'idée bien légitime d'étudier ce que la France prendrait de produits canadiens en échange de ce qu'elle voulait vendre ici, de rechercher les produits canadiens qui auraient le plus de chance de se vendre avantageusement en France et les produits français les plus avantageux à introduire en Canada ou les plus utiles. Ce sont des notions que nos hommes d'affaires établis dans ce pays possèdent parfaitement, mais l'oubli de la réciproque nous

expose trop souvent à de coupables mécomptes. Penser seulement à ce qu'on peut placer dans un pays, sans songer à ce que le pays peut vendre pour se procurer les ressources nécessaires à ses achats, c'est se tenir dans un cercle vicieux et ne regarder la question que d'un côté égoïste.

Naturellement il serait absurde de nier que le commerce subisse l'influence du sentiment; mais ce n'est pas tout. L'intérêt personnel est avant tout le réel grand facteur. Le sentiment joue un rôle important mais il faut qu'il soit constamment soutenu, vivifié, accentué pour produire un effet. La magnifique union des coeurs dont les Alliés donnent actuellement le glorieux spectacle a certainement une répercussion sur les transactions commerciales, mais c'est une action tellement délicate qu'elle échappe souvent aux calculs, et qu'il vaut mieux ne pas la faire entrer en ligne de compte comme action directrice: c'est un adjuvant, mais pas beaucoup plus. Il faut y adjoindre quelque chose de plus précis, un travail plus effectif, qui doit se faire ici au Canada, sur les lieux. C'est le travail de pénétration rendu d'autant plus agréable maintenant et plus facile par les liens d'intimité qui existent entre les deux pays, entre les peuples comme entré les gouvernants. Ce n'est plus seulement à la province de Québec, comme autrefois, que l'on peut s'adresser en toute confiance, mais au Canada tout entier, anglais comme français. Toute la partie du pays qui ignorait la France ou feignait de l'ignorer la connaît maintenant. en connaît la langue, les moeurs, les goûts. Les soldats ontariens qui auront passé deux années au front seront un appui puissant dans la lutte commerciale contre l'Allemagne. C'est l'ouverture d'un champ énorme dont doivent profiter sans retard les commerçants français établis au pays qui connaissent la clientèle, ses goûts, ses besoins. Il ne s'agit plus d'innover, comme en pays étranger, où les habitudes peuvent être mal connues, mais, simplement d'amplifier le courant existant et momentanément suspendu.

Il ne faut pas oublier que les travaux entrepris ne sauront rendre leur effet intégral que si le commerce français se trouve protégé non seulement par la défense nationale, mais aussi par ses propres nationaux en personne. La restauration sociale, industrielle et maritime des pays alliés sera une oeuvre de lourd labeur. "Plusieurs d'entre eux, comme le faisait remarquer M. Briand au Congrès Economique, auront subi pour un temps une occupation ennemie qui n'aura respecté ni les ressources naturelles, ni les stocks accumulés, ni l'outillage des usines. Cette situation réclamera des mesures exceptionnelles, mesures de récupération sur l'ennemi vaincu, mesures de défense et de protection pendant toute la période où s'effectuera la réparation des dommages causés, mesures aussi de collaboration entre les Alliés pour l'utilisation réciproque des ressources naturelles."

Ces mesures pour lesquelles le commerce des Alliés compte sur la sagesse et l'énergie de ses représentants n'aura cependant sa pleine somme d'efficacité que si chacun apporte sa part de coopération pour éviter les fuites

Compagnie Générale Transatlantique

(LIGNE FRANÇAISE)

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE

NEW YORK — BORDEAUX — PARIS

Départ de New York le Samedi à 3 P.M.
par les paquebots luxueux et rapides

LAFAYETTE

ESPAGNE

LA TOURAINE

et par les paquebots à classe unique.

ROCHAMBEAU

CHICAGO

NIAGARA

La route la plus directe et la plus sûre entre l'Amérique et la France.

Pour dates de départ, prix de passages et autres informations s'adresser à

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

AGENTS GENERAUX DES PASSAGES,

22, Rue Notre-Dame Ouest, - Montréal.

ou à tout autre agent local.



La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa Charte "différente de celle de toutes les autres banques" donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit petit ou gros.

HON. RAOUL DANDURAND, Président

A. P. LESPERANCE, Gérant

Demandez une de nos petites Banques à domicile.
ceci vous facilitera l'Épargne.

Double Daily Through Train Service MONTREAL

to

NEW YORK and BOSTON

Trains Leave Windsor Station

8.50 By Day
and
8.50 By Night
a.m. Every Day **p.m.** Every Night

Pullman Parlor Cars and Electric Lighted
Sleeping Cars.



*For timetables, Pullman
accommodations, etc.,
apply to*

CITY TICKET OFFICE

220 ST. JAMES ST.,

MONTREAL

inévitables quand il s'agit de combattre un ennemi aussi insidieux, aussi dénué d'honneur et de conscience que l'austro-allemand.

La période actuelle, pour tous les commerçants français dont le devoir est de préparer la reprise des exportations françaises doit être une période d'étude, mais pas de recueillement. C'est de l'activité, de la transformation et de la modernisation qu'il faut mettre en oeuvre. Il faut aider de toutes nos forces ceux qui s'y livrent. Ce *Bulletin* a déjà préconisé les groupements commerciaux et industriels destinés à recueillir les renseignements nécessaires à l'expansion économique française au Canada. Cette mesure, c'est la mise en pratique pour le commerce français des préceptes que le Ministre du Commerce Canadien prêche pour le commerce du Canada et l'exemple ne saurait trop bien être suivi. La Chambre de Commerce Française de Montréal est toute gagnée à cette oeuvre.

Il ne sert à rien d'énumérer des listes de statistiques qui s'empilent dans les coins, mais ne sont jamais déployées. Il faut, dans des réunions, dans toutes les occasions possibles, faire ressortir des faits concrets frappants, qui éduquent le peuple qui achète. Dans les grands magasins canadiens par exemple, pourquoi n'y aurait-il pas un *rayon français* et à quelque commerce qu'ils se livrent.

La France peut fournir de tout; il ne faut pas l'oublier et surtout il faut le dire bien haut et souvent. C'est ainsi qu'on préparera l'avenir.

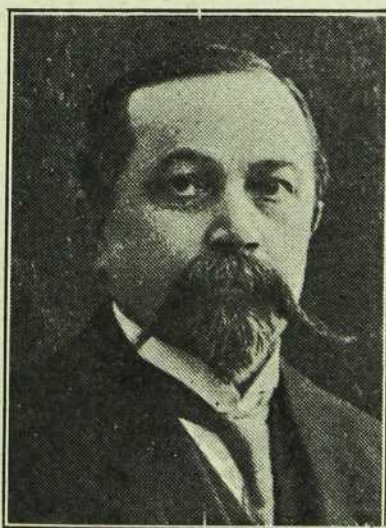
Toutes les mesures contre le *dumping*, contre le démarquage des produits ne seront d'aucune utilité si l'article allemand n'est pas impitoyablement traqué dans tous les coins. Nous sommes, ici, à portée des Etats-Unis où les Allemands sont embusqués pour nous inonder de leur camelote malsaine, de leur contrebande, et de leurs falsifications.

M. E. Herriot, organisateur de l'Exposition de Lyon, publiait l'autre jour un remarquable article dans le *Journal* de Paris où il signalait l'existence en Suisse de la S. S. S. Société de Surveillance Suisse pour lutter contre la conquête commerciale que les Allemands tentent dans ce pays.

C'est une organisation de ce genre qu'il faudrait au Canada pour y bloquer la campagne future du commerce allemand. Cette oeuvre, croyons-nous, serait encore plus utile pour protéger le commerce français au Canada que bien des ligues de prohibition et d'interdiction qui en appellent à un sentiment un peu théâtral. Elle permet avec plus de discrétion de faire plus de besogne.

Marc SAUVALLE

Le Canada et les Colonies Françaises



M. LEMAIRE

Dans son Bulletin de décembre 1915, la Chambre de Commerce Française de Montréal donne le compte rendu d'une séance spéciale tenue à l'occasion de la visite de Monsieur Lemaire, Gouverneur Général Honoraire des Colonies, Délégué par le Gouvernement Français à l'Exposition de San-Francisco.

Il est bon de rappeler que l'objet principal de la communication que Monsieur Lemaire fit devant la Chambre, est la possibilité des échanges commerciaux entre le Canada et les colonies de la France.

Il fut surtout question des Antilles françaises, qui comptent 500,000 âmes et dont les produits, fruits, café, sucre, vanille, rhum, etc., peuvent facilement être expédiés au Canada, alors que celui-ci retournerait à la Colonie ce qui lui manque le plus, bois, farine, poissons.

Il existe une ligne de navigation directe entre les deux pays, la "Quebec Line", ce qui devrait aussi contribuer à faire connaître aux Canadiens en voyage, les Iles françaises dont les sites ne cèdent en rien à beaucoup d'autres endroits renommés.

Les Allemands qui avaient conquis tous ces marchés, doivent à tout jamais être remplacés par des amis tels que les Canadiens.

Les relations commerciales peuvent aussi être étendues bien plus loin, la Guyane française, qui peut donner la plupart des produits dits exotiques, recevrait avec plaisir les objets sortant des manufactures canadiennes.

Il n'est pas jusqu'aux Colonies françaises d'Afrique, qui ne demanderaient qu'à traiter directement avec le Canada.

Il y a peu de temps encore, les Allemands se sont mis à dévaliser les richesses forestières de nos colonies du Congo, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, ces régions recèlent d'immenses forêts où poussent le cèdre, l'acajou, bois dur et léger avec lequel on fait les boîtes à cigares. Le Canada devrait s'approvisionner là plutôt qu'ailleurs.

La Chambre de Commerce Française de Montréal remercie encore Monsieur Lemaire d'avoir bien voulu se détourner un peu de sa route pour venir rendre visite aux Canadiens et apporter quelques-uns de ses avis si autorisés.

Concurrence au Commerce Austro-Allemand

"Des Canons ! Des Munitions !"

CHARLES HUMBERT, Sénateur,

Membre d'Honneur de la Chambre de Commerce
Française de Montréal.

La campagne que nous avons entreprise il y a bientôt un an dans notre Bulletin Mensuel sous la rubrique "Concurrence au Commerce Austro-Allemand" nous vaut à chaque courrier une correspondance nombreuse.

Nous avons publié sur les *Moyens à adopter pour favoriser et développer le Commerce Français au Canada*, une Etude très documentée qui a eu la publicité des *Dossiers Commerciaux* de l'Office National du Commerce Extérieur (15 janvier 1916), de plusieurs quotidiens et revues industrielles.

Nous avons répondu, après enquêtes faites aux sources les plus documentées, à toutes les demandes qui nous ont été adressées dans le domaine commercial, industriel ou financier.

Nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur les diverses spécialités où nos industries nationales doivent remplacer à l'avenir la production de nos ennemis, sur celles où nous pourrions avantageusement soutenir la concurrence étrangère.

Nous nous sommes efforcés de fournir tous les renseignements sur les moyens à employer pour développer au Canada l'influence française, le goût et l'usage de nos produits.

Nous avons dénoncé aux fabricants français la position de nos adversaires sur le champ de bataille économique. Pendant qu'ils produisent et entassent chez eux des stocks considérables de marchandises, prêts pour l'exportation après la guerre; leurs "légions étrangères" de consuls et représentants solidement retranchés en pays neutres, continuent comme devant, leur propagande et leurs affaires. Si, sur le front français, on vend à nos soldats des verres de lampe "meilleurs que du cristal" "importés de Saxe", le Canada est envahi de marchandises boches, (personne ne peut s'y tromper), "Made in Holland", "Made in Switzerland" ou Made ailleurs! auxquelles nous n'avons hélas! absolument rien à opposer.

Nous avons également fait remarquer que le Canada, du fait même de la guerre, a considérablement augmenté ses exportations, source de richesse pour le pays, faculté par conséquent d'acheter nos marchandises qu'on accuse d'être un peu plus chères, mais aussi combien supérieures aux autres. Il est du reste reconnu que le secret du bon marché allemand ne provient que de la supériorité de son outillage, et que nous n'avons qu'à transformer et à moderniser le nôtre pour obtenir un résultat équivalent, sinon meilleur.

Nous avons fait observer aux exportateurs français que le Canada achetait en Allemagne et en Autriche-Hongrie pour plus de 100 millions de francs de marchandises devenues indésirables, et que nous pourrions prendre une large part de cette intéressante succession.

Il serait donc à souhaiter que devant un champ d'action aussi largement ouvert à notre exportation nous sachions enfin nous organiser pour l'exploiter avantageusement. Or, il ne semble pas que l'intérêt montré dans les premières correspondances que nous avons reçues ait jamais été suivi d'exécution pratique.

Ces deux années de guerre n'auraient-elles rien appris à nos compatriotes ou bien s'obstineraient-ils à ne rien vouloir entendre?

S'en tiendront-ils indéfiniment aux enquêtes, aux conférences, aux articles de journaux, aux dissertations sans nombre dont on nous rassasie depuis deux ans pour démontrer qu'il "faudrait" enfin s'organiser? Quand l'ennemi est là, toujours sur la brèche, toujours à la piste d'un nouveau débouché, d'un nouvel effort à faire, répartissant partout utilement ses forces, travaillant les marchés extérieurs, tout en pillant et saccageant chez nous, s'assurant par contrats exécutoires après la guerre, les matières premières dont il aura besoin pour sa fabrication, pour étendre plus encore sa domination commerciale.

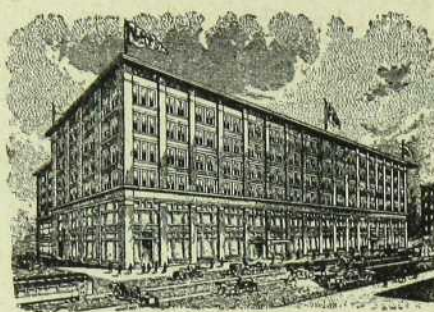
Il est vraiment pénible pour des Français d'en arriver toujours à citer l'exemple de l'Allemagne, mais hélas! personne ne peut contester la merveilleuse organisation de son commerce extérieur. On sait que l'Etat allemand y a largement contribué, en réduisant indirectement le prix de revient des marchandises, en facilitant les moyens de transport, notamment, par la construction de nombreux moyens de communication: routes, chemins de fer, canaux, qui parcourent l'Empire dans tous les sens et mettent en relations rapides et à bas prix la mine, l'usine, l'entrepôt, et le port d'embarquement. A l'extérieur, ses agents consulaires et commerciaux sont les pionniers infatigables de son expansion économique; par leurs informations et leur propagande, ils préparent le terrain au voyageur qui arrive à l'étranger renseigné, documenté, soutenu aussi par la maison qui l'envoie avec la consigne de VENDRE sans rechercher absolument le profit immédiat. Si l'on ajoute à cela les longs crédits consentis, mauvaise habitude assurément, qu'il nous faudra bien cependant adopter nous aussi, on se rend compte aisément du

Le Gant Perrin

C'est le gant
"CHIC"
par excellence



Le complément indispensable
d'une jolie toilette.



Le
PLUS GRAND
et le
MEILLEUR
MAGASIN
de
MONTREAL

ALMY'S
MONTREAL'S LIMITED LARGEST STORE



A. LECOMPTE

Chaussures de Luxe

pour Hommes et Dames.

DEUX MAGASINS

488 rue STE-CATHERINE EST
Près St-André.

241 rue STE-CATHERINE EST
Angle Sanguinet.

MONTREAL, Canada.

chemin que nous avons encore à parcourir dans le perfectionnement de nos méthodes.

Mais ce qui a surtout considérablement contribué à la puissance industrielle et commerciale de nos ennemis, c'est l'esprit d'association que nous voudrions voir enfin entrer dans la mentalité de nos compatriotes; mais c'est pour le Français une éducation nouvelle à faire, et devant le Bois Sacré des vieilles routines s'arrêtent toujours malheureusement les premières manifestations d'énergie.

Nous venons d'en avoir un saisissant exemple:

Un de nos amis, frappé par la propagande entreprise sous le titre "Préparons l'Après-Guerre" a voulu agir et essayer de mettre en pratique les programmes théoriques suggérés en vue de favoriser notre expansion économique, par la formation de "Groupements Commerciaux" où il s'agissait pour chaque maison intéressée de fournir une contribution de cent francs par mois pour avoir un siège à Montréal et rayonner dans tout le Canada.

Il a donc lancé un appel à trois cents maisons choisies parmi les plus réputées dans le monde commercial et industriel, dont deux cents prises parmi celles ayant participé à la Foire de Lyon.

Sur ce nombre 252 n'ont rien répondu, dénotant une indifférence complète, et 48 ont écrit pour demander le programme et les conditions pour faire partie du groupement commercial suggéré.

Aux 48 lettres envoyées détaillant les conditions de l'organisation, il a été fait 39 réponses qui se répartissent comme suit:

- 2 Refus... Sans aucune cause.
- 4 " ... A cause de l'allocation demandée de cent francs par mois.
- 1 " ... Conditions ne sont pas acceptables.
- 5 " ... Défaut de matières premières et de main-d'oeuvre.
- 2 " ... Trop engagés pour songer à de nouvelles affaires.
- 2 " ... Disant qu'il est encore trop tôt.
- 8 " ... Après avoir demandé les conditions, disent qu'elles sont déjà représentées au Canada.
- 3 " ... Conditions peu conformes aux habitudes ou aux vues, mais ne font nullement connaître leurs objections.
- 6 Réserve leur décision.
- 4 Accepteraient si elles étaient sûres du succès!!!
- 2 Acceptent les conditions.
- 9 N'ont rien répondu du tout.

Il résulte de ces chiffres que pour grouper vingt maisons disposées à entreprendre des affaires d'exportation et consentir un sacrifice de cent francs par mois pour participer à l'établissement d'un siège à l'étranger (loyer du bureau, taxes, assurances, personnel, téléphone, corres-

pondances, etc., etc.) il faudrait aller frapper à trois mille portes!!!

Les 252 abstentions ont été certainement préférables aux objections développées dans certaines réponses négatives.

Mais on peut dire que dans tous les cas, ou bien il rentre une grosse part d'égoïsme, ou bien l'on ne se pénètre pas suffisamment du caractère patriotique de la question: égoïsme par crainte que le voisin profite d'avantage que soi-même de l'effort collectif, manque de patriotisme en ce que l'on ne se rend pas compte que, sans le développement considérable de notre production et de notre exportation, la victoire de nos armes demeurera incomplète.

Le Gouvernement Français qui se préoccupe à juste titre du relèvement du change le trouvera immédiatement dans l'augmentation de nos exportations. Il ne devrait pas attendre la fin du conflit, mais prendre d'urgence les mesures nécessaires en vue de multiplier les forces productives de l'organisme national: en facilitant aux fabricants l'importation des matières premières indispensables à l'industrie; en rendant à l'usine, à l'atelier, à l'entrepôt, aux moyens de transports, les unités mobilisées qui ne sont pas absolument nécessaires à notre action militaire: en provoquant ou en prêtant tout son concours à la création de Banques d'Exportation, avec succursales dans les principaux grands centres étrangers, qui se spécialiseraient dans l'escompte de valeurs à long terme, donnant ainsi crédit au producteur et à l'acheteur.

La demande de l'extérieur est déjà considérable, que sera-ce, non pas seulement après la guerre, mais dès que les conditions de transport seront devenues plus faciles? Laissera-t-on aller à leur destination les stocks accumulés par les Allemands, sur lesquels ils comptent tant pour se refaire et développer encore leur emprise commerciale? Il ne faut cela à aucun prix. Ils ont dévalué nos usines, eh bien! qu'on leur prenne leurs outillages; ils ont brûlé nos maisons, nos fabriques, nos musées, nos cathédrales, chargeons leurs vieux bateaux de leur affreuse "Kamelote" et qu'à dix milles en mer on y mette la torche.

Tous les marchés du monde nous sont ouverts, pré-servons-les donc à jamais de l'ivraie austro-boche, et portons-y au plus tôt la bonne semence française.

Transformons, multiplions sans cesse nos moyens de production, augmentons nos manufactures, fabriquons à outrance, que nos usines soient les "canons", nos marchandises les "munitions" de l'autre guerre, celle pour laquelle depuis longtemps déjà nos ennemis s'organisent, se fortifient dans les derniers retranchements de leur folle espérance de conquête mondiale.

Il n'y a pas un instant à perdre, et les bonnes volontés de l'arrière qui auront contribué à cette seconde victoire, auront, elles aussi, bien mérité de la Patrie.

Louis E. BERNARD

Honorable Alphonse Racine,
Président.

Capital payé et Réserve
10 millions francs.

Alphonse Racine LIMITEE

Fabricants et Négociants en Nouveautés

Manufacturiers des Salopettes marque "Maple Leaf"

Nous nous intéressons à toutes les lignes suivantes:

Tissus

Lainages

Scieries

Passementerie

Ganterie

Bonneterie

Dentellerie

Lingerie

Chemiserie

Parfumerie

SPECIALITES: Say, cachemire, merinos à soutanes, et toutes fournitures pour communautés religieuses.

Magasins et Bureaux

60-82 rue ST-PAUL Ouest,

MONTREAL, Can-

Chas. Desjardins & Cie

LIMITEE

LA PLUS GRANDE MAISON DE FOURRURES
DU CONTINENT

130 RUE ST-DENIS,

près Dorchestre

Tout article en fourrures à 40 pour cent meilleur marché, pour la même qualité, que n'importe où ailleurs.

Réduction libérale sera faite sur tout article en fourrure durant juillet et août.

Tél. Est 1537

TRIOMPHE

EST NOTRE MARQUE DE COMMERCE

ELLE EST AUSSI LA MARQUE DES

ALLIÉS



E. DE GRANDMONT INC.

New York City.

20-22-24 W. 37th St.

Comment préparer l'après-guerre

Groupements commerciaux.—Avantages.—Composition.—Organisation.

"Si nous voulons voir grandir nos exportations, il faut d'abord "exporter des hommes".

PAUL CAMBON,
Ambassadeur de France à Londres.

Si nos affaires d'exportation ne se sont pas développées comme nous l'aurions souhaité, cela provient en grande partie :

1° De ce que les produits français ne sont pas suffisamment annoncés et connus et qu'ils ne sont pas présentés et offerts sur les marchés étrangers par nos compatriotes, agents sur place ou voyageurs compétents.

2° De ce que souvent les représentants de l'industrie française, partant en pionniers à leurs risques et périls, manquent en totalité ou en partie des ressources nécessaires pour faire face aux frais de premier établissement d'une agence à l'étranger comprenant loyer, impôts, personnel, etc.

Pour remédier à ces inconvénients il faut organiser des Groupements Commerciaux.

De nombreuses sociétés créées en vue de favoriser notre expansion économique préconisent ce système.

La Chambre de Commerce de Montréal depuis des années s'est préoccupée de résoudre cette difficulté en favorisant l'organisation de Groupements envoyant à frais communs des voyageurs à l'étranger ou aidant à l'établissement d'un représentant.

Tout récemment encore Monsieur l'Attaché Commercial de France à Péetrograd, dans une très intéressante causerie qu'il fit à une séance du Comité des Conseillers du Commerce Extérieur à Paris, fit ressortir les avantages qui résulteraient de l'organisation d'un "Comptoir Français d'Importation" qui s'occuperait de la vente exclusive de produits français en Russie.

La Chambre de Commerce franco-russe d'Odessa faisait dernièrement des recommandations analogues.

Les Groupements préconisés devront être composés de maisons faisant des articles s'adressant à une même clientèle tout en ne se faisant pas concurrence, ce qui permettra de soumettre des collections plus grandes et plus variées, se complétant les unes les autres.

En organisant des agences de représentation à frais communs les adhérents auront tous les avantages d'une succursale à l'étranger sans avoir à en assumer toutes les responsabilités et les charges et procureront au représentant l'appui pécuniaire qui lui permettra d'attendre les résultats de ses premiers efforts.

L'économie réalisée sur tous les frais en utilisant un "représentant commun" permettra d'abaisser d'autant le

prix de vente tout en conservant le même pourcentage de profits et d'enlever plus facilement les ordres.

Les Groupements Commerciaux que nous suggérons peuvent être organisés sous diverses formes.

1° Le Groupement organisé pour un agent libre et indépendant (personne ou société) prenant à sa charge tous les frais de représentation et de voyages et acceptant pour toute rémunération une commission sur les ventes faites et menées à bonne fin.

2° Le Groupement organisé par un agent libre (personne ou société) s'engageant à ne prendre qu'un nombre limité de maisons fabriquant des articles similaires ne se faisant pas concurrence et s'adressant à la même clientèle d'acheteurs. Dans ce cas en dehors de la commission habituelle les Adhérents doivent souscrire un montant fixe à titre de participation aux frais généraux, loyer, voyages, personnel, etc.

3° Le Groupement sous forme de Société Française constitué pour un but déterminé par des adhérents souscripteurs fabriquant des articles ne se faisant pas concurrence et s'adressant à la même clientèle d'acheteurs.

Dans ce cas les adhérents souscripteurs sont représentés par la Société elle-même qui établira des succursales où elle jugera convenable, chaque succursale devant être dirigée et gérée par son propre directeur. La Société assumera tous les frais de personnel et ne devra vendre que les articles de ses adhérents souscripteurs, — cette Société créée adopte un nom approprié au genre d'affaires et au pays avec lequel elle se propose de traiter.

Le premier système recherché et accepté par les industriels exportateurs, le plus souvent parce qu'il ne coûte rien, est dangereux et préjudiciable à leurs intérêts. Dans bien des cas ces agents le plus souvent étaient des étrangers libres de prendre des représentations concurrentes. Ils se servaient sans scrupules de nos échantillons pour faire fabriquer des contrefaçons ou des imitations de nos articles.

Ce système qui paraissait avantageux en apparence nous a coûté très cher en réalité. Il faut y renoncer à l'avenir et nous faire représenter par nos nationaux que nous trouverons le jour où nous voudrons les rétribuer libéralement.

Les Groupements suivant les formules 2 et 3 sont les seuls à recommander et susceptibles de donner satisfaction et protection à nos industriels exportateurs.

Pourquoi nous effrayer ou hésiter à l'idée du léger sacrifice que comporte l'allocation fixe ?

En suggérant d'offrir à des hommes d'expérience laborieux et actifs la direction d'un Groupement avec allocation fixe pour aider à leur établissement, nous n'avons

pas l'intention de leur offrir une sinécure mais simplement de faciliter à ceux qui auront pris pour devise "Aide-toi le Ciel t'aidera" les moyens de se créer à l'étranger une situation libre et indépendante telle que la rêveront quantité de nos braves Poilus à leur retour de la guerre.

J'estime que le quantum à fixer pour cette allocation doit être variable et subordonné au coût de la vie dans le pays choisi mais suffisant pour éviter à l'agent les préoccupations matérielles du lendemain qui paralysent souvent les efforts d'un débutant.

La rémunération proprement dite de l'agent pour son travail sera constituée non pas par l'allocation comme beaucoup semblent le croire, mais par les commissions sur les affaires traitées et menées à bonne fin.

N'oublions pas que noblesse oblige et qu'il est essentiel surtout à l'étranger que la rémunération de l'agent soit libérale afin de lui permettre de représenter dignement son groupe.

Marchandise bien présentée est à moitié vendue.

Cette allocation fixe qui est la cause d'hésitation et d'objections, nous prive de nombreux concours, mais nous la suggérons et la recommandons parce que nous la considérons comme non seulement nécessaire, mais indispensable pour assurer le succès.

Notre demande en faveur des agents désireux de partir en pionniers est basée sur notre propre expérience et montre que n'ignorant pas les frais et les risques auxquels entraîne la création d'une agence à l'étranger nous désirons ne voir se joindre aux Groupements que des maisons qui voient également leur intérêt dans la réussite de l'entreprise.

Nous envisageons cette participation non pas tant comme une répartition équitable des premiers frais faits pour le bien commun, mais encore et surtout comme une garantie matérielle et tangible de l'intérêt que les maisons porteront elles-mêmes au développement de leurs relations.

L'agent représentant aura par cela même l'assurance que les maisons ne lui marchanderont ni leurs renseignements, ni leurs échantillons, ce qui sera une condition non seulement essentielle mais indispensable pour arriver au succès et atteindre le but que nous poursuivons.

A ceux qui objectent qu'il est encore trop tôt pour s'organiser parce que nous manquons de main d'oeuvre, de matières premières, nous répondrons, la raison peut être bonne aujourd'hui pour certaines industries, mais dans tous les cas elle ne le sera plus dans trois ou six mois quand les premiers ordres nous arriveront.

Faisons donc preuve d'esprit d'entreprise en nous préparant dès aujourd'hui et agissons.

Unissons nos efforts et nos ressources pour la lutte économique de demain.

Groupons-nous pour exporter nos produits, — nous contribuerons à la renaissance économique après-guerre et nous servirons notre Pays.

C.-A. CHOUILLOU,

*Conseiller du Commerce Extérieur,
Ancien Président de la Ch. de Commerce Française de Montréal.*

24 rue de Milan, Paris.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE: MELVEN, MONTREAL

MUSIQUE FRANÇAISE



COMPLAISANCE



INSIGNES
POUR SOCIÉTÉS, SPORTS,
UNIFORMES
CIVILS ET MILITAIRES

FOURNISSEUR DU GOUVERNEMENT

TEL. BELL EST 3065

BRODERIE FRANÇAISE



1ère Marque Française
de
Coton à broder

M. F. A.

RAOUL VENNAT

NÉGOCIANT IMPORTATEUR

642 ST. DENIS, MONTREAL

1ère Marque Française
de
fournitures d'or

V. B.

tant que la tuberculose est un poison social. Cependant est-ce que ce sont les buveurs de vin qui sont les plus alcoolisés? Les statistiques officielles répondent non. Les départements vinicoles de la France sont au bas de l'échelle pour l'alcoolisme. Ce qui constitue le grand danger, ce sont les liquides forts, les préparations alambiquées dont le titre en alcool atteint 40, 50 et même 80% pour l'absinthe, et dans ces spiritueux, ce qui occasionne les effets néfastes, ce sont les essences que contiennent inévitablement ces produits et il suffit d'une bien faible quantité, la qualité est tout dans cette intoxication.

Il existe à Paris des restaurants de la ligue antialcoolique, on n'y consomme aucun spiritueux, mais on peut se faire servir une demi bouteille de vin par personne et par repas. Voilà de l'antialcoolisme raisonnable. Et taxera-t-on d'incohérent, le jugement des savants membres de l'Académie de Médecine de Paris qui soucieux de conserver la santé et la vigueur de la race française, réclamaient du Gouvernement l'interdiction absolue de fabriquer et de vendre de l'absinthe sur le territoire, la limitation des débits de boissons, en même temps qu'ils recommandaient de propager l'usage du vin? Citons le professeur A. Gautier, puisque c'est une autorité, c'est un ligueur de l'antialcoolisme, il félicitait le général Galiéni d'avoir édicté des mesures sévères pour restreindre l'alcoolisme des valeureux soldats de la République, en même temps qu'il demandait qu'on porte de 250 centilitres à 325, la ration en vin du soldat. Il affirme que l'usage quotidien d'un liquide titrant de 9 à 10% d'alcool est sans dommage pour la santé de l'individu. Au contraire, c'est lui procurer un appoint de forces non négligeables, tout en tirant bénéfice d'une satisfaction à laquelle ont bien droit tous ceux qui peinent.

En France encore on va plus loin, pour favoriser la consommation du vin qui est vraiment la meilleure arme pour combattre l'alcoolisme envahissant; on facilite l'établissement des débits qui s'engagent à ne vendre que des produits vignobles.

Pourquoi l'usage du vin n'est-il pas répandu au Canada? Là où sa consommation serait particulièrement utile, sur la table des nombreuses familles, dans les villes où l'hygiène est souvent si précaire; dans les campagnes où les travaux sont si rudes. Les raisons sont multiples. Tout d'abord le Canada n'est pas un pays où la vigne est susceptible d'un bon développement. Le pays n'a pas de breuvage qui soit national. On ne fabrique pas la bière en quantité très grande, beaucoup ne peuvent s'y habituer, peut-être pour des raisons d'atavisme, puisque la majorité de la population est de souche française et qu'un grand nombre d'émigrants viennent de contrées où l'on use du vin. Le jus de la treille n'en demeure pas moins pour tous les Canadiens la boisson idéale et rêvée.

Les difficultés du transport qu'on s'exagère souvent, contribuent à restreindre les apports. Les droits de douanes qui ne semblent pas excessifs à première vue, ne sont pas moins trop élevés au total. On compte 15 sous par gallon (4 lit. 1-2) jusqu'au titre de 11% en volume, mais il faut ajouter 20% de droits sur la valeur des récipients, et ces

récipients, les fûts par exemple, sont évalués par les officiers de la douane en monnaie canadienne et avec les habitudes du pays. Ce qui fait que, le plus souvent, la valeur estimée est le double de la valeur réelle. Quant aux formalités qu'il faut faire pour entrer en possession de la marchandise, c'est pour beaucoup un véritable cauchemar; il est bien difficile de se dispenser d'avoir recours aux "Custom brokers", commissionnaires pour les sorties de douane, commissionnaires à qui l'on doit payer naturellement une commission. Et malgré ces frais supplémentaires il est très rare que l'on soit en possession de la marchandise avant une quinzaine de jours.

Une autre cause, et sans doute la principale, qui contribue à restreindre la consommation du vin de France au Canada, c'est qu'une fois le vin entré dans le pays, il s'agit de le vendre.

Il faut se munir d'une licence, et surtout la payer. Le commerçant qui veut écouler son vin doit payer une somme qui varie de \$350 à \$1000 par an. Pour la province de Québec, le coût est aujourd'hui de \$500 pour la vente exclusive des vins. Mais il faut une licence pour chaque établissement ou entrepôt. Pour chaque province du Dominion, il en est de même avec des prix qui varient.

Le détaillant qui veut vendre au particulier est lui aussi soumis aux mêmes droits.

Ces nombreux frais dont le total atteint quelquefois la valeur du produit, facilitent facilement aux grosses maisons de conserver une sorte de monopole de vente et surtout de maintenir à des prix fantaisistes une boisson qu'on considère pour cela comme un luxe.

Ces maisons ne semblent pas tenir beaucoup à ce que le commerce du vin se généralise; la concurrence ferait certainement tomber les prix et les amènerait à leur limite raisonnable. Les voyageurs de ces maisons connaissent très mal, le plus souvent, les produits vignobles, et ce sont surtout les spiritueux qui constituent leur vente principale; ils font là tout leur effort.

Les amateurs savent ce que coûte à leur bourse le désir de se rappeler le goût du vin. Pour se régaler d'une malheureuse bouteille, il faut payer, dans des hôtels qui n'ont rien d'extraordinaire, \$1.00 et \$1.50 le contenu d'une fiole qui ne vaut pas plus de 20 à 30 sous, tous frais payés, bénéfices compris. Le commerçant vous répondra qu'il a payé bien cher déjà et que, de plus, il lui faudra solder sa licence. Les bénéfices que chacun doit faire atteignent des proportions énormes, vu le petit nombre de bouteilles qu'il est possible d'écouler. Et nous parlons là des vins ordinaires qu'on ne doit pas considérer comme produits de marque.

En somme, on ne boit du vin qu'accidentellement ou sur ordonnance de son médecin, sauf les Français, qui n'attendent pas de se le voir prescrire.

Pour arriver à répandre le vin au Canada, il faut montrer aux Sociétés de tempérance qu'en prônant le vin comme boisson de table, là où on le coupe généralement de moitié avec de l'eau, on ne se dresse pas contre leur oeuvre bienfaisante.

Et puisque l'année est aux ententes, puisqu'il semble qu'après la guerre doive sortir un état social nouveau,

que le Gouvernement français fasse auprès des Gouvernements intéressés les démarches nécessaires pour faciliter l'introduction et la vente du produit des vignobles de France. A quoi serviront les efforts dépensés dans les "conférences économiques", si, la paix conclue, le commerce des pays alliés reste ce qu'il était avant le grand bouleversement causé par la guerre? Il ne faut pas que les commerçants se retrouvent devant les mêmes tarifs, devant les mêmes difficultés d'échanges entre des pays qui viennent de se confondre en un magnifique élan de sauvegarde.

Au point de vue canadien, l'introduction du vin ne peut en aucune façon porter atteinte à des industries nationales, le produit, tel que nous l'avons défini, ne se fait pas au pays. Qui peut avoir à perdre quand l'usage du vin se sera répandu, surtout en hiver? On boira probablement un peu moins d'eau et c'est tout. Nul doute aussi que l'argent canadien qui ira faire pousser le pampre sur les côteaux de la vieille France, s'en reviendra dans l'empire des bois, ou bien servira à extraire de son sol merveilleux les matières premières qui font défaut à la France.

En somme il faut deux choses au point de vue législatif, celui où les Gouvernements seuls peuvent manifester leur bon vouloir: 1o. aider aux importations en n'effrayant pas les importateurs de vins par des formalités et des taux de douanes excessifs; 2o. mettre la licence de vente à la portée des petites maisons, particulièrement des "maisons de pension". On n'ira jamais s'enivrer dans ces maisons qui servent à manger et c'est bien là, en prenant le repas, que l'usage du vin est à répandre.

Certes, les licences constituent un gros revenu pour les administrations, mais elles ne doivent jamais l'enrichir. D'autre part, ce ne serait sans doute pas un mauvais calcul que d'en abaisser le prix, pour en augmenter le nombre. En limitant la consommation, on limite le revenu, aussi élevée que soit la taxe; de petits revenus sur une grosse quantité, semble être la solution propre à contenter tout le monde.

Et maintenant, que le Syndicat Général des vins de France soit assuré de l'appui de la Chambre de Commerce Française de Montréal. Mais que cette puissante organisation veuille bien se mettre au pas elle aussi dans la conquête des marchés qui lui sont offerts. Qu'elle consente les quelques sacrifices nécessaires du début pour s'implanter.

Dans les circonstances actuelles, la loi des licences empêche que les représentants de maisons françaises placent eux-mêmes leurs produits. Chaque représentant en vin voyageant avec échantillons (il est bien difficile de s'en dispenser) doit acquitter une taxe variant d'une province à l'autre, taxe assez élevée (\$375. pour la Province de Québec). Les représentants ont avantage à s'aboucher avec les marchands en gros de spiritueux qui ont déjà leurs voyageurs, de traiter avec eux sans aller plus loin. Ce qui facilite beaucoup l'établissement du monopole dont nous parlions et surtout tient les prix aussi élevés que fantaisistes.

Peut-être, il y a lieu d'envisager une organisation du commerce des vins au Canada. Peut-être que la création

à Montréal, par exemple, d'une cave, une "Cave des vins de France", entrepôt général, faciliterait la tâche des importateurs actuels. En dotant cette cave d'une administration adéquate aux coutumes du pays, il serait sans doute possible, par la réclame et autres moyens commerciaux d'étendre le commerce des vins plus facilement que ne peuvent le faire ceux qui s'en font les propagateurs aujourd'hui. Il serait peut-être possible aussi—un Syndicat peut réussir là où des particuliers échouent fatalement—d'entreprendre directement le commerce au détail pour répandre l'usage du vin dans les familles canadiennes. Des Sociétés françaises ont depuis longtemps installé dans les grandes villes des "Dépôts" (les "Dépôts des caves du Midi" à Paris par exemple) dans différents points de la ville. Ces dépôts peuvent ce qui ne peut se faire dans les logis canadiens, la plupart dépourvus de caves, garder le vin et l'embouteiller. Livrer à domicile et détailler le vin pour que le petit consommateur puisse trouver rapidement quand il le désire, une bouteille de bon vin de table pour une vingtaine de sous. De cette bouteille il en fera deux avec de l'eau, et toute la famille s'abreuvera économiquement d'une boisson hygiénique et fortifiante.

En hiver où l'on ne sait vraiment pas quoi boire, le Canadien pourra se réchauffer sans avoir recours à l'alcool, au prix raisonnable qui mettra le vin à la portée de toutes les bourses comme la bière, et cessera d'en faire un produit de luxe.

Vendre un bon produit à un prix peu élevé, favoriser sa consommation, sont-ce là des choses bien difficiles? Nous ne le croyons pas. Seulement il faut pour que l'entreprise réussisse pleinement, un complément.

Ce complément, c'est celui qui est indispensable et nécessaire à l'expansion du commerce entre la France et le Canada. C'est ce qui permettra aux deux pays d'entretenir le courant de sympathies qui vient de s'affirmer avec tant de force. C'est un service de navigation direct et rapide entre les ports français et les ports canadiens.

New-York est la tête d'une grande nation, c'est entendu, mais pourquoi le Canada ne serait-il pas encore digne d'être rattaché à la France dès qu'il sera possible? Des paquebots rapides, venant directement au Canada, cela faciliterait joliment l'importation et l'exportation des deux pays. Ce mouvement ne retirera aucune vie à New-York, mais en donnera davantage aux ports canadiens, il éviterait aux marchandises des transbordements et un détour parfaitement inutiles.

Le Havre et Bordeaux sont certainement les points d'attache les plus souhaitables, il est très désirable que les compagnies de navigation fassent complètement l'effort nécessaire pour établir le service tant de fois réclamé par nos amis du Canada. Les deux pays y gagneront énormément, les compagnies aussi; elles aideront efficacement les commerçants à soutenir sur un pied raisonnable la lutte contre nos ennemis d'aujourd'hui au cas toujours possible, il vaut mieux se l'avouer, où l'Allemagne reprendrait sa tentative de conquête et d'asservissement économique du monde.

Louis BOURGOIN

EMILE LACAS

AGENT A COMMISSION

Adresse télégraphique: Lucat Montréal.

Correspondance sollicitée.

11 rue St-Sacrement - MONTREAL

PHARMACIE HOCHELAGA

P. SARLIN

Lauréat de la Faculté de Médecine et Pharmacie de
Marseille, France.

Pharmacie de l'Union Nationale Française

1850 rue STE-CATHERINE EST, Coin Cuvillier,

Tél. Lasalle 1088-1372. Montréal.

SERVICE DU DIMANCHE. Analyses d'Urines, etc.

Employez :

LE BLEU SULTANA

LA MINE A POELE SULTANA

LE CIRAGE POLO

SULTANA, Limited

MONTREAL

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

Limitée

Librairie, Papeterie, Imprimerie, Reliure

81, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 3930 et 8584

LA CIE GAREAU-SAURIOL

Fabricants de

Livres perpétuels à feuillets mobiles

Meubles-classeurs

Papeterie en général, Articles de bureaux.

26 rue NOTRE-DAME E.
Montréal.

127 rue DU PONT,
Québec.

Day :
Phone Main 1473.

Evening :
Phone East 199.

OSCAR BEAUCHAMP

Curator, Accountant
and Liquidator

LA PRESSE BLDG.,
Suites 13-15

51 St. James St.,

MONTREAL, Can.

Tél. St-Louis 836

Daniel Kochenburger & Frère

PLOMBIERS-COUVREURS



2739 St-Hubert,

Montréal.

Une nécessité des relations futures franco-canadiennes

Lignes directes, France-Canada

Parmi les projets qui s'imposent pour le développement des relations franco-canadiennes, au premier plan, figure la création d'une ligne de Transatlantiques du Havre à Montréal, avec arrêt à Québec.

Cette question a été, je le sais, l'objet d'essais faits par la Compagnie Générale Transatlantique, et ces essais ont été concluants pour l'époque. Ils ne payaient pas.

Puis la guerre survint.

Est-il besoin de dire que la situation de demain n'a plus rien de commun avec celle d'il y a trois ans.

Est-il douteux que le peuple français d'avant guerre suivait le sillon d'une routine sautant aux yeux des moins clairvoyants.

L'enthousiasme qui aplanit les montagnes manquait en la plupart des choses entreprises. Si l'on parlait d'une amélioration, d'une dépense dans nos milieux gouvernementaux, financiers, industriels ou commerciaux, les objections administratives pleuvaient dru comme grêle, les raisons les moins raisonnables se multipliaient avec une insistance glaciale. Et les Allemands, préparant leurs batteries d'asservissement du monde, jetaient l'argent aux quatre vents, cueillant des lauriers de tous les côtés à la fois.

L'enthousiasme chez eux était à son comble.

Qu'on ne s'y trompe pas, la psychologie des efforts joue un grand rôle dans le succès d'une entreprise. Habiller le moindre effort des oripeaux les plus favorables, lui feront faire son chemin plus facilement sans doute que sous un aspect défavorable.

La ligne française du Havre à Québec et Montréal jouait le rôle du petit monsieur timide, qui se retire au deuxième acte.

A force de prêcher l'économie au peuple français, on en était arrivé à lésiner en toutes choses, et à voir l'existence en la regardant par le gros bout de la lunette — à l'opposé des Allemands qui grossissaient tout avec extravagance.

L'annonce paie, comme disent les anglais, — oui, la publicité paie, c'est certain, prouvé et établi irréfutablement; donc, il en faut faire, sous toutes les formes possibles et imaginables, plus on en fait plus cela profite et la Cie Gle Transatlantique ne s'en est pas assez préoccupée lors de la création de la ligne Havre-Québec-Montréal.

Le manque d'apparat, l'absence d'une volonté de faire mieux que les concurrents, le défaut de publicité comme il en fallait faire, sont les causes refoulantes de l'enthousiasme, et de l'insuccès de la ligne en question.

J'ai souvenir d'un séjour, de Québec à Montréal, sur la Touraine à son dernier voyage. La personne que j'étais allé chercher s'était trouvée fort bien durant le voyage, dans un milieu français comme elle, et cependant, une propagande active contraire à la continuation de la ligne n'avait cessé d'être l'objet des conversations à bord, certains passagers, déjà des espions probablement, ramenant constamment le sujet sur le tapis, discutaient l'opportunité de cette ligne, supputant ses frais, et annonçant par avance que la Touraine ne reviendrait plus au Canada.

L'enthousiasme était dès lors poursuivi avec cette persévérance boche, que nous ferons bien de ne jamais oublier, afin d'y mettre le hola dans l'avenir, si la leçon du passé ne s'efface pas, comme il faut l'espérer. Les regrets sont superflus, n'en parlons plus.

Ce que nos compagnies maritimes savent bien, et ce que nous ne devons pas nous lasser de redire, c'est que nos grands paquebots sont l'admiration de tous les étrangers, qui en vantent l'aménagement, le service, la cuisine, le milieu agréablement reposant.

Ce que nous savons tous, c'est que ces rapides léviathans, "France", "Lafayette", sont des créateurs d'enthousiasme et de sympathie pour la nation française, et qu'il les faut multiplier, quand cela ne serait qu'à titre d'annonces flottantes, portant le drapeau français aux quatre coins du monde, et y faisant des amis, en tout, pour tout et partout.

Quand les "4 cheminées" français sillonneront les rives du majestueux et incomparable St-Laurent, en longeant les montagnes du Labrador, de l'Acadie et de la Gaspésie, à la confluence de la Saguenay merveilleuse, à Québec, la vieille cité française, sur les 2250 kilomètres du parcours de l'Île d'Anticosti à Montréal, les coeurs canadiens se sentiront fiers de la France, et de leur doux parler de France. De ville en ville et de village en village, on se répètera la grandeur de la France, et l'enthousiasme régnera, car de loin, on viendra lui faire la visite des amis.

L'annonce paiera sa dépense, et au-delà, c'est sûr; pendant quelque temps, peut-être, les frais ne seront pas couverts, mais la France est riche, et peut sans peine s'offrir le luxe d'annonces à longue portée, dut-elle y mettre de son argent. Cela coûterait moins cher que sa ruine lentement distillée, dans l'alambic allemand.

Un service de paquebots rapides, luxueux, dans les grandes dimensions, peut d'ailleurs compter distraire de la ligne de New-York, toute la clientèle touristique américaine des Etats du centre et de l'ouest, indépendamment de la clientèle canadienne, visitant la France.

Or, ils seront légions, les pèlerins attirés par les champs de bataille français. Ypres, Arras, Reims, Verdun sont à tout jamais gravés dans la mémoire du monde entier — et les pèlerinages seront nombreux, car les riches familles canadiennes anglaises et françaises sont frappées dans ce qu'elles ont de plus cher, et les tombes des héros volontaires seront visitées, c'est certain, plus d'une fois.

Est-ce là tout ? Il s'en faut, si la France fait ce qu'elle doit dans l'organisation pratique de son commerce extérieur.

Pour une quantité de nos productions françaises, le Canada est le client tout indiqué. Un examen attentif des importations des produits allemands avant la guerre, les montre venant indirectement par les Etats-Unis, en quantités énormes — dépassant en fait 150 millions de dollars tandis que par la voie directe, ils s'élevaient à 11 millions, environ.

La France est très capable de fabriquer tout ce que les Allemands vendaient au Canada — et à les concurrencer avec succès, sur territoire canadien.

Si les organisations voulues pour le développement du commerce extérieur de la France sont créées, si toutes les facilités financières sont accordées aux promoteurs d'idées logiques et saines, nul doute qu'un grand mouvement se manifesterait rapidement en France.

Nos gouvernants de France l'ont compris — ils ont envoyé des missions à l'étranger, à la tête desquelles étaient des hommes à l'esprit ouvert aux choses du dehors, profitables à la France. Nous avons toujours présente à la mémoire, la visite de M. le député Damour, dont l'oeuvre a laissé une si forte impression au pays canadien.

Il ne saurait se faire une idée de la joie que nous éprouvons, ceux de France, à l'entendre dire que les choses n'étaient plus vues de l'ancienne manière chez nous — mais bien sous l'aspect des idées pratiques comme il en a tant vues en Amérique. Pourquoi pas ? Qui nous ferait détourner de l'existence nationale française ces mille et une idées, qui rendent la vie plus productive, plus facile, plus riche ?

Le succès commercial extérieur de la France n'est pas douteux si un grand mouvement est provoqué par notre Gouvernement pour répandre sur terre française, par conférences et brochures de tous genres, tout ce qui peut être utile à la marche en avant du peuple français.

Ce succès résultera autant de la haute valeur intellectuelle des missionnaires français ayant visité le monde extérieur, que des idées semées par nos compatriotes, venus de toutes les parties du monde, porter la parole au pays natal, si notre gouvernement appelle toutes les intelligences à son aide.

Et les lignes transatlantiques des grands ports français à Québec et Montréal se trouveront en présence d'un fret français qui devrait être énorme, à destination du Canada, et en transit pour les Etats du centre américain, plus rapprochés de Montréal que de New-York.

Quant au fret de retour — jamais le Canada n'aura

plus belle occasion de développer son commerce extérieur que dans les temps d'après guerre, et c'est en France que toutes ses chances se trouvent, puisqu'il n'y a que la France et la Belgique qui, à l'ouest de l'Europe, ont souffert de l'invasion teutonne, et que l'une et l'autre devront s'approvisionner de mille choses dont les produits naturels canadiens forment une liste des plus importantes.

Un grand ami de la France, l'hon. Rodolphe Lemieux, ancien Ministre du Canada, s'est fort étendu sur ce sujet, aux Communes, en une séance mémorable, en avril dernier. Ses paroles auront une grande répercussion sur les producteurs canadiens.

Tout concourt donc, on peut le dire, à la création d'une immense masse de fret, en provenance de la France pour le Canada, et du Canada pour la France et la Belgique. Si l'enthousiasme s'en mêle, si nos compagnies maritimes ne font pas les choses à demi, les nations française et canadienne les aidant, puisque toutes deux y sont largement intéressées, nous devrions voir une flotte française de premier ordre battre pavillon tricolore au vent du St-Laurent, à brève échéance.

C'est d'ailleurs notre opinion que dans un temps rapproché, les échanges franco-canadiens seront tels que cette flotte sera aussi active que celle desservant les Etats-Unis, car nous vivons en des temps, qui auront des conséquences dépassant les imaginations les plus vives.

La France doit se hâter dans ses préparatifs de lutte à l'étranger. Elle s'est montrée sous un jour inattendu aux autres nations du monde. Sa défense militaire a émerveillé l'univers. Ses chefs militaires, ses soldats dominant de cent coudées tout ce que les Allemands ont produit.

Si nos chefs civils se montrent à la hauteur des circonstances, et tout le fait espérer — c'est d'ailleurs une question d'argent, et de recrutement de toutes les intelligences françaises, en vue de l'organisation du commerce extérieur, comme il convient qu'elle s'effectue sous les formes les plus diverses, selon le génie des promoteurs offrant des solutions, satisfaisantes à première vue — nous endiguerons le flot commercial boche, comme les braves poilus ont endigué le torrent de ces hordes de barbares germaniques.

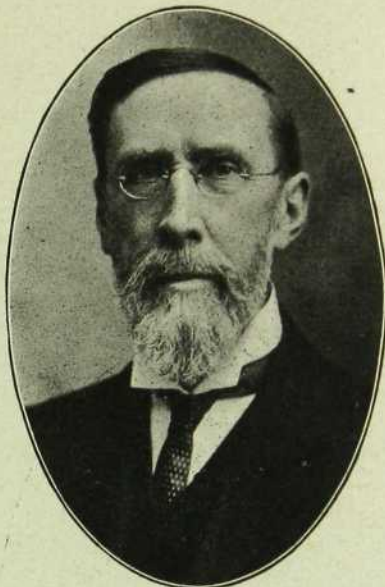
L'horreur qu'inspire le boche aujourd'hui, à peu près partout, fera son oeuvre, et ne facilitera pas le "made in Germany", c'est dans l'ordre normal des choses.

Dans l'avenir, utilisons nos bonnes armes, l'enthousiasme en toutes choses — la rapidité d'exécution des programmes ayant un caractère pratique — la défense efficace du nom français à l'étranger — l'annonce la plus large possible de ce nom, des produits et du génie français, et si notre gloire sera lourde à porter, hélas, au moins sauverons-nous du désastre la richesse de notre cher pays, et la France sera grande dans le monde.

J. A. MICHAUD,
Ingénieur-Publiciste.

La Mission Canadienne en France

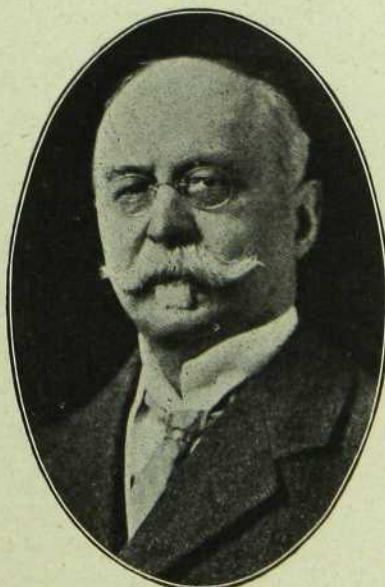
Le 3 janvier 1916, se réunissent au Board of Trade de Montréal, les représentants des différentes associations et groupements industriels ou commerciaux du Canada, pour décider s'il n'était pas opportun de répondre à la Mission Damour, par une semblable envoyée en France



Sir GEO. FOSTER,
Ministre fédéral du Commerce.

pour étudier sur place les possibilités d'échanges entre les deux pays.

Un comité spécial se constitua comprenant: le sénateur C. Beaubien, M. H. Drummond, M. F. Pauzé, M. Benson, M. Wardleworth, M. P. Seurot. Ce comité se rendit à Ottawa pour conférer avec le Ministre du Commerce Sir G. Foster.



Hon. T. CHASE CASGRAIN,
Ministre fédéral des Postes.

Il fut décidé avec le Ministre qu'aux délégués venus de Montréal devraient, pour représenter le Canada tout entier, se joindre d'autres membres des grands centres manufacturiers du Dominion.

Quelques temps après, l'infatigable champion de la cause française au Canada, l'Honorable R. Lemieux, ancien ministre fédéral, prononçait un vibrant discours à la Chambre des Communes d'Ottawa, et attirait de nouveau l'attention du Gouvernement sur les nécessités d'étendre davantage, les relations commerciales entre le Canada et la France. Ce discours très documenté, s'adressait non seulement au Gouvernement, mais au Canada tout entier par la largeur de ses vues. Au Gouvernement l'Honorable Lemieux montre qu'il est urgent que le pays réponde à la Mission du Député français Damour, par l'envoi en France



M. MAURICE DAMOUR,
Député des Landes (France).

de délégués qui iront s'enquérir sur place des besoins du pays et comment les producteurs canadiens peuvent faire leur apparition sur le marché français. Il recommande qu'on examine les documents préparés par la Chambre de Commerce Française de Montréal, et qu'on prenne les mesures qui doivent précéder l'action.

Devant tant de raisons impérieuses, le Gouvernement du Dominion constitua la Mission économique canadienne.

Une délégation fut formée, comprenant M. J. W. Woods, Président, président de la Chambre de Commerce de Toronto; T. H. Wardeworth, président de l'Association des manufacturiers canadiens à Montréal; M. F. Pauzé, ancien-président de la Chambre de commerce du district de Montréal; M. E. Dupré, ancien-président de la Chambre de Commerce de Québec; M. R. Hateway, de Saint-John. Se sont joints bientôt, le Ministre des Postes, M. Casgrain, le sénateur C. Beaubien, M. P. Seurot, secrétaire de la Chambre de Commerce française de Montréal, M. L. Patenaude, Greffier du Conseil Législatif de la province de Québec, M. G. W. Allan, de Winnipeg, M. Roy



Hon. Rodolphe LEMIEUX,
Ancien Ministre Fédéral.

Campbell, M. Geo. Bell du Dominion Bridge, M. G. Herdt, du Canadian Export Association, M. Langlois.

Cette Mission est rendue en Europe. Elle a touché à Bordeaux, le sol de la France. Reçue là par le député M. Damour, délégué du Gouvernement de la République, l'accueil qui fut fait dès l'arrivée de la mission, a montré à tous combien l'heure était propice aux accords.

Aux visites du port, de la région bordelaise et des usines qu'elle comprend, se sont succédés des banquets où dans des discours très remarqués, les orateurs canadiens, MM. Woods, Wardeworth, Dupré et Beaubien, ont fait part de leur désir de travailler à l'étude des débouchés que les produits canadiens peuvent trouver en France et des ressources que l'industrie offre pour remplacer dans le Dominion les produits austro-allemands.

Quittant Bordeaux, la Mission toujours conduite par Monsieur Damour, fut reçue à Limoges par le président



M. FRANK PAUZE,
Ancien Président de la Chambre de Commerce
du District de Montréal.

de la Chambre de Commerce M. C. Lamy et les membres de la Chambre; visite fut faite aux fabriques de porcelaine dont la réputation n'est plus à faire, aux usines de chaussures, aux filatures. Non loin de Limoges, la mission put voir au travail les papeteries, les mégisseries et les ganteries de Saint Junien.

Poursuivant leur route les délégués furent particulièrement occupés par la visite de la région parisienne, visite faite sous les auspices de l'Association nationale d'expansion économique.

Les visites n'ont porté que sur les établissements industriels et commerciaux produisant des chiffres d'affaires paraissant pouvoir se prêter à un développement. Beaucoup de choses ont été vues, et en dernier lieu, la manufacture de tapis des Gobelins.

A Paris, Monsieur Casgrain, ministre des postes, rejoignait la Mission, et les délégués de la Croix-rouge cana-



Hon. CH. BEAUBIEN,
Sénateur Fédéral.

dienne, le Colonel Marshall, président du comité exécutif; le Colonel Hodgett, son délégué pour l'Europe, le capitaine Bealack, son délégué pour la France, ainsi que tous les membres de la Mission Economique et le Ministre du Commerce du Canada, Sir G. Foster, représentant pour la Grande-Bretagne le Canada à la Conférence Economique des Alliés, à Paris, furent reçus par le Comité France-Amérique.

Le Gouvernement de la République était représenté par Monsieur A. Métin, Ministre du travail, et par M. J. Godart, sous-secrétaire d'Etat au Service de Santé.

Le président du Comité France-Amérique Monsieur G. Hanotaux a souhaité la bienvenue aux hôtes de la France.

Sir G. Foster remercia au nom du Gouvernement du Dominion. Monsieur Casgrain a montré éloquentement quels sont les liens qui rattachent la France au Canada. et Monsieur A. Métin, rappelant ses visites au Canada, déclare qu'il s'est toujours aperçu des communautés de pensées qui unissent les Canadiens et les Français. "Voilà



M. E. DUPRE,
Ancien Président de la Chambre de Commerce
de Québec.

justement, dit l'orateur, que la grande guerre du droit contre la force ajoute de nouveaux liens à ceux qui nous rapprochent et qu'unissent dans le même élan les Anglais et les Français, les Canadiens d'origine britannique et les Canadiens d'origine française, elle justifie une fois de plus le vieux proverbe anglais sur les cousins séparés par l'Océan Atlantique: "le sang est plus fort que l'eau".

Puis ce fut au Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie de recevoir la délégation canadienne.

Monsieur Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, présidait, ayant à ses côtés le Président du Comité le sénateur Mascurand et Monsieur J. W. Woods.

A l'allocution très applaudie de M. Mascurand suivit le discours fort remarqué du sénateur canadien Ch. Beau-bien qui narre toute l'émotion des "gens de son pays" quand ils apprirent la déclaration de la guerre et leur



M. Louis PATENAUDE,
Greffier du Conseil Législatif de Québec.

enthousiasme quand se répandit la nouvelle que l'Angleterre entrait dans le conflit aux côtés de la France.

Revenant de Grenoble, la mission s'arrêta à Lyon, où elle fût reçue par Monsieur Coignet, président de la Chambre de Commerce, un déjeuner fut donné au Grand Cercle Républicain auquel assistaient MM. Rault, préfet du Rhône; Herriot, sénateur-maire de Lyon; le général Ebener, Gouverneur militaire de la place, ainsi qu'un grand nombre de personnalités connues.

La Mission Economique poursuit son voyage en Europe, mais déjà il est possible d'augurer les meilleurs résultats de son travail, ayant vu, ayant entendu, ayant appris, les Délégués rapporteront les éléments solides autour desquels doivent se constituer l'union des bonnes volontés qui doit aboutir à l'amélioration et à l'extension des relations économiques entre le Canada et la France.



La Délégation Canadienne à Limoges (France).

Montreal Dairy Company

Limitée

Crème à la Glace

Homogénéisée, Pasteurisée

Beurre, Crème.

Tél. EST { 1618
1561

Economie Domestique

Avis à la ménagère soigneuse et économe

Le nettoyage à sec chez soi n'est pas profitable.

Pourquoi courir les risques et les ennuis quand les services de

The Toilet Laundry Company

Limited

sont

à votre disposition ?

C'est l'organisation la plus moderne du Canada

UP 7640

QUINTAL & LYNCH

Limitée

59, rue St-Pierre

MONTREAL.



Exportateurs de Céréales

Spécialité : "Avoines"

PIGEON, PIGEON & DAVIS

AGENTS DE BREVETS

MARQUES DE FABRIQUE, Etc.

Enregistrés aux Etats-Unis

BUREAUX :

525-526 Power Building

MONTREAL, Canada

ADRESSE TELEGRAPHIQUE :

"Patensol" Western Union,
Telegraphic Code

REFERENCES:

Commissariat Canadien, 17 Boul. des Capucines, Paris.
La Banque d'Hochelaga, Montréal.

Exportations et Importations du Canada

Nous donnons dans les tableaux suivants des statistiques indiquant les importations et exportations générales du Canada (année 1913). Nous publions encore deux listes déjà parues dans le Bulletin Mensuel: ce que le Canada achetait en Allemagne dans l'année finissant le 31 mars 1914 et les exportations d'Autriche-Hongrie au Canada durant la même période.

On verra par ces chiffres et par l'énumération des marchandises l'importance du commerce qui se faisait entre le Canada et les Empires du Centre.

IMPORTATION DU CANADA

	Quantité	Valeur
Cannes de bamb. en long.		\$ 8,622
Farineux aliment., etc., biscuits, t. sorte livres	2,433,405	276,568
Macaroni et vermicelle	8,035,873	392,890
Riz, toutes sortes	55,615,133	1,469,425
Farine de riz et de sagou	1,145,592	28,715
Farineux non dénommés	5,014,777	171,905
Grains et prod. des grains:		
Fèves (haricots) boiss.	400,848	777,375
Maïs (blé-d'Inde) pour la distill. boiss.	975,252	686,549
Maïs (blé-d'Inde) boiss.	8,901,946	5,525,982
Avoine	207,281	83,316
Pois	166,894	360,583
Blé	616,395	549,617
Son, déch. de mout., etc.		70,947
Céréales préparées		353,211
Farine de maïs (blé-d'Inde) barils	55,754	176,804
Farine d'avoine livres	95,274	3,347
Farine de blé barils	59,081	267,917
Prod. des grains non dénommés		221,777
Sorgho		377,462
Jones et rotins non ouvrés		59,091
Fibres, mexicaines, istle ou tampoico quint.	2,465	27,050
Fibres, végét. non dén. quint.	8,811	73,933
Produits pour fleuristes		293,418
Pommes sèches livres	339,758	16,520
Fruits frais:		
Pommes barils	320,325	837,134
Petits fruits, toutes sortes		
Cerises livres	971,619	103,038
Atocas boiss.	49,853	131,590
Raisins livres	6,247,527	380,798
Pêches livres	14,579,147	330,599
Prunes boiss.	151,650	267,580
Fruits conservés		787,828
Foin tonnes	36,472	485,564
Chanvre, non prép. quint.	64,990	381,797
Houblon livres	1,658,113	522,398
Malt boiss.	134,234	112,053
Huiles végétales gal.	4,664,593	2,382,265
Huiles végétales livres	1,200,404	107,108
Cornichons gal.	707,214	456,546
Plantes et arbres		236,703
Semences, jardin et grande culture livres		1,343,364
Graine de lin livres	327,376	11,422
Autres semences ou graines		279,454
Total des semences		1,634,240
Paille tonnes	1,151	10,026
Sucre d'érable et sirop d'érable livres	24,634	2,719
Tabac non manufac. livres	22,153,588	5,719,755

	Quantité	Valeur
Légumes		3,242,214
Autres produits agricoles		2,379,003
Animaux vivants:		
Bovins nomb.	8,661	242,956
Chiens nomb.	956	40,100
Volaiil. domest. race pure nomb.	27,118	45,026
Porcs		2,879
Chevaux nomb.	19,942	2,569,826
Moutons nomb.	229,771	627,677
Autres animaux		170,969
Total animaux vivants		3,699,436
Os, bruts et moulus quint.	99,271	150,009
Soies de cochon livres	252,418	223,263
Oeufs douz.	13,240,111	2,783,665
Plumes		190,389
Pelleteries brutes		5,599,199
Pelleteries ouvrées en tout ou en partie		1,362,825
Graisse animale et oléo-stéarine livres	2,434,441	111,447
Graisse brute livres	13,684,437	895,957
Poils, nettoyés ou non livres	816,352	114,048
Crin de cheval livres	287,815	168,879
Pelleteries pour chapelier		115,867
Peaux et pelleteries brutes, livres	64,856,440	13,305,471
Miel livres	652,817	66,871
Lait condensé livres	261,555	21,171
Huiles, animales gal.	117,653	64,840
Denrées:		
Beurre livres	7,989,269	2,081,989
Fromage livres	1,495,758	302,153
Saindoux et composition de saindoux, etc. livres	13,835,493	1,520,450
Animaux et leurs produits:		
Viandes:		
Bacon et jambon, épaules et côtes livres	13,554,394	1,946,278
Boeuf salé livres	1,018,857	60,057
Conserves de viandes, de volaille et de gibier livres	2,228,484	393,174
Extrait de viande (Fluid beef), etc.		327,173
Mouton et agneau, frais livres	5,649,118	543,779
Porc (viande de) livres	10,204,676	1,026,277
Volaille et gibier		402,634
Autres viandes livres	4,778,216	630,301
Total des viandes		5,338,673
Présure		66,392
Enveloppes de saucisses		162,474
Soie brute, etc.		354,147
Cire d'abeille livres	116,173	36,255
Laine livres	9,209,170	2,063,028
Autres produits		290,080
Morue, égreffin, lingue, merlan, toutes sortes livres	15,068,061	691,571
Flétan (halibut) livres	2,514,833	131,905
Hareng livres	13,267,682	234,827
Homard		3,564
Maquereau livres	83,905	4,642
Huitres		406,818
Saumon livres	1,677,427	157,146
Poisson de mer, autres livres	691,483	80,483
Autres poissons frais, marinés, fumés, etc.		284,694
Huiles de poissons:		
Morue gal.	120,216	56,332
Foie de morue gal.	38,922	22,176
Phoques gal.	41,839	25,509
Autres huiles de poisson	82,608	30,178
Manches de pelles		71,214

	Quantité	Valeur		Quantité	Valeur
Jantes de noyer, ou de chêne, sciées seulement, non façonnées		112,238	Autres véhicules ou pièces de		1,562,244
Billes à manches, à fonds, à douves et à bardeaux		262,428	Tapis vgs.	4,011	2,150
Billettes de noyer		86,246	Balais à tapis nomb.	3,578	13,305
Rayons en noyer et en chêne		308,820	Caisses enregist. nomb.	1,215	61,523
Moyeux de roue		136,733	Celluloïde (et art. en)		245,366
Piquets de clôture et trav. de chemin de fer	1,856,711		Ciment		1,965,857
Bois en grume (billots) et bois non façonné	1,001,717		Craie préparée		45,260
Bois éparri et scié, voliges et planches, etc. Planch. voliges, mad. M. pds.	443,736	7,015,312	Chicorée, séchée au four, etc. . . livres	601,799	43,142
Cerisier, châtaignier, etc. pds.	26,329,658	892,963	Vêtements d'église		56,963
Acajou M. pds.	3,785	475,148	Horloges, boîtes d'horloges, ressorts et mouve.		718,996
Chêne pds.	80,788	3,227,113	Essoreuses nomb.	12,117	36,484
Pin résineux pds.	118,868	2,435,376	Goudron et poix gal.	1,434,231	88,941
Bois fendu et scié		800,560	Coke tonnes	716,109	2,023,253
Bardeaux M.	143,965	277,551	Faux-cols et manchettes		324,858
Douves M.	8,793	305,329	Peignes pour ornement de toilette . .		238,147
Noyer M. pds.	621	43,857	Cuivre et art. en cuivre:		
Frêne blanc pds.		204,847	Cuivre en blocs, gueuse ou lingots, quint.	51,216	847,394
Autre bois équarri et scié	3,859	305,400	Cuivre en barres, baguettes, rouleaux, etc. quint.	305,733	5,103,844
Bois de chauffage cordes	43,937	149,677	Cuivre en lames, feuilles ou plaques, quint.	44,811	874,070
Ale, bière et porter gal.	2,033,692	1,347,261	Cuivre en tubes, non poli, etc., livres	889,056	201,217
Bière de gingembre		33,977	Cuivre, fil de, simple, étamé ou plaqué livres	466,802	105,515
Articles de chirurgie antiseptique . .		197,887	Cuivre, autre		416,490
Asphalte quint.	1,043,951	847,162	Cordages de toutes sortes . . . livres	4,631,113	571,419
Poudre à pâte livres	667,904	179,341	Corsets, agrafes de corsets, etc. . . .		577,384
Billes, queues et accessoires pour tables de billard		51,658	Costumes et décors pour théâtre		5,329
Paniers		127,009	Cotonnades:		
Courroies, toutes sortes, cuir et caoutchouc exceptés		515,206	Duck, gris ou blanc, pas plus de 8 onces par vg. carrée vgs.	4,128,164	1,131,705
Ceintures chirurg., band. herniaires et suspens.		62,455	Broderies, blanches et couleur crème		1,549,711
Ceinture, tout. sort. n. a. s.		129,179	Tissus de coton, gris et non blanchis vgs.	16,472,152	1,061,683
Cloches		119,267	Tissus de coton, blancs ou blanchis, vgs.	33,954,134	3,003,130
Tables de billard nomb.	1,077	102,475	Tissus de coton, teints ou colorés, indiennes	70,995,736	7,042,249
Ficelle d'engerbage livres	29,752,123	2,320,351	Mouchoirs		832,652
Ficelle d'engerb. (articles pour fabric. de)		25,474	Draps, couv.-pieds, taies d'oreillers, etc.		1,109,557
Cirage, noir pour souliers et cordonniers, etc.		126,249	Chemis. en coton douz.	120,034	655,976
Bleu pour buanderie, toutes sortes . .		50,000	Fil de coton en rouleaux		506,605
Bateaux nomb.	722	31,396	Fil de coton en écheveau . . . livres	338,102	193,685
Etamine		21,188	Vêtements		3,044,538
Lacets (bottines, souliers et corsets)		272,159	Dentelles, blanches et couleur crème		1,685,532
Bottines, souliers et pantoufles, cuir et caoutchouc non compris		250,925	Chaussette et bas, douzaine de paires	869,514	1,120,535
Bretelle, et pièces de		89,192	Velours, tissus de vel. et peluches, vgs.	3,430,226	996,310
Bronze et art. de bronze:			Autres tissus de coton		3,312,530
Bronze, débris de quint.	44,487	553,405	Déchets de coton livres	7,395,896	443,043
Bronze, en blocs, lingots ou en gueuse, quint.	19,922	294,698	Coton brut livres	77,457,809	8,735,191
Bronze, tubes de, non poli, etc., livres.	2,254,884	471,193	Fil de coton livres	2,711,727	1,233,388
Bronze, barres et feuil. pour la fabrication quint.	54,499	934,109	Crêpe		12,239
Bronze, fil de livres	411,838	74,069	Rideaux et couv.-oreillers		738,875
Bronze, autre		2,656,093	Drogues, teintures, prod. chimiques, médecines		17,028,932
Briques, tuiles et articles en argile . .		2,303,602	Toiles pour courroies et tuyaux		102,102
Briques à feu		1,000,516	Faïence et porcelaine		3,265,180
Gomme anglaise, dextrine, crème adhésive livres	1,960,479	72,686	Elastiques, ronds ou plats		184,908
Balais, brosses et poussettes		697,297	Appar. élect. mot. etc.		8,579,944
Boutons		870,978	Crayons et pointes de charbon pour les lampes électriques	5,152	71,067
Chandelles livres	820,751	98,705	Broderies		143,701
Cannes, jones ou rotins, fendus ou préparés		22,133	Roues d'émeri et art. en émeri		141,017
Charbons, plus de 6 pes de circonférences nomb.	1,613,225	307,094	Colis de messageries		2,410,484
Cabriolets, voitures d'agrément, etc. nomb.	1,928	107,058	Marchandises de fantaisie		5,000,874
Gros. voitur. de roulage, camions, etc. nomb.	13,953	642,951	Engrais chimiques		540,644
Wagons de toutes sor.	15,321	7,972,282	Articles de vannerie		143,274
			Feux d'artifice		55,361
			Hameçons, filets, seines, etc.		1,403,430
			Lin, chanvre, jute, et articles en		3,791,642
			Meubles, bois, fer ou autres matériaux		3,177,085
			Pelleteries et art. en four.		793,051
			Verre et verrerie:		
			Verre à vitre commun et incolore,		

	Quantité	Valeur		Quantité	Valeur
..... pds. c.	55,912,478	1,481,086	Fil de fer galvanisé ou d'acier, courbé ou non, calibres nos 9, 12 et 13	823,397	1,414,429
Glaces non biseautées, en feuilles ou carreaux de 7 pds carrés au maximum	2,047,881	351,778	Autre fer et art. en fer	76,171,980	
Glaces non biseautées, en feuilles ou carrés de 7 pds, au minimum et de 25 pds. car. au maximum ..	1,720,005	312,823	Gelées, marmelades, confitures, livres	8,826,833	805,242
Aut. glaces, n. a. s. pds.	2,421,271	532,572	Bijouterie	2,153,447	
Autre verre et verrerie		2,692,172	Vieux cord. et étoup. quint.	24,416	80,465
Agrafes pour gants, métal, agrafes et oeillets		304,515	Fil de jute, de lin ou de chanvre, naturel, teint ou coloré	5,157,194	481,747
Gants et mitaines		2,793,606	Plomb et art. en plomb	1,152,944	
Or, argent et art. en		1,177,778	Cuir et articles en:		
Graisses pour essieux	5,020,612	240,331	Cuir à courroies de tout. sortes, livres	579,785	260,562
Poudres et aut. explosifs		1,244,091	Peaux de veau, de chev. d'agn. et de mout. mégiss. cir. ou vernis, livres	1,033,961	555,407
Gutta percha, caoutchouc et articles en		4,792,125	Cuir à ganterie, tanné ou mégiss. etc. livres		829,687
Poils, crins et articles de broserie ..		215,083	Cuir à empeigne, y compris le dongola, le cordouan, le kangourou, l'alligator, etc. livres	426,390	364,610
Chapeaux, casquettes et bonnets ..		5,354,912	Bottes et souliers, pantoufles et fausses semelles en cuir		4,008,505
Rubans de chapeliers (exc. cordons) bordures, dessus et fonds, etc. ...		148,076	Harnais, sellerie, y compris sabots pour chevaux		243,287
Encre		160,388	Autres cuirs et articles en cuir		3,339,479
Fer et acier, et art. en:			Chaux	360,243	225,444
Instruments aratoires:			Garniture de card. mécan.		43,746
Semoirs	7,632	282,478	Lanternes magiques, et vues de		946,770
Herses	7,489	716,853	Malt, extrait de		55,130
Moissonneuses, lieuses	2,316	215,129	Matelas		17,746
Charrues	27,389	1,371,243	Nattes et paillassons		1,194
Tous aut. instrum. agricoles et parties de		2,399,781	Métax et art. en métal		6,938,078
Séparateurs de mach. à battre, nomb.	3,293	2,176,077	Matières minérales, articles en		564,388
Mach. portatives avec chaudières et mach. de traction pour travaux de la ferme	4,024	7,369,219	Colle		36,096
Mach. à coudre	19,556	430,066	Instruments de musique		1,938,797
Dactylographes	18,146	1,441,903	Moutarde, tourteaux de moutarde ..		216,434
Mot. à gazoline	27,255	3,413,595	Laine (peignons)		980,432
Fer ou acier en barres ou laminé,		2,704,621	Tourteaux et farine de lin et tourteaux de farine de coton, .. quint.	125,923	186,481
Fer ou acier en billettes, 60 livres par verge linéaire au mini. quint.	1,657,017	1,641,909	Toiles cirées, tout. sortes, tapis de liège et linoléum		2,548,752
Fer en gueuse	291,904	3,814,217	Instruments d'optique, de physique, photographiq. et de mathématiques		1,752,928
Automobiles et autres voitures automobiles	8,377	9,738,839	Paquets		3,190,879
Automobiles, parties détachées		778,948	Peintures et couleurs		1,765,980
Barres ou rails de fer et d'acier,	150,538	3,867,833	Papier et articles en:		
Cornières en fer ou acier laminé,	1,789,248	2,510,757	Papier à tenture, y compris bordure,	3,881,477	467,759
Poutres, etc., en fer ou en acier, quint.	4,013,570	5,319,456	Pap. d'imprimer. livres	19,242,968	796,291
Plaques de fer ou d'acier laminées,	842,333	1,225,605	Papier goudronné et autre papier de construction		687,577
Feuilles de fer ou d'acier laminées, polies ou non, calibre no 14 ou plus minces	1,321,301	3,075,053	Pap. d'emballage	7,589,459	221,746
Feuilles en fer galvanisé ou en acier,	557,075	1,537,691	Aut. papiers et art. en papier		6,059,074
Lames de fer ou d'acier découpées ou laminées et cannelées	2,259,924	2,779,978	Plum., porte-plum., règles		250,384
Fer et acier, et art. en:			Parfums non alcooliques		446,277
Ecrémeuses centrifuges et bols d'acier		467,849	Plaques photog., sèches		63,944
Ecrémeuses centrifuges, matér. pour la fabric.		229,094	Cadres, pour gravures et photographies		167,035
Baguettes rondes de fer laminé de 3/8 de pc. de diam. au max. quint.	1,838,386	2,144,405	Poix de pin et goudr. gal.	4,060,291	163,996
Plaques pour chaudières, 30 pes au moins de larg. et 1/4 de pcc au moins d'épais. quint.	430,702	663,105	Tresses de paille, toscane, d'herbe ..		342,777
Plaq. de fer ou d'acier laminé, 30 pes au m. de larg. et 1/4 de pcc au moins d'épais. quint.	1,128,736	1,547,067	Plâtre de Paris		251,163
Bandes de fer ou d'acier lam., polies ou non, calibre no 14 et plus minces	147,547	344,345	Plaques gravées sur bois ou métal ..		79,574
Feuill. de fer ou d'acier galvanisé,	561,899	1,716,963	Portefeuil., bourses, blagues à tabac, etc.		662,897
Fil de fer ou d'acier barbelé, quint.	446,122	887,974	Matières à polir pour couteaux ou autres		219,144
			Pommades		3,385
			Pierres préc., polies, etc. livres		518,333
			Chiffons, coton, toile, jute, etc., quint.	750,003	1,419,898
			Insignes		61,670
			Résine	272,713	741,607
			Rubans		1,679,485
			Papier de sable, de verre, d'émeri et de silic.		184,814
			Sauces, catsup et autres	389,956	339,862
			Bâtiments, navires, et articles de réparation		821,133
			Enseign., tous matériaux et lettres		

	Quantité	Valeur		Quantité	Valeur
pour enseignes	•	147,559	Eaux minérales et gazeuses		273,751
Ardoise		219,834	Minéraux:		
Savon:			Alumine ou oxyde d'aluminium, quint.	262,419	525,017
Savon commun livres	6,991,305	386,190	Litharge quint.	26,402	116,960
Sav. de Marseille livres	2,889,830	175,629	Autres minéraux		278,501
Savon de toilette		415,563	Huiles minérales:		
Autr. sav., poudr., etc.		355,545	Huiles de charbon et de pétrole, dis-		
Epices livres	4,096,620	678,568	tillée, purifiée ou raffinée . . gal.	16,545,672	1,110,690
Lunettes, monocles, montures, etc. . .		131,243	Huiles, produits du pétrole . . . gal.	4,114,122	437,254
Spiritueux:			Huiles lubrifiantes composées de pé-		
Cognac, y compris cognac artificiel,			trole, en tout ou en partie . . gal.	6,282,819	825,792
etc. gal.	565,555	1,140,290	Huiles, autres gal.	186,843,680	10,462,656
Gin de toute sorte gal.	1,156,893	828,473	Minerais de mét., toutes sortes, y com-		
Rhum gal.	222,841	122,448	pris min. de cobalt quint.	43,236,940	4,724,742
Whiskey gal.	1,469,148	2,696,130	Phosphate, brut		24,137
Amidon livres	2,841,792	108,206	Pierres, dalles, granit, pierre de taille,		
Doublures en toile pour fabrication de			brut, tonnes		123,691
bottes en caoutchouc		123,270	Pierre, granit, scié seulement, tonnes		24,636
Pierre ouvrée		122,132	Blanc d'Espagne quint.	290,494	119,578
Sucre et sirop livres	640,197,946	17,392,146	EXPORTATIONS DU CANADA		
Bonbons et confiser. livres	10,785,514	1,541,485	I.—PRODUITS AGRICOLES, (totaux)		150,145,661
Glucose et sacchar. livres	7,773,437	183,343	Baume		7,377
Mélasse gal.	6,248,818	1,471,795	Cidre gal.	187,219	22,266
Instrum. chirurg. et dent.		455,678	Lin quint.	2,350	24,176
Rubans à mesurer		11,674	Fruits:		
Dents artificielles		165,578	Pommes sèches livres	3,190,539	213,830
Etain et art. en étain:			Pommes vertes ou mûres . . barils	1,324,769	4,047,806
Etain en blocs, en gueuse et en barres,			Petits fruits, toutes sortes . . .		100,019
. quint.	51,319	2,286,142	Fruits en conserves		220,786
Etain en plaques et en feuilles, quint.	1,291,428	4,178,323	Autres fruits		96,741
Feuilles d'étain livres	1,260,908	194,206	Total des fruits		4,679,183
Ferblanterie et autres articles en étain		575,595	Grains et prod. des grains:		
Tabac et ses produits:			Orge boiss.	6,455,975	3,851,660
Cigarettes livres	75,555	178,644	Fèves (haricots) boiss.	3,759	9,826
Cigares livres	167,326	699,639	Sarrasin boiss.	223,833	118,575
Tabac coupé livres	823,727	556,064	Mais (blé-d'Inde) boiss.	21,301	15,075
Autres tabacs livres	299,691	129,270	Avoine boiss.	10,478,554	5,067,950
Pipes		1,015,890	Pois entiers boiss.	87,694	199,125
Traineaux (trawl) et cuillères à trai-			Pois fendus boiss.	6,852	10,447
neaux		57,826	Seigle boiss.	26,160	14,908
Malles, valises, boîtes à chapeaux, etc.		154,827	Blé boiss.	93,166,009	88,608,730
Térébenthine en esp. gal.	1,147,786	575,981	Autres grains boiss.	101,170	45,048
Ficelle, articles en		61,995	Total des grains boiss.	110,571,307	97,941,344
Parapluies, ombrelles et parasols . .		127,208	Son quint.	1,662,338	1,603,003
Vernis, laq., vernis gras, etc. . . . gal.	107,595	191,063	Céréales préparées		2,015,675
Vinaigre gal.	182,519	69,390	Farine de blé barils	4,478,043	19,970,689
Montres, boîtes de montres, mouve-			Farine de blé-d'Inde barils	2,239	7,767
ments, verres, etc.		1,730,753	Farine d'avoine barils	188,987	837,079
Cire, articles en		307,797	Autres farines barils	5,153	17,836
Sangle, élastiq. et non élas.		352,169	Malt boiss.	23,006	15,723
Fouets, courroies, lanières		44,977	Total, farines et malt		20,849,094
Corniches de fenêtres, bâtons, stores,			Foin tonnes	394,208	3,950,058
rouleaux		114,842	Chanvre quint.		
Bois et bois ouvré		4,458,817	Houblon livres	223,625	42,407
Laine et lainages:			Sucre d'érable livres	1,154,635	104,324
Cachemire, draps et doeskins . . vgs.	5,068,694	3,221,612	Sirop d'érable gal.	3,846	4,151
Drap à habits et à par-dessus . . vgs.	1,484,387	1,216,752	Graines:		
Tweeds vgs.	2,599,083	1,473,463	Graine de trèfle boiss.	69,194	738,377
Art. tricotés, y compris sous-vêtements		1,507,032	Graine de lin boiss.	10,123,693	16,448,899
Chaussettes et bas de tout. sort.,			Graine d'herbes boiss.	117,621	124,949
. douz. prs.	872,885	1,664,325	Autres graines boiss.		44,831
Fil composé, en tout ou en partie de			Total des graines		17,357,056
laine, filée ou peignée, de poil de			Paille tonnes	5,574	29,170
chèvre, etc. livres	4,076,365	2,240,973	Tabac en feuilles livres	90,382	24,410
Fil de laine filée ou peignée . . livres	554,349	305,328	Arbres et plantes de toutes sortes		24,905
Tissus, en tout ou en partie de laine			Légumes:		
filée ou peignée, etc.		10,435,013	En boîtes ou en conserve		24,953
Vêtements de femmes et d'enfants . .		528,130	Pommes de terre boiss.	1,019,716	749,369
Confections		2,418,111	Navets boiss.	1,353,810	164,563
Autre laine et lainages		5,546,368	Toutes autres sortes		85,225
Fils de laine livres	338,750	78,183	Total des légumes		1,024,110
Zinc et articles en		1,302,318	Autres produits agricoles		442,952
Argiles		327,370	II.—ANIMAUX ET LEURS PRO-		
Houille anthrac. et poussière . . tonnes	4,237,310	20,399,279	DUITS: (totaux)		44,784,593
Charbon bitumin. tonnes	11,060,910	20,447,587	Animaux vivants:		
Emeri en blocs, écrasé ou moulu . .		48,469	Bovins, un an ou moins . . nomb.	5,409	53,824
Gravier et sable tonnes	542,927	465,263	Bovins, de plus d'un an . . nomb.	38,887	2,183,311
Pierres lithographiq. non gravées . .		7,307	Chevaux, un an ou moins	11	2,360
			Chevaux, de plus d'un an	2,145	526,685

	Quantité	Valeur
Porcs	654	5,162
Moutons, un an ou moins	5,356	30,078
Moutons de plus d'un an	8,414	51,175
Volailles et autres, n. a. s.		97,082
Total des animaux vivants		2,919,677
Bacon	36,212,190	5,350,845
Boeuf	livres 1,570,979	135,111
Jambon	livres 2,476,654	322,669
Mouton	livres 45,914	6,742
Porc	livres 521,533	57,960
Volailles, apprêtées ou non apprêt.		20,867
Gibier, apprêté ou non apprêté ..		3,139
Langues	livres 6,098	914
Viande en conserve	254,937	26,718
Toutes aut. vian. n. a. s.	livres 3,126,799	338,971
Total des viandes		6,263,936
Aut. produits anim.:		
Os	quint. 44,055	64,503
Beurre	livres 823,323	223,578
Caséine	livres 349,865	15,342
Fromage	livres 155,216,392	20,697,144
Oeufs	douz. 147,419	35,519
Pelleteries ouvrées		15,306
Pelleteries brutes		5,150,833
Graisse et déch. graisseux ..	livre 4,302,192	116,172
Matériaux à colle		27,472
Poils		205,999
Cuir et peaux, pellet. exécutées ..		7,196,250
Cornes et sabots		26,976
Miel	livres 5,027	598
Saindoux	livres 46,638	5,517
Lait, crème condens.	livres 335,839	25,554
Lait, crème fr.	gal. 828,299	752,535
Huile de pied de boeuf, et autres	194,525	22,746
Envel. de sauciss.		324,805
Peaux de moutons	nomb. 43,075	43,812
Suif	livres 1,995,433	123,424
Laine	livres 976,606	193,500
Autres produits		103,395
Total des produits animaux		35,570,980
III.—PROD. DES PECHERIES, totaux		16,336,721
Morue (com. égreffin, lingue et merlan) fraîche	livres 390,367	14,509
Morue séc. sal.	quint. 705,246	3,401,644
Morue verte, sal. et marinée, quint.	12,701	47,118
Morue, langues et noues ..	barils 2,078	53,350
Total, morue		4,416,621
Flétan, frais	2,902,899	147,343
Flétan mariné	barils	
Total, flétan		147,343
Hareng frais ou gelé	livres 27,572,036	204,571
Hareng mariné	barils 231,430	610,291
Hareng en boîtes	livres 34,653	1,755
Hareng fumé	livres 3,258,231	91,846
Total, hareng		908,463
Homard, frais	barils 39,340	629,031
Homard, en boîtes	livres 9,249,796	3,048,798
Total, homard		3,677,829
Maquereau frais	livres 3,118,541	175,488
Saumon-chien (dog)	livres 8,017,075	120,125
Maquereau, en boîtes		
Maquereau mariné	barils 13,867	177,726
Total, maquereau		352,764
Huitres		6,457
Saumon, frais	livres 2,637,166	250,200
Saumon fumé	livres 1,881	216
Saumon, en boîtes	livres 23,001,532	3,484,110
Saumon mariné	barils 7,860	173,326
Total, saumon		4,027,977
Traite des laes	livres 264,771	14,614
Poiss. de mer, aut. s., frais, livres	8,306,622	486,284
Poiss. de mer, aut. s., mariné, brils	14,739	70,491
Poisson de mer, sorte autre, con-		
serve	livres 2,602,586	102,983
Poiss. de mer, aut. sortes, total ..		659,758
Boitte et peignes	barils 67,352	94,486
Poiss. t. aut. s., frais		1,318,868
Poiss. toutes autres sortes, mari-		
né	barils 1,297	13,962

	Quantité	Valeur
Hui. de pois., pho.	gal. 30,148	10,885
Hui. de pois., bal.	gal. 1,618,327	532,396
Hui. de pois., aut. sor.	gal. 94,145	33,061
Huile de pois., total	1,892,978	628,155
Hui. d. pais., mor.	gal. 150,358	51,813
Peaux ou pelleteries provenant de poissons ou d'animaux marins		28,044
Autres articles de pêcheries		41,380
IV.—PRODUITS FORESTIERS, totaux		43,255,060
Cendre, potasse et perlasse, barils	550	25,437
Cendres, aut. sortes		36,703
Cendres, total		62,140
Ecorces p. tanneur	cord. 5,802	29,842
Bois de chauffage	cord. 16,700	49,419
Coudes et allonges	nomb. 14,139	20,597
Bois de lattes	cord. 895	3,392
Billots (bois en grume):		
Orme	M. pds. 861	14,640
Sapin	M. pds. 922	7,539
Chêne	M. pds.	
Pin	M. pds. 1,567	24,371
Epinette	M. pds. 4,066	45,878
Autres espèces	M. pds. 93,802	936,032
Bois en grume, total	101,218	1,028,456
Bois scié ou de service:		
Bois blancs, noyer et noyer dur		
.....	M. pds. 1,009	24,595
Chevrons		
Voliges, pin	cent 19,956	1,386,708
Voliges, épin. et autres	cent 134,835	5,513,543
Voliges (bouts de)	cent 6,086	228,399
Lates	M. 700,789	1,789,969
Pieux	M. 80	805
Piquets		39,722
Mdri., planches	M. pds. 1,148,940	20,839,098
Colomb. et sol.	M. pds. 106,312	1,454,238
Bardeaux	M. pds. 564,019	1,409,116
Pièces pour caisses et autres		265,042
Douves et fonds		57,707
Autres bois, n. a. s.		249,514
Bois de service, total		33,433,089
Blocs pour allumettes		4,557
Mâts et espars	nomb. 319	4,624
Pilotis		130,000
Echalas, poteaux de télégraphe et autres		66,908
Poteaux de cèdre, d'épinette rouge et autres		24,142
Billes pour bardeaux, pin ou cèdre,	cord. 7,853	27,769
Traverses de ch. de fer ..	nomb. 562,175	195,901
Billes pour douves	cord.	
Bois équarri:		
Frêne	tonnes 104	2,205
Bouleau	tonnes 18,698	231,182
Orme	tonnes 3,225	78,827
Erable	tonnes 3	52
Chêne	tonnes 974	25,826
Pin Rouge	tonnes 1,856	64,155
Pin blanc	tonnes 26,289	940,894
Autres sortes	tonnes 1,763	20,070
Bois équarri, total ..	tonnes 52,912	1,363,200
Bois en blocs et autres formes p. pulpe	cord. 1,003,597	6,806,445
Autres produits de la forêt		3,979
V.—ARTICLES FABRIQUES, totaux ..		43,692,708
Outils et machines agricoles:		
Faucheuses	nomb. 18,935	665,551
Moissonneuses	nomb. 4,215	247,304
Lieuses	nomb. 16,024	1,718,052
Charrues	nomb. 15,197	479,828
Herses	nomb. 4,247	104,022
Râteaux à foin	nomb. 6,155	137,150
Semeuses	nomb. 70	7,040
Machines à battre	nomb. 714	213,265
Sarclouses (cultivateurs) ..	nomb. 5,342	111,091
Autres machines	nomb.	2,022,981
Pièces détachées	nomb.	669,540
Total		6,365,824

	Quantité	Valeur
Aluminium, en mattes, saumons ou barres (et articles en) livres	15,022,700	1,631,287
Livres, pamphlets, cartes, etc.		377,686
Biscuits et pain quint.	2,296	14,996
Ficelle d'engrègement livres	10,248,031	869,028
Briques M.	706	9,251
Balais et époussettes		38,348
Boutons		536
Cartouches (fusils, carab.) etc.		11,239
Charbon de bois		11,338
Ciment		2,861
Argile (articles en)		3,864
Vêtement et art. d'habillem.		316,709
Coke tonnes	62,028	269,383
Cordages, corde et ficelle		31,282
Coton (tissus de) verges	264,328	53,883
Cotonnades, autres		23,675
Coton (déchet de) livres	1,724,713	46,993
Drogues, produits chimiques et médéc, n. a. s.		1,746,528
Matériaux pour teinture		14,087
Appareils électriques		62,756
Electrotypes		774
Extrait d'écorce de pruche, barils	2,409	24,480
Explosifs et fulminates, n. a. s.	601,167	101,090
Engrais chimiques		1,677,703
Fourrures (articles en)		69,768
Verre et verrerie, n. a. s.		25,013
Meules à aiguiser, façonnées		27,118
Gypse ou plâtre moulu		7,552
Chapeaux et casquettes		20,631
Effets de ménage, n. a. s.		2,213,633
Glace		7,797
Caoutchouc (articles en)		272,346
Fer et acier (articles en) :		
Fonte, n. a. s.		40,608
Bouées à gaz et pièces détachées		87,916
Quincaillerie et outils		144,405
Machinerie		535,442
Fer en gueuse tonnes	6,994	330,002
Vieux fer ou acier quint.	486,391	326,181
Mach. à coudre nomb.	22,532	239,971
Acier et art. en acier		933,754
Poêles nomb.	1,465	24,963
Mach. à écrire nomb.	3,647	261,671
Fer et acier (et objets en) total		2,844,913
Balayures d'orfèvres		164,294
Bijoux de tout genre		117,391
Vieux métaux, etc. quint.	423,457	1,706,787
Lampes et lanternes		10,737
Cuir :		
Bottines et souliers		42,177
Sellerie et bourrellerie		13,259
Cuir, fin :		
Cuir, n. a. s. livres	1,203,641	276,107
Semelles livres	3,589,599	974,497
Empeignes livres	417,004	102,869
Autres articles en cuir		14,674
Cuir, total		1,423,583
Chaux		29,999
Liqueurs :		
Ale, bière gal.	2,470	1,095
Gin gal.	23	50
Whiskey gal.	329,387	1,026,920
Vins gal.	3,782	6,075
Alcool de bois gal.	839,490	309,625
Aut. spirit., n. a. s. gal.	3,728	4,881
Total des liqueurs	1,178,886	1,348,646
Métaux, n. a. s.		229,832
Instruments de musique :		
Orgues nomb.	2,794	189,824
Pianos nomb.	237	56,283
Autres instruments		7,905
Total des instruments de musique		254,012
Tourteaux oléogin quint.	691,280	1,074,701
Huiles, n. a. s. gal.	1,741,621	215,202
Papier :		
Papier à tenture roul.	746,075	59,174

	Quantité	Valeur
Papier de feutre roul.	54,126	38,052
Papier d'embal. livres	2,965,043	100,612
Papier à imprim. livres	293,583,303	5,692,126
Papier, n. a. s.		434,846
Papier, total		6,324,810
Peintures et vernis		128,520
Peintures diverses		162,878
Plombagine, articles de		52,403
Photographies		10,053
Chiffons livres	46,602,000	675,068
Navires vendus à d'autres pays, ptonnes	2,825	107,850
Savon livres	559,646	23,947
Amidon livres	28,797	1,282
Papeterie		70,046
Pierre, granit, marbre, etc., taillés		3,407
Sucres, toutes sortes livres	71,236	2,631
Sirof de sucrerie gal.	183,759	13,338
Goudron		69,969
Etain (objets en)		62,100
Tabac :		
Cigares M.	61	2,538
Cigarettes M.	34	302
Nervures et rogn. livres	770,290	52,514
Tabacs, n. a. s.	45,495	15,859
Tabac, total		71,213
Etoupe quint.	1,685	8,612
Véhicules :		
Automobiles nomb.	3,766	2,284,820
Auto, pièces détachées		99,709
Charrettes nomb.	383	11,003
Voitures nomb.	1,138	57,146
Voitures, pièces détachées		64,121
Chariots nomb.	119	6,184
Bicycles nomb.	92	9,124
Bicycles, pièces détachées		39,768
Autres véhicules		51,855
Vinaigre gal.	170	35
Bois :		
Barils vides nomb.	23,493	28,903
Articles de ménage		381,506
Portes, châssis et stores		11,283
Allum. et blocs d'allum.		2,436
Moulures, garnitures et autres fournitures de maison		1,767
Seaux, baquets, barattes et autres récipients en bois		6,865
Bois à bobines et bobines		57,373
Pulpe de bois quint.	5,862,176	5,509,544
Autres articles en bois		426,596
Total, bois et articles en bois		6,426,273
Lainages		69,439
Autres articles fabriqués		1,013,546
VI—PRODUITS MINÉRAUX		57,442,546
Arsenic livres	3,492,209	108,305
Amiante tonnes	91,820	2,486,769
Barytes, moulues ou non moulues quint.	2,055,993	5,555,099
Houille (charbon) tonnes		45,737
Chromite (chr. de f.) tonnes	13,376	11,226,573
Feldspath tonnes		439,488
Quartz aurifère, poussière, pépites	379,393	
Gypse ou plâtre brut tonnes		
Métal :		
Cuivre fin, en minéral, mattes ou saumons, etc. livres	80,947,219	9,551,899
Cuivre, noir ou brut, cuivre ciment, et cuivre en mattes livres	2,717,201	359,643
Plomb métalliques, en minéral, etc. livres	305,600	8,442
Plomb, en saumons livres		
Nickel, fin, en minéral, ou mattes ou speiss livres	48,168,090	5,045,197
Platine, concentré ou sous autre forme onces	89	3,519
Argent, e nmétal, en minéral, concentré, etc. onces	35,264,018	20,202,559
Mica livres	906,912	319,444
Matières colorantes, minérales, oxydes de fer, ocre, etc, livres	4,866,890	27,109

	Quantité	Valeur		Quantité	Valeur
Eau minérale gal.	10,931	3,991	Pryites tonnes	3,427	7,007
Huile, minérale, de charbon et de pétrole, raffinée gal.	40,641	6,723	Sel livres	375,650	3,358
Huile minérale, de charbon et de pétrole, brute gal.	18,500	3,964	Sable et gravier tonnes	646,345	443,638
Huiles, total gal.	59,141	10,687	Pierre ornement, granit, marbre, etc. brut tonnes	2,524	1,889
Minéraux:			Pierre à bâtir, de taille, pierre à chaux, etc. tonnes	114,685	29,110
Antimoine tonnes			Pierre pour la fabrication des meules tonnes		
Corindon tonnes	1,813	196,013	Total, pierre tonnes	117,209	30,999
Fer tonnes	135,587	426,633	Autres produits des mines		292,891
Minéraux, n. a. s. tonnes	15,976	568,198	VII—PRODUITS DIVERS, totaux . .		97,311
Manganèse tonnes	8	303	Café livres	87,070	11,935
Minéraux, total tonnes	153,384	1,191,147	Fruits secs livres	5,589	410
Phosphates tonnes			Riz livres		
Plombagine, minéral brut et en mattes quint.	34,664	79,045	Farine de riz livres	978,000	15,330
			Autres articles divers		69,636

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

(Affiliée à l'Université Laval)

Préparant à toutes les carrières du commerce, de l'industrie et de la finance.

Délivre après trois années d'études régulières le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES"

Cours spéciaux de Comptabilité, Pratique des Affaires, Assurances, Banque, expertises comptables etc., Préparant à la "Licence en Sciences Comptables".

Admet en première année, sans examen, les Bacheliers ès Sciences, ès Lettres ou ès Arts et les diplômés de certaines Académies Commerciales.

Une année préparatoire permet à ceux qui ne sont pas dans ces conditions de satisfaire à l'examen d'admission en première année.

MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Pour tous renseignements, prospectus inscriptions etc., s'adresser à :

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
399, Avenue Viger, - - MONTREAL.



La marque ALLIGATOR est, pour le consommateur la meilleure garantie de qualité et de valeur.

Avant d'acheter,
assurez-vous si la marque
ci-dessus se trouve
sur la marchandise.

Samontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

L. R. Montbriand

A. A. P. B.

ARCHITECTE,
MESUREUR
ET
EVALUATEUR

230 rue St-André

Tél. Est 1703. MONTREAL.

Adresse télégraphique "Lobster Montréal".

J. W. WINDSOR Limited

Montréal, Canada.

Exportateurs de Conserves de
Homards, Saumon, etc., etc.
Correspondance sollicitée.

Joseph Fortier

Limitee

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE REGLURE ET RELIURE
GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre
MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell Main 448.

MONTREAL, QUEBEC, WINNIPEG, VANCOUVER.

Etabli en 1890

J. E. FOURNIER

MANUFACTURIER DE

VALISES, SACS DE VOYAGES, SACOCHE,S ETC.

Bureau et Salle d'Echantillons:

9-13, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

Succursales:

223, Ste-Catherine Est,

429, Notre-Dame Ouest

81, Boulevard Saint-Laurent.

Téléphone Main 2014. Ligne pour communiquer avec
tous les départements.

Escompte spécial accordé aux communautés religieuses.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Ce que le Canada achetait en Allemagne

Année finissant le 31 mars 1914

Commerce entre le Canada et l'Allemagne: importations (de marchandises) 14,686,069; exportations \$4,433,736, soit une balance adverse de \$10,252,333.

Bière	\$ 35,984
Paniers de tous genres	22,931
Asphalte	9,259
Bibles, livres de prières, etc.	4,862
Livres, périodiques	19,831
Étiquettes, billets, etc.	35,884
Catalogues, calendriers, almanachs, etc.	19,395
Chaussures	25,658
Briques, argile, tuiles	4,217
Soies (de porc)	12,891
Balais et brosses	45,276
Boutons	86,785
Bougies	969
Tapis, nattes	551
Wagons de chemin de fer, pièces	6,183
Objets en celluloïde	8,037
Celluloïde, moulé ou pressé	10,070
Voitures	352
Ciment	885
Horloges et horlogerie	129,790
Cacao, chocolat, etc.	161,350
Cols et manchettes	4,267
Peignes	60,531
Cordages, corde, ficelle	1,108
Blouses et corsages	3,333
Châles	2,104
Chemises	486
Chaussettes et bas	400,740
Sous-vêtements	1,962
Autres vêtements	64,660
Broderies	29,050
Toile à relier	93,135
Velours et peluches	41,714
Dentelles	107,822
Linge de lit, nappes, serviettes	31,717
Fil à coudre	25,800
Fil de coton	4,579
Acides	25,152
Alun	22,001
Nitrate d'ammoniaque	9,645
Teintures à l'aniline	223,871
Gélatine	1,270
Glycerine pour la fabrication d'explosifs	9,353
Pâte et extrait d'indigo	20,388
Préparation pharmaceutiques diverses	59,512
Potasse et composés	108,002
Sel ammoniac	14,834
Autres drogues, non classées	143,624
Poterie et faïence	300,595
Bâtons et pointes de carbone (électricité)	43,308
Appareils de télégraphe et téléphone, batteries	141,252
Moteurs, générateurs, dynamos, etc.	15,700
Autres appareils électriques	4,128
Accessoires pour chapelets	3,182
Caisses ornementées, pupitres	81,066
Passementerie, bracelets, etc.	76,768
Bijouterie, montres, coutellerie	38,102
Plumes, fleurs, fruits artificiels	177,171
Dentelles, cols, parements	156,100
Statues	14,464
Jouets, poupées	581,009
Plumes (litterie)	8,351
Linge damassé	35,876
Tissus blanchis, imprimés ou teints	4,915

Serviettes	11,912
Lin, chanvre, jute	17,000
Fourrures	667,267
Verre à vitres	2,708
Verre taillé et pressé, cristal, etc.	55,095
Objets en verre	81,114
Verres de lampes, globes, abat-jour	49,492
Verre en feuilles, coloré	1,509
Verre à glaces	37,658
Gants, etc.	385,843
Colle	38,380
Graisses	10,513
Poudre, explosifs, etc.	51,698
Gutta-percha, caoutchouc	150,945
Poils et objets en —	8,684
Chapeaux bonnets, casquettes	120,230
Cuir et peaux	176,641
Houblon	63,413
Ivoire, notes de piano	93,553
Bijouterie	151,560
Lacets	1,152
Cuir, préparés ou objets en —	60,691
Lanternes magiques et plaques	5,374
Cuivre jaune et objets en —	130,389
Cuivre et objets en —	52,206
Or, argent, aluminium, etc.	58,603
Objets en fer et acier	174,999
Coutellerie	379,890
Armes à feu	31,623
Machines textiles	30,881
Presses à imprimer	14,247
Machines à plier, relier (imprimerie)	8,461
Machines à coudre	3,713
Autres machines	185,938
Plaques d'acier	26,023
Pompes à bras	21,279
Rails	2,289
Patins	42,886
Poêles, tous genres	9,408
Instruments de chirurgie	42,981
Roues en acier, pneus	348,059
Outils, etc.	66,724
Tuyautage	539,130
Objets en agate, granit, émail, fer, acier	93,037
Fil de fer	140,523
Plomb et objets en —	10,441
Fer blanc et objets en —	29,763
Zinc et objets en —	108,736
Aluminium en lingots, blocs, barres, feuilles, plaques	37,497
Objets en aluminium	18,728
Asbestos et objets en —	5,599
Appareils pour l'éclairage	17,735
Lampes lanternes, chandeliers	137,710
Objets plaqués en nickel	31,435
Eaux minérales	38,122
Instruments de musique, en cuivre	2,604
Phonographes	12,438
Pianos	9,433
Pièces de pianos ou orgues	12,485
Autres instruments de musique	154,441
Prélarts	8,708
Huiles	35,805
Instruments d'optique	97,130
Tableaux, dessins, images, plans, photos	119,443
Poudre de bronze	9,815
Couleurs métalliques	10,631
Blanc de zinc	105,872
Autres couleurs et peintures	1,176
Tapiserie	17,595

Papier sensible (photo.)	14,260
Papier à imprimer	7,987
Papier et carton	23,678
Papier à envelopper	17,341
Autres papiers	269,326
Crayons	79,345
Plumes, porte-plumes, règles	5,172
Parfumerie	28,445
Cadres	5,061
Arbres et plantes	75,193
Portefeuilles, serviettes, étuis, etc.	95,328
Pierres précieuses et imitations	36,547
Provisions	16,672
Guenilles	11,057
Rubans	22,284
Semences	51,654
Bas de soie	47,316
Vêtements de soie, divers	49,181
Tissus pour fabrication de cravates	48,018
Velours (taffetas, peluches	31,396
Autres tissus	74,327
Autres tissus de soie	4,740
Ardoises	6,077
Savons	6,654
Alcools	6,355
Vins, non mousseux	42,172
Pierre et objets en	28,261

Sucre, mélasse, etc	1,001,716
Goudron	3,081
Tabac, non transformé	262,802
Pipes, blagues, fume-cigarettes et cigarette, étuis et autres accessoires	24,120
Malles, valises, sacs, paniers, etc.	1,302
Parapluies, parasols, etc.	3,473
Légumes	2,066
Montres, et pièces	21,191
Cire et objets en —	15,374
Meubles	6,873
Autres objets en bois	47,272
Tapis de laine	69,827
Vêtements tricotés et sous-vêtements	98,399
Vêtements de femmes et enfants	101,299
Châles	6,091
Bas et chaussettes de laine	55,823
Camisoles et caleçons de laine	12,076
Autres vêtements de laine	155,949
Tissus de casimir	54,995
Tissus à pardessus	17,824
Tissus divers pour l'habillement	253,861
Feutre, tous genres	66,571
Laines diverses seulement blanchies	31,754
Fil de laine	57,646
Autres laines et objets en —	11,824



Une vue intérieure. La Forge.

L'Ecole Technique de Montreal.

70, Sherbrooke Ouest

Préparation aux carrières
industrielles.

Cours techniques, théo-
riques et pratiques.

Diplôme du Gouverne-
ment.

Cours normaux le jour.

Cours spéciaux le soir.

Section française et Sec-
tion anglaise pour tous
les Cours.

Installation moderne.

Superbes laboratoires et
ateliers.

Prospectus général en-
voyé sur demande.

Tél. Main 8494-8495. Adresse télégraphique "Blansard".

Hon. Sir P. E. Leblanc, C. R.
Edmond A. Brossard, C. R.
Alfred Forest, LL.M.
Arthur Lalonde, LL.B.
F. G. Coffin, LL.B.

LeBlanc, Brossard, Forest & Lalonde

AVOCATS

Edifice du "Crédit Foncier", 35 rue St-Jacques,
Montréal.

Gonzalve Desaulniers, C. R. Tél. Main 2656
Jean Charbonneau Adresse télégraphique Desval.
Code Western Union.

Desaulniers & Charbonneau



AVOCATS

Edifice de la Sauvegarde,
92, rue Notre-Dame Est, Montréal.

A. B. Dupuis, Québec. Fil direct avec
Arthur Bruneau, POST & FLAGG, NEW-YORK.
Membre, Bourse de Montréal.

Bruneau & Dupuis

COURTIERS

Bureau de Montréal: Bureau de Québec:
4 rue Hôpital, rue St-Pierre et à Sorel.

Téléphone Bell, Main 3285.

Ernest Saint-Amour

Successor de Nap. St Amour

Curateur et liquidateur de faillites. Commissaire pour
Québec

Edifice Banque de Québec
No 11. Place d'Armes, Montréal
Chambres 513 et 514

Tél. Main 7739 Adresse télégraphique — Fabsurvey

SURVEYER, ACHIM & COONAN

AVOCATS-AVOUES,

Immeuble des Messageries,
145 rue St-Jacques,
Montréal.

E. Fabre Surveyer, Conseil du Roi,
chargé de Cours à l'Université McGill,
Officier de l'Instruction Publique.

Paul Surveyer.

Honoré Achim, député à la Chambre des
Communes.

Cap. T. J. Coonan.

Bernard Bourdon.

180 rue St-Jacques Boite Postale 102

Telephone Main 2979

Lorenzo Belanger

COMPTABLE

Collections Enquêtes Liquidations

MONTREAL

A. GREDELUE

Baccarat Glassware



The Celebrated Factories famed for its
Elegant Patterns

STEMWARE AND FANCY GOODS
SPECIALTY IN LIGHT ROCK CRYSTAL
See the patterns before placing orders.

FACTORIES AT

Baccarat, Rambervillers, Bertrichamps.

SHOWROOMS

129-131 Fifth Avenue, New York

APPEL

aux importateurs français amis ou alliés établis au Canada

Nous devons vaincre dans la lutte économique comme nous devons vaincre dans la lutte militaire.

Il s'agit de remplacer la production austro-allemande par nos propres productions.

C'est à la poursuite de ce but que les Chambres de Commerce Françaises emploient toute leur énergie.

La Chambre de Commerce Française de Montréal a devant elle un champ immense d'action.

Pour l'aider dans sa tâche, elle serait reconnaissante aux importateurs du Canada qui voudraient bien lui faire parvenir des échantillons de marchandises qu'ils avaient l'habitude d'acheter à nos ennemis, avec le prix coûtant au pays d'origine, droit d'entrée, frêt, emballages, etc., leurs observations, et en général tous renseignements qui pourraient servir à la documentation de nos producteurs nationaux.

En retour, la Chambre de Commerce Française de Montréal les mettra en relation avec les fabricants français qui pourront avantageusement remplacer les maisons austro-allemandes qui les servaient avant la guerre.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL,

726 Power Bldg., Montréal.

EDOUARD PROVENCHER

Marchand de Viandes de choix et Poissons frais.
Spécialité de Volailles, Importateur de Friandises de
tables, fruits importés et du Canada. Provisions.

562 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Graines de choix pour Jardins et Fermes — Graines de
Légumes et de Fleurs, — Arbres Fruitières et d'Orne-
ment, — Outils et accessoires de jardinage. — Catalogue
illustré sur demande.

DUPUIS & FERGUSON

38 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL

J. M. FROMENT

Epicerie de choix, Vins et Liqueurs
Produits Français.

670 DeMONTIGNY EST, MONTREAL

Téléphone 4668

Tél. Bell Est 2024. J.-B. Beaudry, prop.

ALPHONSE POUPART

MARCHAND DE
BOIS ET CHARBONS

GROS ET DETAIL

247 CRAIG EST, MONTREAL

ED. GERNAEY

FLEURISTE

A tous les Français et Françaises:
Allez chez le fleuriste officiel de l'Union Nationale Fran-
çaise pour vous fleurir dans toutes les occasions.

Assortiment toujours complet.

108 rue STE-CATHERINE EST,

Phone Est 1878.

Résidence: Est 3241

L. P. PELLETIER

Importateur en gros
MATHIEU FRERES
VINS ET LIQUEURS

Agent pour le Brandy Claudon

21 et 23 rue DeBRESOLES, Montréal

L. O. D'ARGENCOURT

EPICIER

ET MARCHAND DE VINS

379 RUE SAINT-DENIS

Montréal

Demandez le CLARET

DOMAINE TIVOLI

en bouteilles d'un gallon.

F. X. ST-CHARLES

Tél. Bell Est 1824

N. RITCHOT

BOUCHER

Fournisseur de l'Union Nationale Française
7, 8 et 9, MARCHE SAINT-LAURENT

Graines de Semences

HEGTOR L. DERY

21 NOTRE-DAME EST

Montréal.

Phone Main 3036

Catalogue gratis.

HUDON HEBERT & CIE

Limitée

IMPORTATION et GROS,

ALIMENTATION, VINS, LIQUEURS.

18 rue DeBRESOLES, Montréal, Canada.

Tél. Bell Main 6629

P. - A. GAGNON

Comptable licencié
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Banque Québec

11, Place d'Armes, MONTREAL

Tél. Bell Main 4912

Avantages offerts

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal renseigne ses membres adhérents d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les met dans la mesure du possible en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses membres adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle publie toutes les demandes d'agents, qui lui sont adressées, dans son organe de langue anglaise, le "Monthly Trade Report" dont le service est fait mensuellement à un millier d'importateurs et d'agents établis sur tous les points commerciaux du Canada.

Enfin, elle leur fait le service gratuit de son Bulletin Mensuel de langue française et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada au point de vue commercial.

Malgré ses faibles ressources, dans la campagne actuellement entreprise pour remplacer par des produits français les marchandises exportées au Canada par les Austro-Allemands avant la guerre, la Chambre de Commerce Française de Montréal réunit pour les adresser au Ministère du Commerce, des échantillons documentaires susceptibles d'être fabriquées avantageusement en France avec les prix d'origine, tarif douanier, etc.

Tels sont quelques uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme membres adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer au Canada des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

La Chambre de Commerce Française de Montréal serait heureuse de recevoir l'adhésion de nouveaux membres adhérents qui participeraient ainsi à l'oeuvre patriotique de cette Association qui a pour but de développer les liens économiques entre la France et le Canada.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche et chaque adhésion nous sera un encouragement de plus.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
83 rue Craig ouest.

AVIS

à nos membres adhérents

Nous appelons l'attention de nos membres adhérents, résidant en dehors du Canada, sur les avantages offerts par notre "MONTHLY TRADE REPORT", publié en anglais pour faire connaître les maisons françaises dans les milieux anglo-canadiens. The "MONTHLY TRADE REPORT" paraissant tous les deux mois est pareil à notre BULLETIN MENSUEL et est le meilleur agent de propagande et de publicité pour les produits français auprès de la clientèle anglaise du Dominion qui sait ainsi quels articles elle peut trouver et où elle peut se les procurer. Les suggestions ou articles transmis à la Chambre de Commerce Française de Montréal par ses membres adhérents seront traduits gratuitement en anglais et publiés dans le "MONTHLY TRADE REPORT" qui est distribué dans les milieux anglais des différentes provinces. Le prix des annonces pour le "MONTHLY TRADE REPORT" est le même que pour le "BULLETIN MENSUEL".

TARIF DE PUBLICITE.

Un douzième de page	75 frs	par	année
Un huitième de page	100 frs	"	"
Un sixième de page	125 frs	"	"
Un quart de page	175 frs	"	"
Un tiers de page	225 frs	"	"
Une demi-page	325 frs	"	"
Une page	600 frs	"	"

Demande d'admission

COMME MEMBRE ADHERENT A LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE DE MONTREAL

Nom et adresse

.....

Qualité

Références

.....

Monsieur le Président:—

Veillez présenter à votre prochaine Assemblée ma demande d'admission
comme membre adhérent à la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Je serais heureux de m'intéresser à ses efforts et de recevoir régulièrement
son "Bulletin Mensuel".

Inclus la somme de montant de ma cotisation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations empressées.

Signature

Adresser à:

M. le Président de la C. de C. F. de Montréal,

83 rue Craig Ouest,

Montréal,

Canada.

Demande d'admission

COMITE NATIONAL AMERICAIN A LA FAUSSETTE DE COMMERCE
TRANSCONTINENTAL DE MONTREAL

BREVET DE MONTREAL

Je soussigné, M. [Nom], de la ville de [Ville], par la présente sollicite le Brevet de [Titre] de la Commission Nationale Américaine à la Faussette de Commerce Transcontinental de Montréal.

Je déclare que je suis titulaire d'un diplôme de [Titre] délivré par [Institution] le [Date].

Je déclare également que je suis titulaire d'un diplôme de [Titre] délivré par [Institution] le [Date].

Je déclare enfin que je suis titulaire d'un diplôme de [Titre] délivré par [Institution] le [Date].

Fait à [Ville], le [Date].

[Signature]

[Nom]